

Complexité des problématiques paysannes et dispositifs d'accompagnement spécifiques

Décembre 2021

Rapport d'étude pour l'association Solidarité Paysans

Philippe SPOLJAR

Maître de conférences HDR en psychopathologie clinique

Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits

philippe.spoljar@u-picardie.fr



Sommaire

SOMMAIRE	1
1. PRESENTATION	2
1.1. La perspective de la « clinique du travail ».....	3
1.2. Les entretiens	4
2. LA COMPLEXITE DES PROBLEMATIQUES	8
2.1. La pointe émergée.....	8
2.2. Conflits et conflictualités	13
2.3. Les contraintes de la pluriactivité.....	23
2.4. La perte d'autonomie	27
2.5. Usure mentale et désymbolisation des pratiques professionnelles.....	29
2.6. La transmission	35
2.7. L'isolement et la solitude	43
2.8. Les dynamiques suicidaires.....	53
3. MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT	79
3.1. Enjeux et objectifs de l'accompagnement.....	79
3.2. Les dynamiques spécifiques.....	103
3.3. Des préconisations différenciées ?	114
4. LES MONOGRAPHIES	116
A. Léa et Dyllan (SP Lorraine)	116
B. Michel (SP Lorraine).....	128
C. Monique (SP Lorraine).....	138
D. Nathan (SP Lorraine)	149
E. Bertrand (SP Vendée).....	167
F. Pascal (SP Vendée).....	175
G. Anne et Roger (SP Gard)	187
H. Denis (SP Gard)	193
I. Damien et Sabine (Arcade).....	198
J. Jacques et Huguette (Arcade).....	214
BIBLIOGRAPHIE	231
TABLE DES MATIERES	235

1. Présentation

En 2020 a été faite la proposition à l'association *Solidarité Paysans* de réaliser une recherche sur les accompagnements auprès de certaines équipes locales qui souhaiteraient approfondir l'analyse de certaines situations d'accompagnement rencontrées dans leur pratique. Il en a résulté une enquête présentée dans ce rapport qui a eu pour objectif l'établissement de monographies présentant des parcours professionnels d'exploitants en difficulté, l'analyse thématique de ces histoires de vie, complétés par quelques réflexions sur la pratique de l'accompagnement et la question spécifique du suicide.

Le recueil d'histoires de vie professionnelle et personnelle d'exploitants a été réalisé au plus près de parcours qui s'avèrent toujours singuliers, dès lors que l'on les regarde avec suffisamment d'attention. Aucune « typologie » n'a été établie, mais des rapprochements entre certains contextes « critiques » et récurrents ont été mis en exergue. Il en est ressorti six thèmes privilégiés qui correspondent à des difficultés auxquelles sont très souvent confrontés les exploitants et familles accompagnés :

- 1/ Les conflits et les conflictualités
- 2/ Les contraintes de la pluriactivité
- 3/ La perte d'autonomie
- 4/ L'usure mentale et la désymbolisation des pratiques professionnelles
- 5/ Les problèmes de transmission
- 6/ L'isolement et les pathologies de la solitude

L'objectif général de cette recherche a été de saisir et comprendre les situations dans leur globalité et leur complexité, tendancielle du moins, et non selon un type unique de déterminant, notamment socio-économique, ou relatif aux seules conditions de travail. Il s'est agi, concrètement, dans le cadre de cette collaboration, de pouvoir rencontrer les équipes intéressées, et de composer ensemble la description de situations « problématiques », permettant ensuite de procéder à leur analyse. Ce travail ne correspond pas à une démarche d'Analyse des Pratiques Professionnelles, mais il la croise partiellement, puisqu'il s'agit là également de mieux comprendre les contextes et les dynamiques à l'œuvre dans les situations accompagnées, en particulier quand elles sont critiques.

1.1. La perspective de la « clinique du travail »

La perspective d'analyse adoptée est la *clinique du travail*, « *une approche qualitative plus que quantitative, interprétative plus qu'explicative, compréhensive plus que causale* » (Lhuilier, 2005). Celle-ci paraît à même de cerner le caractère singulier et très diversifié des situations explorées. Cette démarche s'avance donc vers la transdisciplinarité, mais en se limitant à un abord essentiellement qualitatif, excluant toute visée statistique ou épidémiologique.

Deux formes de participation ont été envisagées : soit une reconstitution d'un accompagnement qui a déjà été effectué, ou en cours, par une équipe locale, soit une rencontre directe avec un exploitant.

La constitution des monographies a donc été sensiblement différente selon la modalité d'intervention envisagée :

. Dans le cas où l'accompagnement a déjà été effectué, ou se trouve en cours de réalisation, il s'est agi de reconstituer la situation, son histoire, le contexte spécifique, afin d'explicitier *a posteriori* les termes d'une évolution qui a mené à une impasse, de l'ordre d'une reconstitution.

. Dans le cas d'un entretien directement mené avec un exploitant, il s'agira donc d'une élaboration plus directe, pouvant même inclure quelques propositions de compréhensions mises en discussion avec l'agriculteur.

Il importe de souligner que la démarche clinique présente ici cet avantage de ne pas présélectionner des « variables » et n'exclue *a priori* du champ de l'observation aucune de ces réalités susceptibles d'être impliquées dans une situation humaine, toujours complexe. En toute généralité, une telle analyse qualitative ambitionne de « *rendre compte de la plasticité telle que vécue par l'homme concret en situation, de comprendre les co-constructions des significations et des réalités qui permettent ajustement entre homme et contexte, de prendre en compte la complexité du monde humain* » (Santiago-Delefosse & Del Rio Carral, 2017, p. 30).

Nous avons ainsi été attentifs à la dynamique de ces états instables dans lesquels se nouent les histoires de vie, et à ces incidences d'événements ou de contingences très diversifiées dont l'impact est difficilement évaluable *a priori* pour chaque situation concrète. La perspective privilégiée est donc historique et systémique plutôt que « causaliste » ou « déterministe ». Il s'agit en premier lieu de l'histoire individuelle d'exploitants, en tant que celle-ci s'inscrit dans l'histoire collective toujours éminemment présente en arrière-plan, et parfois même au devant de la scène lorsqu'il s'agit de transmission et de conflits intergénérationnels qui ponctuent les étapes de la « modernisation »

de l'agriculture depuis soixante ans.

L'accent est mis sur l'analyse des rapports entretenus par les professionnels avec leur travail, dans l'expression de leurs actions et du sens qu'ils donnent à leur métier. Il s'agit, à l'articulation des réalités actuelles des agriculteurs sollicités et de leurs trajectoires personnelles et professionnelles, de recenser certaines contraintes, besoins, difficultés et impasses, pour en apprécier les conséquences sur leur pratique professionnelle et leur vie personnelle, mais aussi la réponse singulière qu'ils opposent, ou non, à ces contingences. Cet angle de lecture permet de mieux saisir l'articulation entre les processus sociaux et organisationnels, au sein desquels se déploie initialement l'activité, et les processus mentaux dont relèvent les phénomènes de souffrance mentale ou les pathologies caractérisées (épuisement, dépressions et suicides).

La forme donnée aux « monographies » constituées à partir des entretiens et présentées dans la dernière partie de ce document s'apparente au « récit de vie », restreint à ce qui peut être évoqué au cours d'une rencontre unique et orientée par la relation de situations problématiques spécifiques au milieu agricole, en saisissant au mieux la complexité de ces situations. L'« histoire de vie », ou « récit de vie », constitue le cadre le plus apte à saisir cette complexité incluant la recherche par la personne de la signification qu'il peut attribuer à son existence.

Ces brèves histoires de vie retranscrites ont fait ensuite fait l'objet d'une analyse mettant en perspective différents thèmes présentés dans la première partie de cette étude. Le principe de cette élaboration s'énonce ainsi : « *l'analyse thématique défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème* » (Blanchet, Gotman & De Singly, 2007, p. 96). Elle permet donc de regrouper par thème des situations ou processus similaires, et ainsi « *représente des données textuelles en les transposant d'une manière qui fait sens, compte tenu d'une problématique* » (Paillé & Mucchielli, 2012, p. 35).

1.2. Les entretiens

Les présentations des situations d'exploitants et la citation de leurs propos est anonymisée : les prénoms sont fictifs et le lieu géographique de l'exploitation est élargi au département ou à la région. Mais les descriptions détaillées pourraient permettre de reconnaître les personnes, aussi ce document doit-il rester confidentiel.

1.2.1. La participation des associations locales

Parmi les filières professionnelles auxquelles appartiennent les exploitants rencontrés,

l'élevage est privilégié (bovin et ovin, majoritairement en production laitière), mais nombre d'éleveurs exercent en polyculture-élevage.

La crise sanitaire a imposé ses contraintes et restrictions, notamment l'interdiction de déplacement, ce qui a largement bousculé le déroulement initialement prévu pour la planification et la réalisation des entretiens. Une partie des situations constituant notre « corpus de cas » a pu être réalisée dans des échanges directs, mais certains ont réalisés en visio-conférence. Les entretiens ont été réalisés *in situ* en Lorraine en octobre 2020. Les entretiens planifiés pour les autres départements de la Vendée, du Gard, et du Nord-Pas-de-Calais, ont été suspendus par le deuxième confinement et ont été réalisés en visio-conférence au cours des mois de novembre et décembre 2020.

Solidarité Paysans Lorraine

Les entretiens ont été préparés et menés en présence de Jean-Emmanuel Ledet :

- L'entretien avec Léa et Dyllan a eu lieu dans leur maison le 26 octobre 2020. Leurs accompagnants sont Bernard Babin et Marcel Doyen.
- L'entretien avec Michel a été réalisé le 27 novembre 2020. Ses accompagnants sont Alix Amelin et Jean-Jacques Rosaye.
- L'entretien avec Nathan a été mené à son domicile, le 29 octobre 2020, accompagné par Jean-Emmanuel Ledet et Laurence Orbion.
- La monographie de Monique a été réalisée à partir de la présentation de Jean-Emmanuel Ledet, le 28 octobre 2020, qui est son accompagnant, associé à Louis Simon et Monique Devoille. Les citations des propos sont extraites d'un entretien mené avec elle par Jean-Emmanuel en octobre 2014.

Solidarité Paysans Vendée

- La monographie de Bertrand s'appuie sur une reconstitution proposée par Marine Giraud, son accompagnatrice, le 3 novembre 2020.
- Alice Leroux et Augustin Tessier ont accompagné Pascal et ont fait conjointement la présentation de sa situation, le 3 novembre 2020.

Solidarité Paysans Gard

- Anne et Roger, ainsi que Denis, ont été accompagnés par Joëlle Salze et Martine Pierre. Leur situation a été présentée le 22 novembre 2020.

Solidarité Paysans Nord-Pas-de-Calais (Arcade)

- La situation de Jacques et Huguette a été présentée par ses accompagnants Xavier Bonvoisin et Philippe De Kervel le 27 novembre 2020.

- L'entretien avec Damien et Sabine a été réalisé le 8 décembre 2020.

1.2.2. La mise en oeuvre

Cette enquête ne fonctionne donc pas sur les principes du questionnaire ou de l'audit ; elle ne répond pas non plus à une demande de la part des exploitants. Nous les sollicitons, au risque du refus, de l'incompréhension, du malentendu, du « *mauvais moment* », voire du déni, ou de la crainte (d'un contrôle institutionnel « *de plus* », ou de se « *laisser aller à cogiter* »). Pour construire le cadre des entretiens, une demande a été initialement formulée aux associations et aux personnes relais sur l'objectif de la recherche suivie et donc de l'entretien sollicité, ce qui a nécessairement orienté les propos tenus par les exploitants, sans aucunement réduire leurs paroles à l'énoncé de simples factulités. Les fils associatifs se sont la plupart du temps aisément déroulés, malgré des positionnements parfois défensifs. Un « point d'entrée » a été proposé pour chaque entretien consistant à engager l'échange par l'évocation du travail dans la ferme, l'actualité de la situation, à partir d'une question telle que « *qu'est-ce que vous produisez dans votre ferme ?* », en lien avec l'« outil de travail », le type de production puis, sans ordre prédéterminé ni systématisme, l'histoire personnelle et familiale, l'évocation des difficultés, en suivant les liens associatifs et les mouvements dialogiques. Les informations élémentaires utiles pour la description du cadre professionnel sont souvent recueillies en début d'entretien, parfois au cours des échanges, et demandées si nécessaire. La progression des entretiens n'a jamais suivi un parcours linéaire et systématique, mais plutôt en commençant par « l'un des milieux ».

Parfois, bien que rarement, des hypothèses de compréhension des événements ont pu être avancés par nous, soumis à l'appréciation de nos interlocuteurs, qui on pu alors se positionner par rapport à ces propositions. Loin d'adopter une posture objectivante excluant les interprétations faites par les personnes de ce qu'elles vivent et de ce qu'elles en pensent, nous considérerons que leurs interprétations font partie même de leur histoire parce que c'est à partir du sens qu'elles donnent à leur existence passée, présente et future, qu'elle vivent et continuent de travailler et d'exister. Le « Moi » est en effet essentiellement la représentation qu'il a de lui-même, et cette représentation est une construction interprétative qui inscrit le passé et le futur dans le présent en construisant un parcours de vie. Ainsi « *l'histoire de vie s'inscrit dans un mouvement dialectique exist-*

tentiel, là où le sujet humain, confronté à de multiples déterminations sociales, familiales et psychiques, tente de trouver une unité et donner un sens à son existence. » (Gaulejac, 1999, p. 16). Cette dialectique existentielle d'un Moi qui se constitue dans la confrontation à l'adversité peut se résumer ainsi : « *L'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet.* » (Id., p. 11).

A l'intérieur de chaque thématique, nous avons cherché à spécifier les situations et/ou des processus qui semblent les plus pertinents au regard du projet de recherche, ceci dans une double perspective de description clinique du travail et de compréhension de la pensée des exploitants. A cette fin, les situations issues de notre corpus ont fait l'objet d'un va et vient réflexif entre le niveau proche de leur singularité respective et le niveau plus global de l'analyse de leur similarités.

La présentation de chaque thème débute par la délimitation de son périmètre notionnel. Sont ensuite détaillées les sous-thématiques qui se sont imposées lors de l'analyse du corpus de cas au regard des enjeux de santé pour les agriculteurs rencontrés. Nous examinons ces grandes lignes de force en détaillant, pour chacune d'elles, les nuances identifiées dans le *verbatim* des professionnels et l'analyse de certains cas significatifs, sous forme de vignettes cliniques symbolisées par un prénom fictif, associées à des considérations plus génériques.

2. La complexité des problématiques

Le constat toujours renouvelé des difficultés qui motivent l'appel à une aide extérieure que l'endettement prédomine, , généralement associé à une surcharge de travail. Cet endettement a concerné presque tous les agriculteurs et éleveurs rencontrés dans le cadre de cette recherche.

2.1. La pointe émergée

L'origine de cet endettement, son impact et les possibilités de trouver une issue varient assez largement selon les configurations professionnelles et personnelles. Cet endettement est toujours en interaction avec d'autres types de difficultés, à la fois cause et effet dans une dynamique circulaire, de telle sorte qu'une approche uniquement financière de résolution du problème est toujours insuffisante. Une lecture attentive et spécifique des contextes spécifiques est donc toujours nécessaire, ce que l'approche "clinique" et circonstanciée des problématiques singulière permet cerner.

2.1.1. L'endettement

Ces difficultés financières sont les plus visibles, parfois les plus urgentes et constituent en quelque sorte la pointe émergée de situations complexes et le point d'entrée dans l'accompagnement. Ainsi les cas suivants :

Nathan (Lorraine) : C'est initialement le niveau élevé de l'endettement, avec des créances chez plusieurs fournisseurs, qui a constitué pour Nathan le motif principal de l'appel à *Solidarité Paysans* en janvier 2019. Les autres enjeux de l'accompagnement ont été la proposition d'une médiation entre Nathan et son épouse, en cours de divorce, et un appui dans la réflexion sur la production laitière et sur l'avenir de l'exploitation.

Michel (Vosges) : La faible rentabilité de la ferme laisse peu de marge de manœuvre pour faire face aux échéances et aux remboursements des investissements réalisés pour l'acquisition de la propriété et de plusieurs nouvelles installations. Les 1.700 € de remboursement mensuel laissent aujourd'hui à Michel un résidu de 150 € chaque mois pour vivre. De nombreux aléas ont fragilisé l'équilibre financier de la bergerie de Michel, et un divorce l'a contraint à assumer une charge de travail supplémentaire. Les attaques de loup ont également durement pénalisé la rentabilité de l'exploitation. Les loups ont tué trois brebis en 2011, mais c'est en 2015 que ces attaques ont été les plus virulentes : dix brebis ont été tuées dans un parc qui en contenait une soixantaine. Le cheptel de 250 brebis a finalement été réduit à 180, du fait notamment de ces avortements de brebis stressées. La perte de revenus causée par

cette attaque est considérable, et Michel connaît encore les chiffres par cœur : il y a dix brebis de mortes à 100 litres de lait annuels par brebis, plus les 47 qui ont avorté, et 43 qui sont restées stériles l'année suivante, sans moyens financiers pour les remplacer, ce qui correspond sur deux ans à 80.000 € de chiffre d'affaires perdu, en comptant une valorisation du lait à approximativement 6 € par litre. Aucune indemnisation n'a pu être obtenue parce que les animaux avaient été déplacés avant le passage de l'OFB.

Bertrand (Vendée) : Le passif accumulé par Bertrand, comprenant les prêts pour la maison, l'exploitation et beaucoup de matériel, s'est élevé à près de 550 000 €, dont 40 000 € de charges dues à la MSA. Il n'est pas sûr que la gestion de l'exploitation ait fait l'objet d'une attention suffisamment rigoureuse, avec peut-être trop de prélèvements par rapport à ce qu'il pourrait être réellement dégagé des revenus, malgré des performances qui semblaient conséquentes. En marge de certains choix et achats qui ont pu compromettre la bonne tenue financière de l'exploitation, plusieurs situations ont tout particulièrement creusé l'endettement : le remboursement initial des parts sociales du père de Bertrand, puis un incendie qui a détruit la chèvrerie en 2013, qui a impliqué ensuite l'euthanasie du cheptel.

Denis (Gard) : L'année 2019 a été pour Denis financièrement négative. Une météo épouvantable, avec une importante sécheresse et le céleri qu'il produit en monoculture a subi de nombreuses maladies, faisant également suite à quelques mauvaises années. La conjoncture n'était pas non plus très favorable pour ce légume. Une chute des revenus s'en est ensuivie et des engagements financiers en matériel trop importants ont été effectués. Il n'a pas été possible de payer les charges courantes de l'année, et les disputes entre ses deux fils se sont durcies. Une longue maladie a encore aggravé la situation, et sa reprise d'activité s'est faite dans un contexte très dégradé : l'exploitation est mal en point, l'endettement progresse et les conflits entre ses deux fils ne se sont pas résolus, orientant vers une séparation.

Damien et Sabine (Nord) : Damien entre dans la profession avec une forte dette : il a acheté 80 % des parts sociales du Gaec à ses parents, qui ont gardé les 20% restants. Il avait pu bénéficier d'une partie de la Dotation Jeune Agriculteur, mais pour obtenir le reste de l'aide, il devait augmenter sa surface d'au moins deux hectares de champs supplémentaires. Damien a trouvé un exploitant voisin proche de la retraite, qui acceptait de lui louer une parcelle, mais celui-ci ne voulait pas diviser ses 11 hectares. Damien a donc loué l'ensemble, et a alourdi par conséquent sa dette. Au cours des années 2002-2003 s'est imposée l'obligation de la mise aux normes, particulièrement onéreuse pour Damien. Ce coût s'est ajouté aux dépenses de renouvellement du matériel, qui est changé tous les deux à trois ans pour être plus fonctionnel sur l'exploitation. En outre, explique sa femme Sabine, lors de la reprise de l'exploitation, Damien « a été contraint et forcé quand même de prendre sa maman en salariée, même si elle aidait ». C'est en fait le salaire de Sabine qui permettait initialement de vivre. Ensuite, l'exploitation a subi les effets de la crise laitière au cours des années 2012-2013, devant supporter la baisse du prix du lait, mais avec toujours les mêmes charges en intrants, ce qui a encore aggravé la situation financière. La période financièrement la plus défavorable s'étend de 2012 à

2016, et c'est dans ce contexte critique que Damien et Sabine se sont adressés à *Arcade* pour obtenir une aide. La demande explicite portait sur les solutions d'étalement de la dette vis-à-vis de la MSA, des fournisseurs et des entreprises de travaux agricoles qui participaient aux récoltes et à l'ensilage.

Jacques et Huguette (Nord) : Le couple d'éleveurs connaissaient d'énormes difficultés financières lorsqu'ils ont fait appel à *Arcade*, avec de nombreuses créances chez plusieurs fournisseurs et un important découvert bancaire. Dans un premier temps, le travail de leurs accompagnants a consisté à faire un état des lieux de toutes les dettes puis de rencontrer tous les créanciers pour négocier les échéances, ce qui a été fait avec la MSA et les fournisseurs d'aliments. En outre, le coût de l'école d'ingénieur de leur fille se montait à plus de 4000 € par an et les banques refusaient de couvrir ce découvert supplémentaire, mais ce financement a été sécurisé prioritairement par les accompagnants de Jacques et Huguette. L'endettement initial s'est aggravé avec la reprise de 9 hectares de parcelles et la contrainte d'en passer par la pratique (illégale) dite de l'« *arrière-fumure* ». Pour le couple, la somme s'est élevée à 6000 € l'hectare, soit un total de 54 000 €, versé directement en espèces, sans déclaration possible dans les charges d'exploitation.

Léa et Dyllan (Lorraine) : Ce sont explicitement les difficultés financières qui ont incité le couple à faire appel à *Solidarité Paysans* en février 2020 : « *le problème, il est là. C'est qu'on est couvert de dettes* », résume Léa. Les parents de Dyllan avaient connu en leur temps déjà d'importantes difficultés financières, et ils avaient été obligés de vendre des parcelles pour combler des dettes, ce qui n'était pas apparu très clairement à leur fils au moment de la reprise. Dyllan se rappelle tout de même avoir vu passer quelques huissiers lorsqu'il était jeune, sans en prendre la mesure, et ce ne sont aujourd'hui que de vagues souvenirs d'enfance. En outre, le père de Dyllan, en fin de carrière, n'avait plus investi. Il avait même pensé planter des peupliers, et n'a donc pas fait d'aménagement pour moderniser la production laitière. Le jeune couple n'était donc pas au courant des problèmes financiers des parents de Dyllan, sans quoi ils auraient certainement hésité à reprendre l'exploitation. Mais l'idée de vendre la ferme restait également inconcevable, aussi bien pour ses parents que pour Dyllan, « *il faut continuer* », jusqu'à la limite du possible, et peut-être même au-delà. La mise aux normes, finalement réalisée en 2008, avait été mal évaluée par le frère de Dyllan, premier associé du père dans le Gaec familial. Par exemple les silos avaient été oubliés dans le décompte des engagements, et il a fallu obtenir un emprunt complémentaire pour les financer. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas terminés, il n'y a qu'une plateforme bétonnée avec un réservoir pour des fluides. Le couple estime donc que ce sont, en premier lieu, les différentes erreurs de prévision et de calcul qui les ont fait basculer dans l'endettement, et qui vont les pénaliser durement pendant une période qu'ils évaluent à cinq ans encore ... « *s'il n'y a pas de tuile. Mais comme il y en a toujours...* ».

2.1.2. La surcharge de travail

La surcharge de travail pèse également sur la presque totalité des exploitants rencontrés, sans surprise, puisque « *l'épuisement professionnel est le principal problème observé par les bénévoles et les salariés du réseau chez les agriculteurs accompagnés : surcharge de travail, stress, fatigue. Les difficultés s'accumulent sur l'exploitation et au sein du foyer, avec une fatigue physique et psychique qui s'installe souvent insidieusement.* » (Louazel, 2017, p. 27). Les corps et les esprits s'épuisent alors que les agriculteurs n'en reconnaissent pas facilement les signes, « *ils se considèrent comme robustes et sont peu enclins à prendre soin d'eux-mêmes* » (Louazel, 2018, p. 258). La posture de base du paysan est de « faire face » dans une culture qui repose sur la valeur fondamentale du travail, et « *depuis la modernisation agricole, il existe une forme d'exemplarité sociale et économique qui fonctionne comme un système de pression.* » (Louazel, 2018, p. 258). Ainsi :

Michel (Lorraine) : Ses journées ordinaires s'étendent de 7h30 à 21h, ceci s'il n'y a pas de problème particulier (sa journée type de travail est décrite p. 129).

Monique et Marc (Lorraine) : Le départ en retraite du père de Marc l'a laissé seul avec sa compagne Monique pour mener l'exploitation. La diminution du nombre de bras actifs sur la ferme impliquait mécaniquement une surcharge de travail. La mère de Marc, qui s'occupait encore de la traite, s'est ensuite retirée, obligeant son fils à assumer cette charge supplémentaire, et rendant incertain le maintien même du troupeau.

Anne et Roger (Gard) : Les deux éleveurs ont été dépassés par l'expansion de leur cheptel, le nombre d'ânes est devenu trop important, générant une charge de travail excessive et des contraintes devenues difficiles à supporter. Ils partagent le sort de la plupart des éleveurs de ne plus avoir un seul jour férié, de devoir réparer régulièrement les clôtures, entretenir les espaces, nourrir toutes les bêtes et traiter les animaux malades, etc. Et, explique son accompagnatrice Martine, « *à un moment donné, ils ont été débordés* ». Le couple est endetté, mais sans connaître le montant exact des créances, du fait d'une comptabilité qui n'était pas encore clôturée pour l'année précédente.

Denis (Gard) : En 2019, dans un contexte de surcharge de travail, Denis fait un malaise cardiaque et tombe malade. Ses deux fils doivent tout gérer pendant presque une année. La reprise a alors du ensuite se faire dans une certaine précipitation, pénalisant quant à une meilleure organisation du travail.

Pascal (Vendée) : Pascal est rencontré par ses accompagnants dans un état d'épuisement avancé, il ne dort que peu, ou pas, et passe ses nuits devant la télévision ou bien va voir ses vaches, « *il dit que ça fait 20 ans qu'il n'a pas pris de vacances*, précise Alice, *qu'il est présent sur la ferme 365 jours par an et qu'il en a ras-le-bol depuis deux ans, depuis que sa mère est partie en EHPAD* ». Pascal n'a cependant pas de dettes, ce qu'avaient supposé les voisins qui ont lancé l'alerte,

au vu de l'état de négligence de la stabulation. Simplement, a-t-il ultérieurement précisé, « *depuis quelques années que ça dérape un peu, j'avais pas mal d'épargne et j'ai consommé toute l'épargne, l'épargne privée pour faire tourner la ferme* », mettant un point d'honneur à ne devoir d'argent à personne.

2.1.3. L'intrication des déterminants

Les tenants et les aboutissants de ces situations sont très différents. Malgré la visibilité de ces aspects spécifiques, ils ne sauraient être perçus et « traités » séparément de leur contexte. L'interaction des multiples déterminants, la nature des dommages engendrés ainsi que les fragilités et potentialités spécifiques de chaque "éco-système" professionnel/familial sont pris en considération pour étayer un accompagnement pérenne. Les deux exemples suivants présentent une série considérable d'éléments impliqués et intriqués dans ces situations qu'on ne saurait qualifier autrement que « complexes » :

Denis (Gard) La multiplicité des déterminants de cette situation, où chacun interagit avec les autres, a ici convergé pour constituer une sorte de « modèle de l'échec ». On y compte en effet : une surcharge initiale de travail, conjugués avec des problèmes de santé somatique plus ou moins liés aux conséquences d'un épuisement physique ; une baisse consécutive de la qualité du travail ; des difficultés psychiques peu aidées ; la répétition prolongée du modèle d'exploitation hérité du père, désormais trop marqué par l'obsolescence ; une conjoncture économique peu favorable pour le « légume historique » de l'exploitation, sans avenir sur un marché trop fermé et très concurrencé par les importations espagnoles ; des aléas climatiques qui ont fait baisser la production sur plusieurs années, jusqu'au désastre provoqué par la canicule de 2019 et une élévation du nombre de pathologies végétales ; le maintien d'une monoculture trop vulnérable à ces aléas ; une certaine précipitation dans la reprise par ses fils, du fait de la maladie de leur père, qui a les privé d'un temps de maturation d'un projet d'exploitation partagé ; la mésentente des trois associés (le père et ses deux fils) sur l'orientation à donner à l'exploitation ; une fatigue cumulée de l'épouse de Denis, aggravée par la lourde maladie de sa mère ; une comptabilité mal tenue et des investissements mal maîtrisés, en lien avec la mésentente des associés...

Jacques et Huguette (Nord) : Les motifs des difficultés rencontrées par les éleveurs sont multiples, relevant de registres relationnels, professionnels, familiaux et personnels. L'endettement est central, et le couple en a perdu le contrôle pour différentes raisons : le paiement de l'arrière-fumure, mais tout autant le souhait de rembourser *intégralement* cette somme indue pour des raisons morales ; l'attitude inconstante, inconséquente et même « destructrice » de leurs conseillers bancaires ; une mauvaise gestion du budget et une absence de priorisation dans les remboursements du fait de compétences et d'une attention insuffisantes accordées à l'aspect administratif et financier de la conduite d'une entreprise ; une surcharge de travail et un épuisement physique et moral ; une engagement trop « affectif » qui

n'était pas de mise dans des relations professionnelles ; la passion pour les vaches Flamandes, qui a entraîné un temps de travail excessif auprès des animaux au détriment d'autres exigences, ainsi qu'une croissance trop importante du troupeau, avec une étable et une salle de traite inadaptée, et trop d'animaux improductifs à nourrir ; un attachement très fort qui rendait la vente des bêtes presque impossible ; certaines méthodes de travail contre-productive et des outils obsolètes, ajoutant encore au temps de travail qui n'était plus compté, menant les éleveurs au bord de l'effondrement ; une honte qui poussait à dissimuler les difficultés ; la violence de la fille envers sa mère ; etc.

2.2. Conflits et conflictualités

La notion de conflit correspond à une importante diversité de situations. Les points de discorde ont en commun des conséquences possibles sur la santé psychique des professionnels concernés en provoquant ou en attisant une détresse psychologique. Les deux volets des tensions externes et internes sont assurément en lien, mais restent bien distincts : *« les conflits sont des manifestations visibles, la conflictualité est la dynamique psychique suscitée chez un sujet par des exigences internes contradictoires »* (Sassolas, 2008).

Il ressort de notre corpus de cas un trait dominant à cette multitude : chaque agriculteur rencontré a fait état de conflits au cœur de sa vie professionnelle, à un point tel qu'une question se pose : le conflit serait-il devenu aujourd'hui inhérent à l'activité agricole ? C'est du moins ce qu'il ressort des témoignages d'un corpus certes limité : le parcours professionnel en passe systématiquement, à des moments potentiellement décisifs, par une appréhension déterminante des conflits, parfois nombreux. C'est également un constat général au sein de l'association : *« Les problématiques psychosociales présentes chez les agriculteurs montrent que les questions relationnelles ont beaucoup d'impact sur l'exploitation : que ce soit des conflits, des non-dits, des enjeux de patrimoine, etc. »* (Louazel, 2017, p. 35). Dans certains des cas rencontrés, l'issue non résolue de ces conflits peut conduire le professionnel à ressasser le sentiment péjoratif d'être en situation d'échec, voire à se penser dans l'impossibilité d'échapper à cette impasse autrement que par la mort.

La grande majorité des études qui portent sur le conflit l'examine et le catégorise généralement à partir de ses composants observables : les personnes, le domaine d'activité, l'objet du conflit, etc., ce qui peut donner lieu à des catégorisations fines comme les conflits intrafamiliaux, intergénérationnels, avec l'administration, avec les créanciers, les conflits relatifs à l'accès au foncier, etc. Mais cette représentation du conflit à partir des seuls éléments visibles dans l'espace social, bien que nécessaire, nous semble insuf-

fisante, voire parfois obscure ou paradoxale, pour comprendre en quoi le conflit a mené, ou peut mener un agriculteur vers une décompensation. Par exemple, *le suicide d'un agriculteur endetté serait plus « compréhensible » que celui d'un agriculteur aisé ?* La très grande majorité des agriculteurs en grande difficulté financière ne se suicident pas. Pour envisager la dynamique du conflit dans sa globalité, nous prenons l'image de l'iceberg : la face émergée est celle de la dimension conflictuelle qui occupe en toute visibilité l'espace social (conflits avec les voisins, la MSA, le Crédit Agricole, la coopérative...); la face immergée, invisible, et décisive, est celle du conflit interne, intériorisé et développée par le sujet. Ce que nous analysons ici est également « *ce qui fait conflit* » pour l'agriculteur ou l'agricultrice, qui peut sembler irrationnel lorsqu'il est considéré de l'extérieur, tel le cas de Monique (p. 20). Cette conflictualité issue d'« *exigences internes contradictoires* » est sous-jacente au conflit social, et déterminante de l'expérience vécue par l'agriculteur et de l'issue qu'il pourra, ou non, donner au conflit. Il semble d'autant plus nécessaire d'éclairer cette dimension subjective du conflit que l'accompagnement d'un agriculteur en difficulté se construit, initialement, et pour des raisons de faisabilité, le plus souvent à partir de la partie du conflit perceptible dans l'espace social.

Le conflit, et notamment l'absence d'issue à laquelle le sujet estime se trouver confronté, est appréhendé comme l'expression, la mise en tension, de contradictions majeures pour et par la personne. Face à des contraintes qui s'opposent ou s'excluent les unes des autres, il devient très difficile pour l'agriculteur - parfois impossible - de se positionner, ou de tenir une position. Ces contradictions sont ainsi à relire du point de vue de leur potentiel pathogène : elles se prolongent et éventuellement se transforment et se développent en conflits internes, en distorsions affectives et morales. La culpabilité ou la honte deviennent par exemple « *des voies essentielles de l'intériorisation de ces tensions et conflits* » (Spoljar, 2015). Il devient alors encore plus difficile d'assumer socialement la perte d'un statut ou les difficultés financières, « *avec une loi du silence qui muselle le monde agricole. La simple évocation du recours aux minima sociaux est vécue comme une honte, avec un poids conséquent du regard et du jugement social* » (Louazel, 2018, p. 258).

En clinique et psychodynamique du travail, les études montrent que « *du point de vue psychique comme du point de vue social, la séparation entre travail et hors travail relève d'une conceptualisation erronée* » (Dejours & Bègue, 2009). Le travail influence nécessairement « *l'économie des relations dans l'espace privé* » (*id.*), de façon négative (« *indisponibilité psychique et affective* », irritabilité, insomnies, etc.) ou positive (notamment en cas de succès au travail). Le travail de l'un peut conduire au sacrifice du

travail de l'autre, et de la vie familiale des deux. L'ajustement qui s'opère entre les deux sphères professionnelles en passe parfois par des conflits intrafamiliaux, et « *nombre de conflits insolubles dans l'économie des relations domestiques trouvent en fait leur origine dans les contraintes imposées au psychisme des deux partenaires du couple par le rapport au travail* » (*id.*). La raison est qu' « *il n'y a aucune indépendance possible entre l'ajustement psychologique d'un individu à ses contraintes de travail et l'évolution de la vie et des conflits à l'intérieur de la sphère privée* » (*id.*).

Il ressort de notre corpus de nombreuses références à des situations conflictuelles où les aspects professionnels sont indissociables des aspects familiaux. Cet ajustement entre les sphères professionnelle et privée est d'autant plus sensible dans les exploitations familiales qu'elles présentent encore la particularité de voir se développer, dans le même espace, l'activité professionnelle et la vie privée. La communication dans le couple, et plus largement au sein de la famille paraît également difficile dans ces familles où la réalisation des tâches professionnelles peut prévaloir sur les échanges de parole. Le problème semble se poser aussi d'une sorte de transmission ou reproduction intergénérationnelle des conduites en vase clos : si les membres d'une famille n'ont jamais su parler de façon constructive des sujets douloureux, comment pourrait-il à un moment donné en être autrement ? Le poids de la famille est d'autant plus pesant que la coprésence, voire la confrontation, est constante. On constate parfois une absence de construction commune de l'activité avec, par exemple, l'impression d'une répartition des tâches en silo ou la présence d'une frontière invisible entre les périmètres d'exécution des tâches de chacun. La plupart du temps, les vacances sont difficiles à programmer - et donc rares - du fait de la charge de travail, et/ou des contraintes quotidiennes qu'implique le cheptel. Et, symétriquement, ces vacances peuvent être facilement annulées au dernier moment, pour des raisons familiales. L'ajustement des sphères de vie semble ne s'accompagner, dans notre corpus, que de très peu d'éléments positifs. Même dans les configurations où chacun travaille au sein de l'exploitation familiale, le *temps ensemble* reste trop rare. La sphère professionnelle envahit et domine l'espace privé, et le réduit de manière peu supportable au regard des modes de vie contemporains.

En partant d'une analyse centrée sur la personne de l'agriculteur, nous avons abordé les conflits comme décrivant un périmètre autour du sujet, selon plusieurs zones concentriques qui ont vocation à se combiner ensemble, et parfois se potentialiser :

- 1/ Les conflits internes à la famille
- 2/ Les conflits avec les associés
- 3/ Les conflits issus du voisinage professionnel

4/ Les conflits avec les institutions et organismes

2.2.1. Les conflits internes à la famille

Parmi ces conflits qui se déclarent dans la sphère familiale, certains se déploient au sein du couple, d'autres concernent la fratrie, d'autant plus importants lorsqu'il s'agit d'association, et d'autres encore éclatent entre les générations.

2.2.1.1. Le conflit au sein du couple

Michel (Vosges) : Outre les difficultés financières et sa surcharge de travail, la demande initiale adressée par Michel à *Solidarité Paysans* portait sur les difficultés qu'il rencontrait pour ses problèmes de santé et les conflits conjugaux avec son épouse. Le couple est actuellement en instance de divorce. Le départ de sa femme a obligé Michel à assurer la totalité des activités, dont celles qui lui étaient moins familières comme la fabrication du fromage, d'autant plus que son épouse semble avoir eu quelques réticences à lui transmettre toutes les recettes et « secrets » de fabrication. Le divorce a été moralement douloureux, et matériellement difficile du fait de l'imbrication importante entre biens professionnels et personnels. « *C'était très conflictuel entre elle et moi* », explique-t-il. La séparation des associés a été signée fin 2019, et Michel n'a plus revu son épouse depuis (seulement en un simple échange téléphonique en décembre). Michel met en avant un chantage au suicide que sa femme aurait exercé sur lui, ce qui lui apparaît inacceptable. C'est une des raisons pour lesquelles il ne souhaite plus lui parler, ayant vécu à ce titre des expériences assez traumatiques. Michel a en effet « *dépendu* » sa femme à deux reprises, une fois à la maison et une fois dans le bâtiment agricole. Il en avait informé le médecin de famille qui, d'après Michel, ne semble pas avoir pris ce risque au sérieux. Ce risque est devenu pour lui insupportable. D'autres complications familiales sont venues s'ajouter à celles-ci. Sa femme a engagé contre lui une procédure pour violences conjugales. Michel nie l'avoir jamais frappé. Il considère que cette dénonciation malveillante est une opportunité pour favoriser le jugement de divorce à l'avantage de son épouse.

Nathan (Lorraine) : C'est le décès de son père qui a déclenché un questionnement douloureux sur le lien conjugal. Le choix a finalement été celui d'un divorce, après une longue phase de doute qui n'est peut-être pas tout à fait dépassée, explique Nathan, « *j'arrivais pas à me séparer de mon épouse parce que je savais pas si c'était ce que je voulais vraiment, donc j'ai... j'ai eu du mal à faire ce choix. Même si dans ma tête, je voyais bien que ça allait pas, donc* ». Nathan se sent en décalage de son « modèle » familial qu'il dit avoir « *cassé* », puisque ses parents sont restés ensemble jusqu'à la fin : « *mon père est décédé ici dans son lit avec ma mère qui était infirmière qui l'a aidé jusqu'au bout. J'ai vu mes grands-parents mourir ici, voilà, Ici, ça reste un cimetière avec mes ancêtres, avec mes aïeux et ça a beaucoup d'importance pour moi, je reste intimement lié à ces modèles-là* ». Cette rupture contrevient non seulement à l'exemplarité du couple parental, mais également, en

arrière-plan, aux valeurs qu'il portait, « *bon, voilà, là aussi, moi je suis plutôt... je suis plutôt transfuge de valeurs religieuses ici, j'ai été quand même... Mon modèle c'était aussi une famille construite et... comment, qui reste soudée contre vents et marées* ». Nathan est resté « *accroché* » à ces « *modèles* », tout en reconnaissant les avoir « *transgressés* », même s'il s'agit là aussi d'un « *fait de société* », estime-t-il, qui l'a influencé. Il n'en reste pas moins que cette rupture, qui n'est pas encore pleinement consommée, lui est douloureuse : « *mon épouse et moi on ne va pas vieillir ensemble, et c'est quelque chose qui me... m'a profondément aussi travaillé.* »

Anne et Roger (Gard) : Aux questions essentiellement professionnelles de gestion de l'exploitation s'associent des difficultés de couple. La charge de travail et sa perte de qualité ont impacté les relations conjugales et, symétriquement la dégradation des relations entre Anne et Roger a altéré leur collaboration professionnelle : « *le climat s'est détérioré et du coup, ça a impacté même le travail* », résume Martine. La nécessaire unité de coopération s'est décomposée au point même de laisser apparaître certaines rivalités professionnelles. La relation est actuellement en pleine crise, ce qui était déjà le cas lorsque l'accompagnement a débuté, un an auparavant, mais qui s'est aggravée, « *donc on est dans une période de transformation là, c'est en train de bouger* » explique Martine. La dégradation de la situation familiale « *s'est déclenchée du fait de la... du manque de ressources et de l'absence de salaire* ». Le moment « *déclencheur* », du moins révélateur, du caractère critique de cette situation professionnelle et familiale a été la question financière, qui était en fait à la fois une cause et une conséquence de la dégradation des relations et de la qualité du travail, lequel n'était plus fait correctement. Cette circularité a été évoquée par Anne, qui a confié à Martine : « *l'activité était liée à notre relation et dans la mesure où la relation a évolué et a bougé, ça remet en cause... ça questionne l'activité aussi* ».

2.2.1.2. Le conflit dans la fratrie

Denis (Gard) : Les conflits dans lesquels s'est trouvé pris Daniel concernent à la fois les relations avec ses fils, dans l'axe générationnel, et également entre ses fils, dans l'axe de la fratrie. Les antagonismes les plus profonds renvoient aux différents choix professionnels des uns et des autres. Denis entend poursuivre la pratique de son propre père à peu près à l'identique, sans pouvoir s'en détacher, comme « *sous une emprise* » : « *il a repris l'exploitation familiale, c'était du céleri, il faut rester sur du céleri* », résume Martine, « *le céleri, c'était ancestral depuis des années* », et il a donc mis un frein à la diversification souhaitée par son fils Antoine, associé aux circuits courts et à la vente directe de détail. Il n'arrive pas non plus à envisager que son autre fils Pierre veuille cultiver des céréales et entrer dans une logique de modernisation plutôt productiviste, « *avec un gros tracteur* », en abandonnant les serres et sans s'embarrasser du reste. Les conditions étaient réunies pour une désorganisation de la conduite de l'exploitation. La situation familiale semble tout aussi dégradée, non seulement au sein de la fratrie des enfants mais également du couple parental. La femme de Denis, aujourd'hui retraitée, exerçait en tant

qu'infirmière en libéral. Auparavant à ses côtés, elle ne semble aujourd'hui plus arriver à soutenir son mari, et se trouve peut-être elle-même épuisée par ces multiples difficultés. Lors d'une précédente entrevue, Denis a confié à Joëlle : *« ma femme a toujours été un soutien, aujourd'hui elle ne me soutient plus »*. Elle pense même qu'il est la cause des conflits entre les deux frères.

2.2.1.2. Le conflit entre générations

Damien et Sabine (Nord) : Au moment de la retraite de son mari, Ginette, son épouse et mère de Damien, ne souhait pas rester sur place. Il y avait une maison disponible sur l'exploitation, la maison des grands parents, que le couple était également prêt à racheter, mais son mari Armand, le père de Damien, voulait rester sur l'exploitation : *« pratiquement dans la cour de la ferme, explique Sabine. Et elle, c'était pas son choix, mais elle a pas su s'affirmer à ce moment-là en disant : "non, on reste pas là" »*. Le couple est donc resté sur les lieux, ce qui semble avoir pesé assez lourd par la suite. *« Et puis après, quand il décède, elle est encore moins contente parce qu'elle se retrouve là toute seule aussi. Et elle est en colère »*. Ce qui semblait difficile à Ginette n'est peut-être pas seulement de devoir rester sur la ferme, mais de se trouver dépossédée de ses prérogatives d'autrefois. Même présente sur le lieu, elle n'avait plus sa place dans la conduite de la ferme : *« voilà, voilà. Elle avait perdu son amour, elle avait perdu sa raison d'être qui était la ferme. Elle se retrouvait dans un lieu qu'elle avait pas choisi, voilà. »*. Le deuil de son mari a également été très difficile pour Ginette. Et c'est cette « colère », pense Sabine, que sa mère a retournée contre Damien : *« elle doit aussi vivre son deuil et elle critique sans arrêt son fils parce que elle, elle est franchement dans la colère d'avoir perdu son mari »*. Il semble que Ginette ait accablé son fils et disqualifié en permanence son travail, avec des termes que Sabine se remémore à haute voix : *« "c'est pas possible, les veaux sont sales, c'est pas bien, c'est pas comme ça qu'on faisait avec ton père" »*. Cette dévalorisation est accompagnée d'une culpabilisation - *« "Bah ton père, il a toujours travaillé pour toi, bah maintenant, il en est mort" »* -, et d'une infantilisation de Damien : *« En fait, elle était pas bien, elle. Elle reportait son mal-être sur mon mari, qui avait déjà assez avec le sien. Donc il s'est retrouvé enfant, c'est une relation enfant-parent. Les parents émettent de la pression hein, c'est plus une relation adulte-adulte. À ce moment-là, est-ce qu'il y a... je sais pas s'il existe quelque chose pour intervenir chez la belle-maman ou chez les parents. Est-ce qu'au niveau des chambres d'agriculture ou tout ça, est-ce que ça existe ? Je pense pas. »* L'appel à un tiers s'est imposé mais le couple est resté démuné face aux turpitudes maternelles, ceci jusqu'à l'« effondrement » psychique de Damien, estime Sabine : *« on avait beau essayer d'en parler, c'était impossible jusqu'au temps que Damien s'effondre, parce qu'il en pouvait plus de cette pression, mon mari Damien. Hein c'est ça Damien ? Il s'est effondré de tellement de pression. Mais là, vous voyez, c'est là où il manque quelqu'un en passage de retraite, peut-être une psychologue ou quelqu'un qui interviendrait pour... ou je sais pas, pour parler aux anciens. Parce que nous après, on n'est plus bien placé pour parler, vous voyez ? On est juge et partie. »*

Des moments de fortes tensions sont apparus entre Sabine et sa belle-mère, sans issue autre que le départ de Ginette, quelle que soit la nature de ce départ : « À l'époque, nous on s'est tourné vers d'autres personnes, des professionnels de santé, de santé mentale qui nous ont ouvert les yeux sur tout ça. Mais notre belle-mère, on peut pas l'emmener par la peau du dos ». Damien tempère : « c'était à elle de prendre la décision de par elle-même, ce n'était pas à nous. Ça aurait été encore une critique supplémentaire, parce qu'elle prend tout en critique. Dès qu'on lui parlait, c'était toujours... elle croyait que c'était pour la critiquer alors que c'était pour son bien quoi. ». Des professionnels ont ainsi été consultés, qui n'ont pu que leur conseiller de « prendre de la distance », ce que le couple a tenté, par étapes. La première mesure a été de mettre un terme à cette habitude qu'avait Damien d'aller déjeuner chez sa mère tous les midis. Sabine en fait ainsi le récit : « C'était déjà difficile ça. C'était très difficile d'un fils dire à sa maman : "bah je viens plus manger le midi parce que t'es tellement négative tous les midis que moi, quand je sors du repas, j'ai plus le moral" ». La seconde étape a été de lui demander de ne plus venir sur dans les bâtiments de la ferme. C'est à nouveau Sabine qui raconte ce qui se passait : « une fois qu'elle était en retraite, il a fallu dire à la maman qu'elle n'avait plus lieu de venir et faire le tour, l'inspection pour l'exploitation agricole. Parce qu'elle faisait l'inspection, c'était jamais bien, mais en plus, elle mettait des produits n'importe où... Enfin, elle voulait faire de l'hygiène, mais c'était pire que tout. Elle mélangeait les produits ... c'était un bazar monstre. » Ce mélange de produits dans le tank à lait provoquait une « mauvaise réaction » avec un dégagement de fumée. Ils retrouvaient également les barrières des parcs à vaches ouvertes. Damien et Sabine ont fini par appeler la gendarmerie, pensant que les responsables étaient des voisins malveillants. Les gendarmes leur ont expliqué que ces actes sont bien souvent le fait de proches, souvent au sein même de la famille. Cet appel aux forces de l'ordre a mis un terme aux tribulations de la mère de Damien et, aujourd'hui, les avis restent partagés sur ces désordres : Sabine pense que c'était une malveillance intentionnelle de la part de sa belle-mère, alors que pour Damien : « Elle pensait faire bien, mais alors c'était tout le contraire quoi. »

Jacques et Huguette (Nord) : Le père de Jacques était décédé avant le début de l'accompagnement, et la maman de Jacques vivait sous le même toit que son fils et sa belle-fille, quoique dans un appartement séparé. Cette situation n'a pas été sans conséquences, en ceci que les relations ont été parfois très tendues entre belle-mère et belle-fille, « surtout qu'elle est encore assez alerte, explique Philippe, et elle fait son petit tour pour voir un petit peu ce qu'il se passe quoi. Je dis pas qu'elle surveille, mais elle a un œil quand même. » Huguette se sentait observée, « clairement, elle se sent épiée en permanence par sa belle-mère », complète Xavier. Les accompagnants n'ont pas eu de contact avec elle et n'ont pu voir que les rideaux s'entrouvrir à leur arrivée. Le secret a été bien gardé pendant les huit ans d'accompagnement, peut-être parce qu'« ils avaient trop peur que ça sorte après dans le village », suppose Xavier. C'est sans doute avec sa fille Marjorie que les relations ont été particulièrement tendues. Dès la fin de ses études, Marjorie avait été invitée à participer à l'accompagnement et elle a été présente assez régulièrement aux

entretiens, ce qui a changé quelque peu la nature de cet accompagnement. Il s'agit d'une personne avec un caractère assez trempé (« *un caractère de cochon* » résume l'un de ses accompagnants), qui sortait d'une école d'ingénieur, avec un statut social et professionnel qui se démarquait fortement de celui de ses parents. Certaines séances étaient particulièrement violentes. Ainsi, se rappelle Xavier, « *on a assisté à des séances d'humiliation de ses parents de la part de la fille qui faisaient que sa maman, elle pleurait. La maman, elle était considérée comme moins que rien* ». Assister à ces scènes était « *pour nous quelque chose de difficile dans notre accompagnement* », au-delà de la gêne et de l'embarras, « *et elle prenait pas conscience qu'elle était en train d'humilier sa mère devant nous* », explique Xavier. Huguette comprend assez lentement et a besoin que les choses lui soient plusieurs fois réexpliquées, sa fille n'est pas très patiente, et donc « *dès qu'elle voyait que sa mère ne comprenait pas, ça prenait des proportions énormes* ». Philippe se souvient de même : « *Ça c'était choquant quand même, certaines réunions, la fille elle était terrible vis-à-vis de sa maman. Affreux, affreux ! On était vraiment gênés* ». Et nous, *on a vu la maman pleurer des dizaines de fois.* » La situation était d'autant plus pénible que Jacques ne prenait pas vraiment la défense de sa femme. « *Ça, ça me chagrînait*, explique Philippe, *il laissait dire. Et puis ça s'arrêtait là. C'était uniquement mère-fille, mais lui, il prenait pas position ni pour l'une ni pour l'autre.* »

2.2.2. Le conflit avec les associés

Monique (Lorraine) et son compagnon Marc ont souhaité s'associer avec un voisin avec l'objectif de réunir leur troupeau et ainsi de faire des économies d'échelle. Ils ont créé une association, dédiée uniquement à la partie laitière, les deux entités initiales restant autonomes. Une SCL (Société Civile Laitière), est créée en 2008, la première dans les Vosges, et devient opérationnelle en 2009. Mais il n'a pas fallu beaucoup de temps à Monique pour comprendre que cette collaboration n'allait pas continuer, malgré les engagements pris. Les associés se sont séparés de fait, si tant est qu'il y avait eu association, quasiment morte-née. Chacun a repris son troupeau et revendu son propre lait à la laiterie, le GAEC d'un côté, et Patrick de l'autre. L'association est un échec, du fait de mésententes et d'agissements douteux de la part de leur associé Patrick. En décembre 2010, un huissier de justice est venu chez nous pour réclamer le paiement d'une partie de la fosse à lisier construite pour la nouvelle mise aux normes de la SCL. Possédant environ la moitié des parts de la SCL, Monique et Marc ont continué à rembourser approximativement la moitié des emprunts. Leur associé ne remboursant rien, ils ont pensé que cela ne servait à rien de continuer à honorer les traites, et ont fini par arrêter complètement les versements. Ils ont, de cette manière, entériné le fait qu'ils ne travaillaient plus ensemble et que chacun avait repris son troupeau. Cette crise entre associés a abouti à la dissolution de la SCL trois mois plus tard, soit un an à peine après son démarrage effectif. Quant à leur ancien associé, celui-ci ne semblait pas affecté outre mesure, étant assez familier des situations scabreuses. Il est déjà en redressement judiciaire à titre

personnel, du fait de son implication dans plusieurs autres affaires. Il semble ainsi passer aisément au dessus de ces contingences, ayant d'ailleurs pu se faire élire maire de son village. Les proches se sont demandé pourquoi Monique et Marc sont allés s'associer avec ce voisin « *connu comme le loup blanc* », comme étant quelqu'un de peu fiable, peu honnête, et « *beau parleur, et puis toxique en fait* ».

2.2.3. Les conflits issus d'un voisinage professionnel

Un second périmètre du conflit se dessine vers des relations professionnelles élargies à un voisinage géographique. Les conflits qui marquent ces situations semblent s'apparenter dans le discours des agriculteurs au sentiment d'être abandonné par des tiers qui ne font pas l'effort de comprendre leurs contraintes de travail. Ce type de conflit entre en résonance avec le manque de reconnaissance du travail et la solitude.

Michel (Lorraine) : Suite aux conflits conjugaux, Louise, la femme de Michel, avait fait savoir dans le voisinage qu'elle était victime de son époux et, à ce jour, explique Michel, « *il y a la moitié de la vallée qui ne me parle plus* ». Il affirme se désintéresser de ce bannissement et n'avoir pas envie de ce battre pour ça, ce thème ayant « *le vent en poupe en ce moment* ». Il répète à l'envi « *je m'en fiche* », « *C'est comme ça* », « *ça ne m'empêche pas de vivre* », « *ça ne me dérange pas* », de façon suffisamment réitérée pour que l'on puisse plutôt comprendre le contraire. Ainsi répète-t-il : « *dans la vallée, il n'y a plus personne qui me parle* », « *les paysans du coin, il n'y a plus un qui me parle* », « *on ne me manifeste pas de l'hostilité, mais quand vous les croisez, ça ne dit plus bonjour, voilà* », etc. En outre, ses six chiens de protection du troupeau, des bergers d'Anatolie, constituent une autre source de difficultés avec le voisinage parce qu'ils arrivent parfois à se sauver du parc. En mars dernier, deux d'entre eux sont descendus jusqu'au village et ont tué un chat, ce qui a durci le conflit avec le maire qui accepte mal ces chiens de protection, surtout parce qu'il leur arrive d'aboyer la nuit.

2.2.4. Les conflits avec les institutions et organismes

Bertrand (Vendée) a manifesté un comportement suicidaire et manifesté de la violence envers plusieurs personnes dont il estime qu'elles l'avaient mis en difficulté. Etaient particulier visés la MSA qui avait lancé une procédure de règlement à l'amiable, du fait d'un endettement depuis plusieurs années, et également la DDTM, qui n'avait pas versé les aides MAE.

Léa et Dyllan (Lorraine) : Un des nombreux reproches adressés par Léa et Dyllan à leur banque est le manque de compréhension et de souplesse. Par exemple, malgré l'annonce d'une rentrée d'argent imminent sur le compte, de l'ordre de quelques heures, les chèques ou prélèvements présentés ont été immédiatement refusés. Les 50 € de frais pour « incident » par chèque rejeté, plus les courriers de relance, sont très mal supportés. 150 € pour trois chèques refusés en une même journée mettaient Léa hors d'elle. Ces rejets de chèques constituent le motif de fond de sa colère et,

pense-t-elle, de sa dépression. « *L'élément déclencheur de ma dépression, ça a été les banques hein, ça a été ça en fait.* » Le rapport aux banques est ainsi particulièrement ambivalent et conflictuel. Dans le meilleur des cas, la banque « *j'y pense pas* ». Tout en estimant qu'« *ils ont quand même fait des choses pour nous* », Dyllan affirme qu'« *ils veulent notre peau* ». C'est en particulier depuis un an que les relations se sont tendues, lorsque l'autorisation de découvert a été retirée, entre autres au motif que les subventions Pac sont déjà consommées avant même d'être versées ; également du fait que le bilan n'est pas bon et que les comptes débiteurs ont dépassé le découvert autorisé, et que Dyllan aurait des « *oeillères* », puisque, selon les propos rapportés de la banquière, « *bah il ne voit pas que ça ne va pas bien hein* ». De son côté, Dyllan est débordé par ces questions, « *moi je n'arrive plus à penser* » dit-il, et Léa n'a « *plus de mots* » pour qualifier sa banquière. Les appels téléphoniques de son agence sont le plus souvent adressés à Dyllan qui semble mieux garder son calme, et sont vécus par Léa comme de véritables agressions. Le conflit entre Léa et sa banquière est devenu une affaire personnelle, à la limite du sentiment de persécution nourri, semble-t-il, par le fait qu'à une période, l'agence l'appelait quotidiennement pour réclamer des régularisations en menaçant de rejeter des chèques, ce qu'elle faisait le plus souvent. Léa s'occupant de l'administratif, envoyant des mails pour indiquer des « *créneaux de solvabilités* » manifestement assez étroits, se trouve naturellement plus exposée à ces contacts qui la font déborder, reconnaissant tout de même que « *c'est peut-être moi aussi qui durcit le truc* ». Par exemple, elle pense qu'un appel qu'elle a reçu la veille de son anniversaire a pu être motivé par une intention de nuire : « *je comptais passer le week-end tranquille, bah merci tu viens de me le foutre en l'air !* » a-t-elle lancé à sa banquière. Léa ne croit plus son interlocutrice quand celle-ci affirme qu'elle ne fait que suivre les instructions de sa hiérarchie. Elle la soupçonne de tenir un double discours, « *c'est deux poids deux mesures* », avec une version quand elles sont en tête à tête, et une autre version lorsque Léa est accompagnée aux réunions par *Solidarité Paysans*. Dyllan, plus souple, a fini par reprendre un peu la main sur ces relations. Mais les deux prêtent cette intention aux banques, à tort ou à raison, de préférer voir disparaître les exploitations en difficultés pour pouvoir refinancer ensuite un repreneur plus solvable, « *parce que dans le milieu paysan, ne vous inquiétez pas hein, ça va peut-être pas bien, mais il y a une partie qui va très bien et une partie qui est là pour acheter hein.* ». La banque financerait donc, prioritairement, celui qui pourrait s'installer avec plus d'aisance.

Jacques et Huguette (Nord) : L'attitude de la banque semble lourdement impliquée dans ce mouvement d'effondrement de l'exploitation de Jacques et Huguette : elle a « *vraiment déraillé* », dit Philippe, leur accompagnant, « *on a eu un conseiller bancaire qu'on n'arrivait pas à lire les premières années, relate Xavier. Et après, on a eu un silencieux, quatre années où on a eu un gars qui disait rien. Enfin... il avait prévu de céder d'exploitation* ». En effet, en se présentant une fois dans le bureau du conseiller, alors que celui-ci s'était absenté momentanément, les accompagnants ont aperçu le dossier sur lequel était marqué : « *exploitation non viable, plus de financement possible* ». Et, confirme Philippe, « *c'était un arrêt de mort* ». Il semble

que ce silence en guise de réponse soit une technique de la part de la banque. Le conseiller se dispensait souvent de répondre, sans vouloir se rendre compte des conséquences, ou bien, explique Xavier *« disait oui à des choses et il ne les tenait pas. Et puis tout d'un coup, il bloquait quelque chose qu'il n'avait pas prévu... enfin, on avait du mal à avoir une lecture raisonnée et raisonnable de son action. Et ça, ça a amené beaucoup d'incertitudes et de pressions »*, Philippe explique que *« la pression de la banque était devenue énorme. À une époque, on voyait pas clair du tout et la banque ne donnait pas de réponse. Et pour lui c'était terrible la pression qu'il avait »*. Jacques semblait écrasé par cette charge morale, plus encore peut-être que par l'épuisement physique. Xavier le décrit ainsi : *« il ne pleurait pas mais il avait les larmes aux yeux. On voyait son regard s'humidifier et on sentait la pression dans sa manière de parler »* Et Philippe ajoute : *« la fatigue, c'est une chose, c'est vrai. Mais la pression, ça accentue fort les choses quoi. C'est la pression financière : "comment je vais faire pour payer, comment je vais faire, comment je fais faire, je m'en sors plus" »*. *C'est ça qui l'accablait, c'est cette pression-là »*, ceci d'autant plus que Jacques mettait un point d'honneur à régler ses dettes.

2.3. Les contraintes de la pluriactivité

Si la pluriactivité ne concerne pas uniquement le monde agricole, l'objectif ici est toutefois de préciser en quoi elle peut être spécifique à ce milieu. Lorsqu'elle est imposée par des contingences purement économiques, elle est susceptible de provoquer une dispersion chronophage et un épuisement physique et mental chez les agriculteurs/éleveurs, en ce qu'*« elle met les travailleurs à l'épreuve d'une coordination nécessaire de leurs multiples ancrages et identités passés, présents et projetés »* (Dupuy & Bui, 2016). La faiblesse de certains revenus a depuis longtemps contraint nombre d'exploitants à multiplier des activités professionnelles rémunératrices bien souvent éloignées de la production agricole, ce que les historiens attestent depuis l'époque médiévale : *« des tenanciers vivent sur des exploitations fragmentées qui couvrent à peine un hectare et sont obligés d'exercer un autre métier, devenir des chauxfourniers ou récoltants de chaux, des boisseliers ou fabricants d'outils en bois, des brassiers ou journaliers embauchés à la journée et sur la base de 250 jours en comptant les congés forcés et non rémunérés le dimanche et à l'occasion des fêtes religieuses. Ces gens ont des salaires de misère, de 10 à 30 deniers par jour ! »* (Legay, 2009). Cette multiplication des tâches se réalise en tension, et potentiellement en contradiction avec cet autre effet des mutations professionnelles qui porte vers la segmentation et la spécialisation. A partir d'observations singulières, l'hypothèse peut être posée que certaines situations de pluri-activité *« subie »* (même si elle parfois socialement valorisée) participent d'une *« usure mentale »* (Campéon & Batt-Moillo, 2008 ; Dejours, 2000) impliquée dans la détérioration de la santé tout à la fois physique et mentale. Cette hypothèse n'a pas un caractère sys-

tématique (Spoljar, 2019), elle questionne la spécificité de ces situations où la pluriactivité est imposée. Il faut en effet également constater que des équilibres professionnels, qualifiables sans aucun doute de « précaires », peuvent faire l'objet d'un choix assumé et satisfaisant pour certains exploitants, malgré les difficultés rencontrées. Certains modes d'existence en régime de pluriactivité apparaissent équilibrés ; d'autres sont instables et en voie de fragilisation professionnelle et/ou familiale. Les facteurs qui orientent vers l'équilibre ou le déséquilibre sont manifestement nombreux, circonstanciels et *a priori hétérogènes*. Surtout, ils ne peuvent pas être dissociés des histoires de vie, personnelles et professionnelles (modes d'entrée dans l'activité, héritage ou acquisition de l'exploitation, âge et état de santé, etc.). Ce qui semble préserver la viabilité de chaque configuration pluriactive, au-delà d'un certain seuil économique généralement assez bas, est le rapport personnel et subjectif au travail, c'est-à-dire la cohérence que les agriculteurs peuvent, ou non, y trouver ou y constituer, à titre personnel.

Cette pluriactivité s'appréhende donc à un double niveau :

- au niveau interne de l'activité professionnelle agricole, au titre des compétences multiples désormais indispensables à la conduite d'une exploitation. La pluriactivité de l'agriculteur, la nécessité de savoir tout faire, être en mouvement constant, gérer la ferme, le matériel, la maison et la famille, semblent caractériser le quotidien de la totalité des professionnels rencontrés, selon des éprouvés différents.
- au niveau externe de l'activité agricole, par le recours à d'autres sources de revenus, impliquant donc une diversité des contraintes temporelles, physiques, mentales, en décalage avec les préoccupations premières de l'activité agricole. Cette situation se retrouve également dans les organisations familiales où l'un des membres exerce une activité externe pour assurer un équilibre financier et permettre le maintien de l'exploitation agricole.

Les cas de Léa, puis de Jacques et Huguette illustrent les contraintes de la pluriactivité interne, ceux de Anne et Roger, de Denis, puis de Sabine concernent les contraintes de la pluriactivité externe.

Léa (Lorraine) s'occupe de la gestion administrative, avec beaucoup de difficultés, bien qu'aidée par une comptable. Elle s'occupe aussi de la traite des vaches : « *ça me déplaît pas. La seule contrainte, c'est la traite du soir, c'est chiant, ça coupe la journée. Le matin, ça ne me dérange pas* ». Elle entretient également les veaux destinés à la boucherie, au moins une vingtaine en permanence. Et à ces occupations professionnelles s'ajoute sa charge de mère de famille avec trois enfants scolarisés. Face aux difficultés financières, l'idée est apparue que Léa reprenne un emploi salarié dans le commerce, mais la charge de travail qui incomberait à Dyllan, notamment s'occuper des deux traites quotidiennes, a fait renoncer à cette éventualité. Dyllan pense pourtant qu'il pourrait y arriver, motivé également par le

fait que sa femme aurait un emploi dans le domaine professionnel qu'elle préfère : « *je m'adapterai hein. Et puis pas le choix hein. Si après, elle s'épanouit là-dedans...* ». C'est donc Léa qui estime, en connaissance de cause, que le poids de la tâche serait intenable et que la tentative risque de mal se terminer. Si ce n'est plus elle, c'est lui qui y laissera sa santé. Léa pense également que si la ferme devait être vendue, Dyllan sombrerait dans la dépression. Dyllan ne met pas vraiment en question la charge de travail, pourtant importante, mais essentiellement l'insuffisance de la rémunération correspondante : « *on bosse, on bosse, mais le lait n'est pas assez payé à sa juste valeur* ». La diversité des tâches et le risque d'éparpillement ne semblent pas être une difficulté. Sont considérés essentiellement comme problèmes majeurs le manque à gagner et la très faible rémunération : « *un revenu imposable pour nous deux à 2750 €, [...] et on se dit : "mais punaise, on fait un métier qui normalement nourrit les gens, mais ça ne nourrit pas nous"* ». Parmi les nombreuses conséquences de cette dispersion attentionnelle, un contrôle de l'Agence de Services et de Paiement s'est mal passé, parce que plusieurs vaches avaient perdu leur marquage, certaines n'avaient qu'une boucle sur deux, et trois passeports manquaient, ce qui est considéré comme « grave » par les instances de contrôle. En fait, Dyllan et Léa ne savaient pas très bien combien de boucles manquaient, et ils en avaient commandé une douzaine avant la visite, ce qui leur a tout de même permis d'échapper à des ennuis plus sérieux. Sans doute ces négligences auraient-elles pu être évitées, et ils se seraient ainsi dispensés d'une pénalité sur les versements de la PAC l'année suivante, dont le montant n'a pas été précisé. La charge de travail est mise en cause à cette occasion par Dyllan, « *avec les marchés et tout ça, on est moins auprès des bêtes* », et Léa s'en prend à des exigences administratives indues qui exercent une pression inutile sur les exploitants.

Anne et Roger (Gard) : Avant même que les problèmes de comptabilité de l'exploitation ne deviennent critiques, le couple a subi une importante surcharge de travail, éprouvante, l'a mis en difficulté par une démultiplication des tâches. Et « *là, ils ont vraiment perdu pied bah parce qu'ils avaient des chèvres, ils avaient les ânes, ils avaient les balades, ils avaient les hébergements... il y avait beaucoup de choses à faire quoi* » explique Joëlle. Ils avaient d'ailleurs auparavant un surplus de chèvres et beaucoup d'ânes qui ne servaient pas pour l'exploitation. Les chèvres étaient utilisées dans des ateliers pédagogiques, assez nombreux, qu'ils ont tout de même interrompus fin 2019. Les deux éleveurs ont été dépassés par l'expansion de leur cheptel, le nombre de bête est devenu trop important, générant une charge de travail excessive et des contraintes devenues difficiles à supporter. La dispersion était trop importante et, ajoute Joëlle, « *Roger n'a pas les compétences pour la gestion* ». Il était auparavant enseignant en Belgique, et a rejoint Anne qui s'était d'emblée occupée de la gestion de l'exploitation, mais cet éparpillement des activités, et leur trop grand nombre, les ont obligé à prioriser le soin aux animaux, au détriment d'autres aspects essentiels de la conduite de l'exploitation.

Denis (Gard) reprend son travail après sa période de longue maladie, dans ce contexte très dégradé : l'exploitation est mal en point, l'endettement progresse et les disputes entre ses deux fils s'intensifient. Denis décompense alors et traverse un « *burnout* »,

selon les propres termes, et dont il peut parler assez ouvertement. Il connaît à nouveau une longue période de maladie. Denis se porte très mal, et traverse un épisode dépressif. Il a alors décidé de quitter l'exploitation et de reprendre son ancien métier d'éducateur spécialisé sur des chantiers d'insertion, en laissant ses fils s'arranger et prendre les décisions entre eux, gardant simplement un regard distant sur l'exploitation. Il semble plus ou moins redynamisé par cet emploi salarié à l'extérieur de la ferme, « *il dit que c'est ce qui le tient* » rapporte Martine. En outre, étant proche de la retraite, il a pu avoir ainsi l'espoir d'augmenter ainsi le montant de sa pension. Il continue néanmoins à s'occuper de la partie administrative et commerciale pour aider Pierre qui se trouve en surcharge de travail. Mais cette solution ne fonctionne pas du tout. Aujourd'hui, les deux frères sont en conflit, Antoine a quitté la ferme, et Pierre reste seul sur l'exploitation.

Sabine (Nord) : L'engagement de Sabine dans les activités de la commune a sans doute joué un rôle de catalyseur de l'effondrement de son mari Damien. C'est du moins ce qu'elle pense. Elle a été ajointe du maire pendant six ans, et s'est consacrée à cette fonction sans compter son temps. Ce travail demande également une grande disponibilité d'esprit : « *en fait, c'est une bonne école, mais il faut être libéré de tout autre stress* ». Ce qui aurait pu éventuellement être bénéfique dans un autre contexte s'est avéré funeste pour le couple, en ajoutant aux difficultés déjà existantes pour Damien, mais dont Sabine n'avait pas encore clairement conscience. Et Sabine énumère les charges qu'elle devait déjà supporter, qui ont fini par potentialiser les tensions et les conflits domestiques : « *c'est-à-dire que quand vous avez encore des obligations en plus pour une mairie, bénévole, etc. On avait trois enfants, on n'était pas présent. Je subissais la pression d'une mairie et les jeux de pouvoir en mairie. Je rentrais très énervée après les conseils municipaux. Après les réunions, j'étais très énervée. Je rentrais pas sereine. Et je râlais sur mon mari ; Sabine met ainsi en relation son engagement à l'extérieur de la vie familiale et de l'exploitation avec l'aggravation de la situation de Damien, jusqu'à la dégradation de son état de santé : « ça participe aussi à la chute. Du fait de cette moindre disponibilité de son épouse, et des tourments supplémentaires que celle-ci avait à assumer, les multiples charges auraient poussé Damien à recourir à l'alcool pour soulager ses tensions explique sa femme : « pour supporter le travail, la pression, sa maman, la mairie, parce que il devait s'occuper des enfants le soir, voilà. Il devait supporter ma mauvaise humeur aussi quand je rentrais du Conseil municipal. Et mon mari a sombré dans l'addiction qu'il a fallu traiter après. »*

Il reste nécessaire de souligner certains aspects positifs de la pluriactivité, quand celle-ci est choisie et non subie, et bien organisée.

Léa et Dyllan (Lorraine) : C'est grâce à la vente directe, dans laquelle il est engagé pour la troisième année, que le couple estime s'en sortir, ou plutôt se maintenir la tête hors de l'eau. Dyllan et Léa vendent quotidiennement du lait, des œufs et de la farine sur des marchés proches, qu'ils ont choisi par affinité personnelle. Le lait provient de la ferme, et le reste est acheté puis revendu, ce qui est autorisé dans la limite de 10% du chiffre d'affaires. Léa, et surtout Dyllan, soulignent à plusieurs reprises le plaisir

retiré de cette activité de distribution, qui leur permet des échanges personnels quotidiens : « *quand on voit les clients en face de nous, ça nous rebooste* », explique Dyllan, « *on sait pourquoi on se lève le matin* ». Et c'est aussi vrai pour Léa, qui explique « *quand des fois j'ai pas le moral et que bon, allez hop, je vais au marché* », échangeant parfois avec des clientes sur les difficultés des paysans. Ces clientes lui apportent à cette occasion leur soutien moral, « *et quand il y en a dix qui vous disent ça dans la matinée, on se dit : "bon, finalement on n'est pas là pour rien"* ». Ils ne sont ainsi plus seuls sur une exploitation avec des vaches et des dettes, et c'est ça qui les fait tenir, admettent-ils tous les deux. La transformation de produits laitiers n'est pas envisagée, compte tenu de la charge de travail actuelle, alors que Dyllan avait déjà pensé à faire du beurre et de la crème fraîche. La vente directe est pourvoyeuse de revenus et de satisfaction, mais également consommatrice de temps. Les 115 ha et la vente les mobilisent « *à mi-temps* », dit Dyllan, c'est-à-dire « *12 heures par jour* », même si « *ça dépend des saisons* » et ils ont pleinement conscience qu'ajouter cette contrainte serait catastrophique. Il y a un autre argument en défaveur de cette initiative, à lui seul rédhibitoire, qui est la nécessité d'un nouvel investissement dans un « *laboratoire de transformation* », ce qui est exclu avant le règlement des dettes. Sur cette question, le couple a fait un choix que chacun reconnaît comme raisonnable.

2.4. La perte d'autonomie

La perte d'autonomie est tout d'abord spontanément évoquée au regard des difficultés financières qu'affrontent les agriculteurs de notre corpus. Le vécu d'impuissance face à l'endettement et aux exigences de la profession est un élément central de leurs témoignages, qui expriment le sentiment de ne plus avoir le contrôle sur leur exploitation et leur futur. Ils se décrivent comme dépendants des créanciers et plus globalement de la société. La continuité de leur exploitation, et donc de leur activité, est teintée d'incertitude. Leur pouvoir décisionnel s'amenuisant, ils se retrouvent prisonniers de situations professionnelles devenues précaires en dépit des efforts fournis, source de frustration et de détresse. De Charybde en Scylla, ces batailles menées « *contre l'aliénation* » (Dejours, 2006) peuvent entraîner l'agriculteur dans ces situations critiques, toujours douloureuses, éventuellement pathologiques, de manière indirecte. En effet, « *sous la loupe de la clinique du travail, l'aliénation ne se condense pas dans les nouvelles pathologies mentales qu'on observe aujourd'hui dans le monde du travail, dans la mesure où, paradoxalement, ces pathologies sont plutôt l'expression tragique d'une lutte contre l'aliénation.* » (Dejours, 2006).

Le travail, face au surendettement et à la fatigue, devient "immobile" : travailler pour ne rien gagner, enchaîner des journées avec une haute intensité sans que l'agriculteur puisse « voir vu le jour ». Certains agriculteurs semblent avoir rejoué chaque jour le

mythe de Sisyphe dans le monde agricole, jour après jour, mois après mois, année après année, luttant jusqu'au soir pour atteindre l'objectif, se lever le matin sans avoir avancé.

L'illustration la plus criante de cette perte d'autonomie économique, et donc décisionnelle, est peut-être celle de la souffrance des éleveurs bovins laitiers face à la dégradation du soin, par manque de moyens financiers, apporté aux bêtes auxquelles ils sont fortement attachés. La passion dont certains éleveurs font part concernant leur profession est justifiée par le travail avec le vivant. Les animaux sont investis par les agriculteurs de façon complexe, à l'articulation d'un rapport au travail et d'un lien d'affection. Les travaux de Jocelyne Porcher (2002) ont ouvert la voie à cette compréhension différente du rapport des éleveurs à leurs bêtes, source de plaisir et mais aussi de souffrance dans le travail.

Nous sommes ici face à des situations de « *souffrance éthique* » (Dejours, 1998), ce qui « *survient lorsque le sujet agit à l'encontre de son sens moral* », autrement dit lorsque l'agriculteur « *est amené à exécuter des actes qu'il réprouve, en réponse à des prescriptions le plus souvent imposées au nom de la rationalité économique. La contrainte à « mal travailler », à dégrader la qualité du travail en bafouant les valeurs et règles de métier* » (Dejours, Gernet & Rolo, 2015). Ce type de souffrance est d'autant plus grave qu'elle soulève un « *problème spécifique au regard de la prévention en santé mentale au travail* » en mettant au premier plan « *le rôle pris par le sujet dans la genèse de cette souffrance* », en interrogeant « *la participation à des activités jugées pourtant "immorales"* » (*id.*). Ces questions sont aussi difficiles à élaborer par les agriculteurs concernés qu'à aborder par le chercheur (ou préventeur) confronté à un repli défensif.

Tous les exploitants présents dans cette étude ont fait peu ou prou état de cette perte d'autonomie, de multiples manières. Nous citons ici le problème de la dépendance aux conseillers :

Léa et Dyllan (Lorraine) : Quelques aides externes ont permis d'améliorer les techniques de production. En particulier une technicienne en lait, Marlène, est intervenue régulièrement après 2012 et son apport semble avoir été conséquent pour la conduite de l'élevage. Une réorganisation avait alors été mise en place, ce qui semble en lien avec la remontée progressive des bilans jusqu'en 2015. Marlène était très appréciée par Dyllan et Léa, mais elle a quitté son poste et s'est trouvée remplacée par un nouveau technicien, avec lequel l'entente ne s'est pas établie, « *il nous a fait faire changer d'aliments, tout ça, ça ne marchait pas* ». Ce dernier a été depuis à nouveau remplacé par un autre technicien pour le suivi de la production, avec des résultats peu convaincants. La nécessité d'un appui technique ne fait cependant pas de doute, « *on payait un gars pour avoir du conseil, pour avoir aussi un peu de résultat derrière. Parce qu'un œil extérieur fait toujours du bien. Nous quand on est dedans, on fait peut être des conneries qu'on s'en rend pas compte.* ».

Mais Dyllan et Léa sont restés perplexes face à certains discours contradictoires : d'un côté une incitation à l'extension des installations - « *faire du béton* » leur a-t-on dit -, ceci pour améliorer la qualité et pour que le lait soit payé plus cher ; de l'autre, les banques, qui entendaient tout d'abord recouvrer les dettes, et donc ne pas cautionner un quelconque investissement.

Il est également apparu que l'agroécologie peut constituer un « *levier de redressement de l'exploitation fragilisée* » :

Nathan (Lorraine) avait pensé, 2009, à la possibilité d'une conversion à l'agriculture biologique et en a formé le vœu qui se réalisera en 2011. Le sens donné à cette réorientation est le recouvrement d'une autonomie, en termes de « *maîtrise* » de décision et d'exécution, ce qui correspond au fait « *de ne pas avoir finalement de compte à rendre à un associé ou à un pair, ça m'a permis de faire des choix personnels et de les assumer* » explique-t-il, ce qui était rendu possible avec la fin de d'une association quelques années auparavant. L'adhésion au nouveau mode de production a été pleine et entière, et vécue sur le mode d'un « *bouleversement qui donnait du sens* » par opposition à une approche initialement intensive, adoptée passivement comme pour la plupart des agriculteurs des générations précédentes. Ainsi explique-t-il : « *je suis un gars qui a fait ses études en 1980, donc j'ai appris en école agricole à produire. Donc à produire davantage en incorporant des fongicides, des herbicides, de l'engrais, de l'azote, machin, on m'a appris à produire dans les années 80, donc voilà. Et puis après, on a vu ce que ça faisait quoi. Moi mon grand-père avait 20 vaches, mon père en avait 40, moi j'en ai 80 et puis finalement, on n'arrive qu'à tirer un pauvre salaire avec tout ça quoi.* » Nathan en a ainsi tiré les conséquences : « *donc à un moment donné, tu te dis : pourquoi aller toujours dans cette voie-là, il y a peut-être d'autres solutions* ». D'où cette réflexion que Nathan a menée vers l'agriculture biologique en essayant de changer un modèle qui, à son avis, est « *un modèle qui va dans le mur* », un modèle industriel qui ne correspond pas aux attentes de la société. La structure a connu là une évolution significative, non pas en surface mais en technique, qui n'a cependant pas réduit la charge de travail, et le départ de Serge a aggravé la situation.

2.5. Usure mentale et désymbolisation des pratiques professionnelles

« La symbolisation, comme l'indique l'étymologie de *symbolon*, c'est réunir des éléments séparés, deux ou plusieurs. La désymbolisation, c'est au contraire désunir, et la déliaison renvoie à la destructivité » (Brun, 2016).

Si symboliser, c'est « *métaboliser ses expériences et leur donner une forme, se créer soi-même et le monde dans cette mise en forme* » (Brun, 2016), la désymbolisation des pratiques professionnelles forme la face souvent cachée, et toujours sombre, de l'expérience professionnelle subjective qui met la personne dans une impasse psychi-

que, confronté à des pratiques qu'il ne peut pas, ou plus, s'approprier. Cette défaillance de la symbolisation de l'activité peut engendrer un phénomène de « déliaison psychique », au centre de décompensations graves. Dans des conditions normales, au sens de non pathogènes, l'activité de travail « offre des possibilités énormes de réalisation et d'expression » (Dejours, 2003). Ce travail peut pleinement être le « médiateur de l'accomplissement de soi dans la société », autrement dit « il structure l'identité des personnes ». Mais à l'inverse, « si vous touchez à cette identité, si vous l'empêchez de se construire, vous poussez l'individu vers la dépression, voire le suicide » (*id.*). Ce thème est abordé par deux grandes catégories de situations, qui semblent baliser graduellement ces processus de symbolisation/désymbolisation dans le travail :

- 1/ situations limites, qui pourraient à tout moment devenir intenable ;
- 2/ témoignages qui semblent exprimer un début préoccupant de désymbolisation.

2.5.1. La pente critique vers la désymbolisation des pratiques

Tous les agriculteurs de notre corpus font, ou ont fait face, dans leur travail, à des difficultés telles que leur identité professionnelle, peut ou aurait pu vaciller. Dans cette lutte constante pour maintenir leur activité, et/ou la faire évoluer, lorsque les processus de symbolisation sont opérants, des solutions ou des issues de secours peuvent être trouvées. Ces professionnels sont alors en capacité de poser un regard raisonné sur les difficultés qu'ils affrontent, et sur eux-mêmes.

S'agissant d'exploitants accompagnés, la majeure partie de notre corpus met en évidence une seconde catégorie de situations qui semble à la lisière du versant positif d'une symbolisation réussie et du versant négatif d'une désymbolisation défaillante. Dans les situations que nous considérons ici, la relation que l'agriculteur entretient avec l'objet de ses craintes, et les réponses de l'environnement qui lui sont données ou qu'il sollicite, sont « déterminantes pour le devenir du travail de symbolisation », qui peut être favorisé, entravé, ou bloqué (Roussillon, 2016). L'agriculteur est encore à même de poser un regard réflexif sur les difficultés qu'il affronte, mais il suffit de peu pour qu'elles se morcellent et débordent sa capacité à les métaboliser, c'est-à-dire les intégrer dans un tissu représentatif satisfaisant. Les situations décrites sont des indices, des points d'alerte, qui annoncent la rupture potentielle d'équilibres devenus précaires.

2.5.1.1. Désymbolisation et usure mentale

Léa et Dyllan (Lorraine) : Lors de son installation, le couple n'a pas imaginé que la charge de l'exploitation allait être aussi exigeante en temps et en dépense d'énergie. Cependant il s'y engage sans ménagement, mais également sans grande visibilité :

« On fait pour que ça tourne, il faut que ça tourne, une exploitation », dit Léa, « on ne cherche pas à dire "c'est compliqué" ou "c'est pas compliqué", on y va. Et c'est une fois que ça devient compliqué qu'on se dit : « houlala, dans quoi on s'est... dans quoi on s'est mis ».

Roger (Gard) a traversé un épisode dépressif, il ne se levait plus, « une sorte de burnout, explique Joëlle, à ne plus avoir envie de rien faire, à ne plus avoir la force ni physique ni morale ». En outre, complète Martine, « il y a des problèmes d'alcool aussi. Au niveau humain, c'est... ça s'est beaucoup dégradé ». Sa conjointe a essayé de le soutenir, dans la mesure de ses possibilités. Elle lui a également proposé de s'adresser à des personnes qui pouvaient l'aider, trois personnes susceptibles d'intervenir de manière différente, mais Roger n'a pas voulu l'envisager, « il était plutôt en repli et sur la défensive », explique Joëlle. A la fin de l'été, « il s'était carrément mis de côté. Il ne s'occupait plus de rien. Il buvait beaucoup, Il ne se levait pas pour s'occuper des bêtes ». Et de ce fait, c'est Anne qui a dû tout prendre en charge. Il y a ainsi un important risque de rupture du couple. La relation s'est détériorée à un point tel que le statut de l'exploitation est mis en question, ce dont Anne a parlé encore récemment, début octobre.

2.5.1.2. Le rapport de l'éleveur au travail de ses bêtes

Contrairement au premier postulat, « empathique », que Jocelyne Porcher a posé au démarrage de ses travaux, il y a une vingtaine d'années, « qu'aimer les animaux était un facteur de bien-être pour les animaux et pour les éleveurs », ses enquêtes ultérieures montrent que, s'il existe bel et bien « un engagement affectif envers les animaux », les agriculteurs en souffrent parfois considérablement (Porcher, 2019). Ses recherches ouvrent alors une piste sur les difficultés affrontées dans le travail, à partir du nouveau constat « que, dans les productions animales, souffrance humaine et souffrance animale sont liées ». La compréhension part du travail des animaux, envisagés comme des « acteurs ignorés du travail », et permet aujourd'hui de « définir le travailler animal, pour une vache comme pour un chien, comme l'effort que doit fournir un animal au-delà de la prescription, au-delà des procédures, afin d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés » (*id.*). Ce point de vue permet entre autres choses, de mieux entendre ce que disent les agriculteurs des réalités de leur travail et d'accéder à des aspects vécus de l'activité jusqu'alors imperceptibles. Des dimensions plus subtiles du travail apparaissent comme les processus de « collaboration » réciproque entre le berger et la brebis qui vient d'elle-même à la traite, comme l'« expertise » de la brebis qui connaît les chemins, les heures de travail et de liberté... expertise de l'animal qui renvoie elle-même à l'expertise patiente de l'éleveur, qui sélectionne ses candidates, les forme à devenir de futures productrices laitières professionnelles. On peut par exemple ainsi émettre l'hypothèse que l'éleveur travaille avec non pas avec un « cheptel », simple outil de

travail, mais avec un « collectif » constitué entre les animaux et lui, ce qui renvoie aux « règles de métier, qui résultent de constructions collectives », à la « mise en œuvre d'une intelligence spécifique qui mobilise les expériences » (Ganem, Gernet & Dejours, 2008). Comprendre le travail de l'éleveur face au travail de ses animaux fait apparaître la « contribution active » que suppose la coopération, et la part d'« engagement subjectif » qu'elle produit (*id.*). On perçoit alors l'intensité de l'investissement que demande à l'éleveur la co-construction avec ses bêtes de ce travail d'équipe, et le risque de s'y dissoudre, si les éléments d'équilibre venaient à disparaître.

Michel (Lorraine) : La prédation constitue un problème à la fois économique et moral, professionnel et personnel, et c'est sans doute aussi pourquoi Michel s'est investi sur ce dossier auprès de son syndicat. Son combat s'est socialisé, intellectualisé et valorisé par sa mission syndicale, en tant qu'élu national, ce mandat le sortant significativement de son isolement, en l'engageant dans un combat culturel. Le monde de Michel est construit dans la verticalité, le situant « en haut », à la fois géographiquement, puisque sa bergerie est près des cimes, et professionnellement, car il est un berger, représentant d'une certaine noblesse traditionnelle de l'élevage, ancien praticien de la transhumance dans les alpages. L'opposition avec le monde d'« en bas », celui de la vallée, est profondément marquée. Ce lieu « inférieur », matériellement et symboliquement, est celui où les clients trouvent sa marchandise trop chère, où résident les agriculteurs qui ne lui parlent plus, où officie le maire du village qui l'ostracise à cause de ses chiens, pourtant nécessaires pour protéger les brebis, etc. C'est un monde « incompréhensible », pour ne pas dire parfois méprisable, celui des valeurs dégradées.

2.5.2. Le versant opaque de la désymbolisation

Nous détaillons des situations qui nous semblent avoir fait basculer l'agriculteur, qui ici les subit plus qu'il ne les affronte, dans l'insuffisance des processus de symbolisation. Pour comprendre cette « dynamique de désymbolisation », il est nécessaire de cerner ce qu'elle n'est plus. Les processus de symbolisation posent le cadre fondamental d'une pensée rationnelle. Autrement dit, une symbolisation réussie permet au sujet d'envisager deux objets « rapprochés mais cependant maintenus distincts », de les comparer en les nuancant ; à l'inverse, « si lors de ce rapprochement ils se dissolvent l'un dans l'autre », le travail de symbolisation est avorté (Perron, 2016), générant une confusion dans l'esprit de la personne. La désymbolisation laisse alors le professionnel dans un face à face immobile avec des situations déstabilisantes, en perte de ses « capacités de réflexivité » (Brun, 2016), sans possibilité de prise du recul, d'une mise à distance adaptée des difficultés. Les processus de symbolisation faisant défaut, le professionnel n'est plus en capacité de « s'approprier son vécu » (Brunet, 2016), de déployer

des questions essentielles relatives à sa santé mentale, « *comment être soi sans s'annuler en l'autre, ou à l'inverse sans être radicalement seul ?* » (Perron, 2016), au risque d'être absorbé par ce qui lui pose problème, de s'y perdre et s'y dissoudre.

L'appel téléphonique à une association a également pour fonction, du point de vue de l'appelant, de permettre une certaine décharge de la tension psychique que provoquent ces impasses. Les défenses psychiques n'étant plus efficaces pour rétablir une stabilité mentale, la décharge pulsionnelle liée à un envahissement de l'impuissance se fait par la violence. Si chez certains les difficultés économiques provoquent un départ de la structure agricole, chez les autres, ceux qui restent, ceux pour qui la décision de partir est inconcevable, cette désymbolisation de l'ordre d'une désintégration, peut mener à un effondrement identitaire, et le suicide peut alors apparaître comme une voie de sortie envisageable, parfois la seule.

2.5.2.1. Le sens du travail morcelé ou perdu sous les contraintes externes

Les professionnels rencontrés évoquent des situations où la perte de sens de leur métier est presque toujours, *in fine*, associée à la perte d'une capacité à se projeter dans l'avenir. Ce contexte révèle différents degrés de proximité et de violence. Ce peut être la contrainte incoercible d'un environnement professionnel qui force à poursuivre le travail sans débattre de cette perte de sens du travail, bien souvent balayée car imputée à un pessimisme transitoire. C'est aussi la contrainte exercée par un contexte élargi de mutations sociétales.

Léa (Lorraine) : A la question de savoir comment Léa et son conjoint ont « tenu », face à l'adversité, au « technicien défaillant », aux banques peu bienveillantes, au « mauvais esprit » de la coopérative laitière, à la « trahison » du frère, Léa explique qu'elle n'a justement pas tenu. Elle fait état d'un épisode dépressif d'environ neuf mois, qui a commencé en juin 2019. Elle ne dormait plus la nuit, avait une activité réduite, et était marquée par la tristesse à un point devenu alarmant pour sa famille. « *Quand on fait une dépression on ne se voit pas tomber dedans. [...] Vous savez, c'est quand vos enfants ils vous disent : "bah... tu sais maman, ça fait longtemps que t'as pas rigolé ; avant, tu rigolais, tu souriais ; maintenant, tu ne souris plus, tu ne rigoles plus"* ». Son mari a pu la retrouver par terre dans la salle de traite, en pleurs. Ses enfants inquiets, la surveillaient à certains moments, par crainte d'un passage à l'acte. C'est la pensée de son mari et de ses enfants qui la détourne des pensées suicidaires. Son médecin généraliste a imposé un arrêt de travail d'un mois et une prescription d'antidépresseurs. Et c'est Dyllan qui a dû assurer la presque totalité des tâches pendant que sa femme était en incapacité de travailler.

Un suivi psychologique d'un an a également été mis en place, que Léa estime avoir été bénéfique, au moins parce que « *maintenant, je prends les choses autrement* », en particulier face à ces chèques refusés par la banque qui la mettaient en ébullition, et

ainsi, « *ma banquière. Je lui ai dit : "tu vois, l'année dernière j'ai été malade, vous n'allez pas réussir une deuxième fois à me foutre par terre".* »

2.5.2.2. Le déclassement

Nathan (Lorraine) : Le regard rétrospectif sur presque quatre décennies de sa ferme donne à Nathan un sentiment de déclassement, ou du moins de dépassement. Il fait pour son compte ce constat, pour le moins largement partagé, que son métier a profondément évolué : apparaissent en premier lieu l'augmentation de la taille des exploitations, les multiples contraintes réglementaires, les contingences économiques, l'évolution de la société vers le numérique, et de nouvelles techniques qui permettent, mais également obligent à travailler différemment, évoquant tour à tour « *les drones, les satellites, tout un tas de choses comme ça* ». Nathan estime avoir pu profiter de certains progrès techniques, mais se sent assez largement débordé et même marginalisé : « *Bon, moi j'ai pas su m'adapter forcément à ça* ». En particulier, les outils informatiques ne font pas partie de son monde. Nathan essaie actuellement de gérer sa trésorerie sur un tableur, « *mais bon j'ai bien du mal avec tout ça parce que ça ne m'intéresse pas en fait finalement, pour dire la réalité. Donc je vais essayer de surnager là-dedans, mais c'est pas mon truc. Moi j'ai piloté au nez, aujourd'hui on est... on a un téléphone greffé dans notre poche, enfin voilà, c'est... moi c'est des trucs qui me dépassent quoi, ça ne m'intéresse pas* ». Ce pilotage approximatif n'est assurément pas sans lien avec ses problèmes financiers. Nathan comprend son décalage comme un fait de génération : « *je suis plus forcément très adapté à la vie nouvelle, dit-il, donc je conçois bien que je suis un peu d'une autre époque quoi, je... ma vie est derrière moi en partie* ».

Au moins Nathan est-il conscient des exigences imposées par ce mouvement de modernisation, sans pour autant se sentir apte à suivre cette perpétuelle mutation, en effet « *c'est... c'est compliqué quand même de vraiment coller à cette évolution permanente et de se remettre suffisamment en cause pour l'accompagner voire la devancer, bon* ». C'est aussi pourquoi il compte sur des collaborations avec des jeunes professionnels, plus familiers avec ces outils modernes, cherchant à faire coïncider transmission et renouvellement : « *donc je pense que c'est peut-être là où je cherche aussi à transmettre, c'est aussi pour intégrer des gens plus jeunes, plus réactifs et plus adaptés* ». Le modèle familial traditionnel est celui de personnes qui ont énormément compté pour lui, comme les parents des jeunes agriculteurs avec lesquels il s'est associé et intimement lié dans le travail. Et, affirme-t-il, « *moi, ça je le revendique comme étant un vrai modèle d'agriculture qui fonctionnait et qui a fonctionné jusque dans les années 60-80 et puis qui est en train de disparaître, mais c'était un modèle qui avait vraiment du sens* ». Et c'est bien celui qu'il a voulu adopter après son mariage, en se recentrant sur sa maison, sa ferme et sa famille. C'est un modèle « *plus introverti, plus centré sur une idée qui est de maintenir quelque chose qu'on vous a donné* ». Ce choix, que Nathan estime « *louable et logique* », est aussi celui qui l'a contraint à abandonner la plupart de ces activités affectionnées, sans doute au-delà d'un seuil acceptable de frustration, puisque c'est,

pense-t-il, « *ce qui peut-être a été aussi à l'origine de ma rupture avec ma femme pour retrouver peut-être des choses que j'avais pas pu faire et peut-être les refaire à nouveau, ce qui est un peu le cas depuis deux ans.* ».

2.6. La transmission

« Nous naissons, pour ainsi dire, provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons, en nous, le lieu de notre origine, pour y naître après coup et chaque jour plus définitivement. Chez certains l'endroit de leur naissance spirituelle coïncide avec celui que l'on trouve mentionné dans leurs papiers d'identité, et cela doit donner un bonheur inouï que d'être jusqu'à ce point identique avec les circonstances ! » (Rilke, 1956)

Les problèmes de transmission (professionnelle, sociale patrimoniale, culturelle) posent la question de l'évolution et de l'avenir des activités agricoles, particulièrement au regard des petites exploitations familiales qui forment le terrain de notre corpus de cas. Les liens entre les sphères privées et professionnelles se renforcent ici plus fortement qu'ailleurs, par l'histoire de ces familles d'agriculteurs ancrées dans la coexistence professionnelle de plusieurs générations, dans un territoire nourricier qui peut porter leur nom, ou à l'inverse les stigmatiser comme les étrangers définitifs d'un canton distant de quelques kilomètres. En d'autres termes, les problèmes liés à la transmission (réussie ou non) de l'exploitation éclairent toute la complexité des processus de filiation/désaffiliation à l'œuvre au travers de l'activité. Nous examinons ce thème de la transmission du point de vue des derniers « repreneurs » au sein des exploitations rencontrées, et dans la perspective de trois grandes catégories de situations, qui constituent notre corpus :

- 1/ la transmission contrariée ou impossible : nuancée par deux versions possibles, la fin de lignée ou le départ des enfants
- 2/ la transmission imposée : la gestion difficile de l'héritage
- 3/ la transmission librement consentie, voire désirée

Point central de beaucoup de témoignages, il nous semble intéressant de contextualiser ici l'enfance à la ferme pour enrichir une compréhension générale de certains processus psychologiques sous-jacents aux transmissions professionnelles.

D. Lhuilier analyse le travail comme « *un objet à double face* » : s'il est « *collectif, social, normé, contraint* », il est aussi un « *objet imaginaire, c'est-à-dire l'écran sur lequel vient se projeter le désir, et donc les investissements singuliers, fonction de l'histoire du sujet. C'est aussi pourquoi il peut être un "théâtre d'opérations" pour les conflits laissés en souffrance dans l'histoire personnelle* » (Lhuilier, 2006). Dans le mi-

lieu agricole, les trajectoires individuelles, professionnelles et familiales s'entremêlent autour de la ferme familiale.

A quelques exceptions près, tous les agriculteurs concernés ont grandi dans le milieu agricole. Leurs témoignages questionnent l'impact d'une enfance baignée dans la culture agricole sur le devenir adulte et sur le rapport subjectif à la profession d'agriculteur. Le vécu de cette transmission intergénérationnelle apparaît comme un élément central de leur histoire et joue aujourd'hui un rôle particulier, notamment dans les problématiques dépressives rencontrées.

2.6.1. La transmission contrariée ou impossible

La modernisation de l'agriculture soumise aux enjeux économiques toujours plus concurrentiels met à mal la pérennité de l'ancrage culturel des agriculteurs. Les diverses obligations de remaniements professionnels auxquelles ils doivent faire face mettent en jeu des conflits entre une survie individuelle et la préservation du patrimoine familial. Sa modification peut être perçue comme une trahison et aboutir à une situation d'impasse pour des agriculteurs dont la transmission de la ferme est au fondement de la famille, particulièrement lorsque les héritiers potentiels en refusent l'héritage ou y mettent fin par la suite.

Nathan (Lorraine) a quatre filles, et aucune ne va reprendre la ferme. Cette question de sa succession et de la transmission est omniprésente dans le discours de Nathan, c'est une pensée envahissante qui oriente, mais qui semble peut-être également désorienter la conduite de l'exploitation par une focalisation sur ce thème qui finit par faire oublier certaines exigences organisationnelles. Ce qui se joue dans cette préoccupation assez envahissante n'est en fait pas seulement le sort futur de l'exploitation, en soi, mais ce qui donnerait rétrospectivement sens à quatre décennies d'engagement professionnel, avec un coût humain assez élevé, du fait de l'échec final du couple et de l'abandon de nombreuses possibilités d'existences personnelles et professionnelles. Ainsi explique Nathan, « *j'ai acquis tout un tas de choses dans ma vie en développant ma ferme et je suis même pas sûr de pouvoir les récupérer en sortant* » et « *il est pas forcément évident que j'arriverai à valoriser ce que j'ai acquis moi à ma sortie* ».

Nathan espère actuellement pouvoir se donner les moyens de conditions de travail satisfaisantes, trouver une solution pour la transmission, et puis vivre comme son père pour profiter du résultat de 40 ans de labeur quotidien en s'accordant ce qui lui fait plaisir, découvert dans son enfance. Il souhaiterait être à la hauteur du modèle paternel en tant qu'exploitant, et comme un « chef de famille » qui laisse un bel héritage après lui, « *une belle fin quoi, et puis une fin qui soit porteuse d'avenir quoi. En gros, c'est ça, moi j'ai pas envie de voir tout s'effondrer après moi en disant : "bah voilà, les bâtiments sont vides, la maison il y a plus personne dedans". Et puis*

en fait tout ce travail antérieur des générations passées finalement se termine après moi. Alors, il y a... il y a toujours un avenir, mais bon, enfin voilà, c'est... j'espère pouvoir initier quelque chose après moi. ».

Son père, qui appartient au passé, est toujours pour Nathan le fil directeur de l'avenir, non seulement pour la fin de sa carrière, mais jusqu'à la génération suivante. Mais ses modèles ne semblent plus tout à fait à la mesure des exigences actuelles de la conduite d'une exploitation agricole. Nathan n'a qu'une envie très mesurée de s'adapter à des conditions qui ne correspondent pas à ce qui l'intéresse, que ce soit les structures modernisées ou le modèle familial. Il lui reste cependant ce vœu profond d'aller jusqu'au bout de ce qu'il a porté pendant des décennies, de faire vivre « *un bel outil de travail* », en espérant que quelqu'un puisse le reprendre et le faire prospérer, sans doute autrement qu'il ne l'a fait lui-même, mais dans le sens d'un héritage, vécu aussi comme une dette à assumer. « *C'est ça, il faut essayer de boucler la boucle* », puis vivre après selon ses « *vrais choix* », après avoir assumé son propre héritage, de manière particulièrement ambivalente : « *Voilà, je pense qu'on fait des choix, mais en même temps et bah on s'inscrit dans un contexte familial et qu'on accepte et qu'on revendique même. Et puis après, bah c'est certain que parfois c'est aussi aller à l'encontre de ses choix personnels. Bon, je pense que c'est vrai que j'aurais pu... j'aurais peut-être pu partir, j'aurais peut-être pu avoir une vie totalement différente, mais bon voilà, la vie a fait que...* ». Mais, ajoute-t-il, « *j'ai fait ma part, j'ai fait progresser* ». C'est ce que l'accompagnement s'efforce de valoriser pour sortir Nathan de la dépréciation de son bilan, et qui ne s'entendait pas souvent auparavant, et plus du tout pendant quelques années, alors qu'il peut affirmer désormais : « *l'exploitation, je l'ai fait évoluer de telle façon et puis bah ma foi j'en suis fier, et sincèrement, c'est intéressant oui, c'est intéressant* ».

2.6.2. La transmission imposée

A mi-chemin entre la transmission impossible et l'héritage convoité se situent ces trajectoires agricoles de l'héritage imposé. Cette situation de handicap initial avait été repérée dans une enquête interne à Solidarité Paysans : « *Alors que certains agriculteurs parlent de choix véritables d'installation, la plupart insiste sur un engagement dans l'exploitation dès leur plus jeune âge avant d'avoir pu discerner leurs propres choix de vie.* » (Louazel, 2018, p. 257). C'est l'histoire de ceux ou celles qui n'ont pas osé refuser, ou qui ne se sont pas posé la question de savoir si cette transmission leur convenait, ou encore qui nourrissaient d'autres projets, mais qui ont été rattrapés par les aléas de la ferme. En conséquence, « *plus tard, à l'âge adulte, alors que la fratrie a pris son indépendance, ces agriculteurs témoignent d'une forte pression familiale qui limite leurs marges de manoeuvre et dont il est difficile de se soustraire. L'exploitant est agriculteur comme son père, son oncle ou son grand-père, avec un patrimoine à conserver malgré les dettes et un savoir-faire familial dont il faut se montrer à la hauteur.* » (Louazel,

2018, p. 257).

Denis (Gard) était initialement éducateur spécialisé. C'est en 1992 qu'il a repris l'exploitation de son père lorsque celui-ci est parti en retraite. Denis a entièrement adopté le modèle mis en place par ce dernier : la culture des céleris pour la vente en gros. Son père était resté très présent sur l'exploitation, jusqu'à son décès il y a 4 ans.

La « transmission par alliance » peut parfois s'apparenter à une transmission imposée, tel Léa, qui a épousé la ferme en même temps que le fermier :

Léa (Lorraine) n'est pas issue d'un milieu agricole. Elle est fille d'ouvriers qui ont travaillé leur vie durant dans la sidérurgie-métallurgie. Elle avait auparavant une activité commerciale dans la grande distribution et a suivi son époux dans la reprise de l'exploitation laitière. La politique des quotas avait encore cours lorsqu'elle a commencé, et la ferme bénéficiait d'un volume de 60 000 litres, ce qui avait pu la rassurer, aussi se sent-elle maintenant beaucoup plus livrée à l'adversité. Cette activité agricole n'est donc pas un choix premier, et elle semble assez largement subir cette situation, en lui attribuant explicitement ses soucis de santé, tant physique que mentale. Léa serait même soulagée si son mari décidait de vendre la ferme, ce qui lui permettrait de retrouver un emploi dans le commerce. Et elle ne souhaite d'ailleurs pas voir ses enfants reprendre l'exploitation, au point même de s'opposer, du moins pour le moment, à ce vœu déjà exprimé par son aîné. Léa évoque à ce propos le mode de transmission très et sans doute trop fermé, quasiment endogamique, du milieu agricole : « *un agriculteur, quand il a sa ferme, il faut qu'il ait un garçon. Si le garçon il naît, il est censé reprendre le flambeau* », suscitant par ces propos un débat avec son mari. Elle met en exergue cette contrainte de loyauté dont son mari affirme tout d'abord ne pas être convaincu, alors qu'il fait part à maintes reprises de l'importance de la transmission patrimoniale et professionnelle au cours de l'entretien. Et Léa de poursuivre : « *si le garçon dit : "non non, moi je ne veux pas être agriculteur", houlala, les parents ils font de gros yeux, "mon Dieu, c'est pas comme ça que ça devrait marcher"* ». Ils en viennent à conclure qu'une reprise par une fille n'est plus aujourd'hui une originalité « *mais, tout de même, ajoute Léa, il faut que ce soit un enfant* ». Et Dyllan finit par assumer ce désir de transmission, expliquant qu'« *on a l'espoir de laisser un patrimoine derrière nous* ».

2.6.3. La transmission convoitée

Dyllan (Lorraine) : Sans formation agricole initiale, Dyllan a repris l'exploitation de ses parents, qui ne lui était « *pas destinée* », ceci pour deux raisons, explique-t-il : tout d'abord parce que la succession était promise à son frère aîné, Dyllan étant le dernier de la fratrie ; et ensuite parce qu'il avait fait le choix professionnel d'être mécanicien, sans manifester initialement d'intérêt particulier pour une activité professionnelle agricole. Il n'avait donc pas fréquenté le lycée agricole, mais avait préféré suivre une formation en mécanique. « *Et puis après, la passion, l'agriculture [l]'a rappelé* », ceci parce qu'il a « *baigné dans l'agriculture* », dans la ferme de ses

parents. Ainsi, explique-t-il à plusieurs reprises, « *j'ai repris la ferme par passion* », et puis il a « *entraîné* » sa femme Léa dans son aventure. Il reconnaît d'ailleurs, en plaisantant, qu'il y a eu, en quelque sorte « *tromperie* », puisqu'il n'était pas paysan lorsqu'il s'est marié et sa conversion n'était pas à l'ordre du jour.

2.6.4. La transmission librement consentie

Bertrand (Vendée) a repris la ferme de ses parents, qu'il a énormément fait évoluer. Il ne semblait pourtant pas destiné à cette activité, ses parents ne l'ayant pas encouragé en ce sens. Il aurait même été plus ou moins rejeté par son père. Il semble que ses parents, aujourd'hui retraités, aient été très durs avec lui, mais Bertrand ne parle pas facilement de sa famille. Il avait passé le concours d'entrée dans la police et, au moment où il a obtenu une affectation, il a changé d'avis et s'est associé en GAEC avec son père malgré une mauvaise entente, en octobre 1990. Bertrand est un « *passionné de génétique* », il a participé à des concours, auxquels il emmenait ses enfants, et a obtenu plusieurs prix. Cela montre clairement qu'il avait à cœur de prouver ses capacités. Sans doute s'était-il donné comme objectif de prouver à ses parents qu'il était à la hauteur, et peut-être même de faire mieux qu'eux ? Dans sa ferme, Bertrand était un « *bouureau de travail* », exigeant sur la qualité. Doué professionnellement, « *il n'aimait que le travail* » et semblait y consacrer le plus clair de son temps, s'accordant peu de loisirs, « *et c'est quelqu'un qui était assez dur lui aussi avec ses garçons, enfin il faut que ça file droit* », à l'image de ce qu'il a manifestement lui-même vécu avec ses parents. Cette exigence lui a permis de faire évoluer l'exploitation.

Damien (Nord) n'a pas été poussé par ses parents à s'installer sur l'exploitation : « *on m'a pas dit : "c'est toi qui va reprendre l'exploitation", explique-t-il. J'ai fait ce que j'avais envie de faire* ». Mais finalement « *c'est de père en fils ici l'exploitation* », et cette transmission va probablement se poursuivre avec son aîné. C'est lorsque les difficultés sont apparues qu'un doute s'est installé sur l'opportunité de cette reprise : « *il y a un moment quand ça allait pas trop avec les parents, on s'est demandé si on n'aurait pas mieux fait de prendre une exploitation agricole à l'extérieur, parce que... bah au départ on savait pas que ça allait se passer comme ça.* ».

Cette problématique est particulièrement centrale et largement ambivalente pour Nathan, à la fois subie et assumée :

Nathan (Lorraine) relate : « *Je suis né dans une maison particulière avec de fortes implications d'ordre familial, avec une histoire forte auparavant.* », explique Nathan. La maison et la ferme ont trois siècles d'existence, et ont constitué un patrimoine familial qui a cimenté un lignage. Le premier à avoir travaillé sur la ferme était le grand-père de Nathan. Nathan a connu ce grand-père pionnier qui est décédé lorsque lui-même avait 23 ans, en 1990. Son père avait alors repris la ferme, puis Nathan a pris sa suite : « *moi, je suis un peu la troisième génération à poursuivre l'aventure* ». Il se considère comme « *dépositaire de cette aventure* » et chargé de cette mission consistant à « *faire vivre cette maison finalement familiale* »,

et en particulier « *cette ferme qui faisait vivre la maison et cette maison qui vient de loin et voilà, je suis le seul aujourd'hui à gérer, à vivre ici* ».

Nathan comprend sa vie à partir d'une histoire, professionnelle et familiale, dont la dynamique est la transmission et d'ailleurs, explique-t-il, « *je dis souvent que je suis un peu le maillon d'une chaîne* ». Sa préoccupation pour cette question devenue assez obsédante est au centre de ses réflexions : « *Alors que j'ai vécu avec mes grands-parents, mes parents puis ma famille puis aujourd'hui je suis tout seul dans cette maison-là et je me pose des questions de ce que va devenir cette maison par rapport à moi, mes filles* ». Nathan espère par-dessous tout assurer un avenir à cette maison et à cette ferme, mais n'est pas sûr d'y arriver. Il a pourtant « *essayé de faire sa part* » et, dans l'actuel contexte, dit-il, « *bah finalement cette chaîne pourrait être rompue après moi* ». Cette question douloureuse oriente ses interrogations, « *ça a énormément d'importance dans ma réflexion* » précise-t-il.

Le « regard des ancêtres » porté sur lui et la mission dont il se considère investi ont été autant un moteur qu'une entrave. Ainsi explique-t-il que « *cette charge émotionnelle ou cette charge affective a été aussi un frein à ma liberté. Mais bon, voilà, j'essaie de trouver l'équation qui va permettre à cette maison de continuer d'exister et puis de transmettre quelque chose après moi* ». Nathan s'est ainsi trouvé la fois porté et contraint, d'une certaine manière piégé par le sentiment d'une dette à honorer. La résolution habituelle de la dette associée à un héritage est de la transmettre à la génération ultérieure. Encore faut-il qu'il y ait un nouveau porteur de cet héritage qui puisse lui-même constituer le maillon suivant de la chaîne des générations... Nathan a fait l'expérience intime de cette dialectique sociale et professionnelle inhérente à la modernisation de l'agriculture, induisant une forte tension entre poursuite de la tradition et renouvellement des pratiques. Cet héritage, il pense d'ailleurs l'avoir constitué lui-même pour une large part : « *je n'ai pas été investi d'une mission sans que j'en sois à l'origine* », mais le concevant comme une sorte de « *choix par défaut* », pour cette raison qu'il ne s'était pas donné les moyens d'une autre carrière : « *j'étais pas un foudre de guerre dans mes études générales, j'aurais dû... j'aurais peut-être eu du mal à obtenir le baccalauréat [...] j'ai pas eu l'opportunité de faire des choses d'envergure* ». C'est aussi une des raisons pour lesquelles il s'est orienté vers une formation agricole, et « *bon en fait finalement, c'est peut-être un peu un choix par dépit pour moi* ».

2.6.5. La place symbolique du père dans l'activité professionnelle

La place qu'a pu prendre le père dans l'enfance du professionnel peut également éclairer certains aspects des trajectoires professionnelles, comme l'entrée dans la profession (décision personnelle ou impératif familial ?), les conditions de transmission de l'exploitation (de quelle marge de manœuvre dispose le jeune professionnel ?). Certaines études du monde rural et agricole questionnent encore aujourd'hui le rôle déterminant du *pater familias* dans cette configuration professionnelle si particulière de

l'exploitation familiale agricole. Pour certains sociologues, « *l'agriculteur moderne (et le progrès en agriculture) ne pouvait naître que de la disparition du père* » (Purseigle & Hervieu, 2009). D'un point de vue clinique, un père « *suffisamment bon* » est source fondamentale d'étayage dans la construction identitaire de l'enfant. Faut-il que l'agriculteur s'émancipe de l'influence paternelle pour devenir « moderne » et apporter sa contribution au « progrès en agriculture » ? La question, loin d'appeler une réponse binaire, nous semble mettre en résonance les notions complexes de valeurs, de motivation et de sens du travail. L'image paternelle est-elle un étayage, ou un frein, pour résister et trouver des réponses adaptées ? Enfant, le professionnel semble s'être construit psychiquement autour d'un rapport étroit entre la famille et la profession d'agriculteur le plus souvent symbolisée par le père. Afin d'exister en tant qu'individu, il semble intégrer les attentes paternelles d'une continuité de la structure familiale.

Les problèmes occasionnés par une présence intrusive du père dans l'exploitation, même après son départ en retraite, sont explicités sans beaucoup de retenue, ce qui n'aurait sans doute pas été aussi aisé il y a quelques années. Il est paradoxalement plus difficile de parler des apports structurants de la figure paternelle, tellement celle-ci paraît évidente. Sans doute le décès du père constitue-t-il une épreuve et un marqueur particuliers de la force de cette filiation, comme plusieurs exploitants l'ont exprimé. C'est le cas de Nathan qui est le plus à ce titre le plus significatif, aussi bien par la force du modèle qui a orienté et porté 40 ans d'activité, que par le vide que ce père a laissé après son décès :

Nathan (Lorraine) : Le point de rupture majeur dans la vie de Nathan a été le décès de son père : « finalement un élément important pour moi, explique-t-il, ça a été aussi le départ de mon père, mais là, le vrai départ, le seul, l'ultime. Mon père est décédé en 2016 et ça a provoqué chez moi une profonde remise en cause, un bilan et des constatations qui m'ont amené à changer encore une fois peut-être les choses dans la vie et qui m'ont peut-être amené à remettre en cause ma collaboration avec mon épouse. Et donc voilà, j'ai encore créé une rupture en fait puisqu'à ce moment-là, j'ai donc imaginé retrouver mon indépendance personnelle », qui a signifié quatre ans « de déprime, de solitude, de 2016 à aujourd'hui ». L'appel à Solidarité Paysans s'inscrit dans la suite de cette remise en question : « mes problèmes sont nés de problèmes un peu existentiels. C'est vrai que je me suis remis en cause par rapport à cette... à ce départ de mon père, ça m'a déstabilisé. Ça m'a aussi déstabilisé dans mon boulot parce que finalement, à un moment donné je me suis demandé si j'étais... bah si vraiment tout ce que j'avais pu faire m'intéressait encore. Je voyais pas trop l'issue, je voyais mon couple qui était... dans lequel j'arrivais plus à m'investir ».

Le père de Nathan est une figure forte qui semble en imposer à son fils. Il a été maire de la commune dans laquelle se situe la ferme et s'est largement impliqué dans des syndicats intercommunaux. Il a également été administrateur, puis vice-président

d'une coopérative, ce qui, aux dires de son fils, lui aurait permis d'apporter un « regard extérieur » sur l'exploitation, mais aurait quelque peu réduit sa disponibilité pour le travail de la ferme. L'arrivée de Nathan et la création d'un GAEC lui a donc permis d'avoir les coudées plus franches pour ces autres activités, en satisfaisant également son souhait de laisser une certaine marge de manœuvre à son fils. Il semble d'ailleurs à ce dernier que cette dynamique soit dans l'ordre naturel des choses, dans la perspective du remplacement successif des générations, sous forme d'un retrait progressif des anciens et d'une entrée tout aussi progressive des jeunes dans la prise en main de l'exploitation, avec la possibilité d'une réorientation sans forcément de cassure dans la transition. La collaboration père-fils a ainsi duré une décennie. Malgré ces bonnes dispositions, quelques antagonismes ont accompagné cette phase, ce qui a fourni une raison supplémentaire au père pour quitter l'exploitation mais qui, selon Nathan, appartient également à l'ordre habituel des choses. Ainsi, explique-t-il, « *c'est plutôt des complexes œdipiens si vous voulez. Bon, il faut toujours un peu tuer son père, bon, donc* ». Et, pour Nathan, « *ça s'est fait facilement* », estimant son père « *intelligent* » à ce titre, en ce que, estime-t-il, de façon particulièrement ambivalente, « *il ne m'a jamais bloqué, il m'a laissé quand même libre de faire mes choix, je l'affirme. C'est-à-dire qu'effectivement, il m'a tracé un peu une voie, mais en même temps, voilà, je peux pas en fait lui en vouloir sur... Parce que finalement, j'ai accédé à... peut-être à ses désirs. Mais j'ai aussi... bon, j'ai fait ces choix-là puis je les revendique et je les assume* ». Ainsi, explique-t-il, « *c'est plutôt des complexes œdipiens si vous voulez. Bon, il faut toujours un peu tuer son père, bon, donc* ». Et, pour Nathan, « *ça s'est fait facilement* », estimant son père « *intelligent* » à ce titre, en ce que, estime-t-il, de façon particulièrement ambivalente, « *il ne m'a jamais bloqué, il m'a laissé quand même libre de faire mes choix, je l'affirme. C'est-à-dire qu'effectivement, il m'a tracé un peu une voie, mais en même temps, voilà, je peux pas en fait lui en vouloir sur... Parce que finalement, j'ai accédé à... peut-être à ses désirs. Mais j'ai aussi... bon, j'ai fait ces choix-là puis je les revendique et je les assume* ». Dans cette remise en question, le doute s'est installé sur les choix professionnels que Nathan a pu faire : « *j'ai voulu me servir de l'existant pour construire mon outil. Il aurait peut-être été mieux de m'extraire et de recréer mon outil à l'extérieur, là j'aurais pu le recéder plus facilement et peut-être en récupérer les fruits à ma sortie. Alors que là, c'est même pas sûr quoi* ».

Le décès de son père a constitué pour Nathan une lourde épreuve, un événement traumatique et une « *profonde remise en cause* ». C'est un tournant dans sa vie, explique-t-il, « *en tant qu'homme, j'ai constaté par la disparition de mon père que les choses avaient une fin, que notre destin c'est de partir un jour* », ce qui engage une sorte de bilan avec un regard rétrospectif sur cette vie dédiée à l'agriculture : « *je me suis demandé si finalement la vie que j'avais eue me convenait et je me suis dit qu'il me restait encore du temps et que... j'ai eu envie de faire des choses qui me paraissaient importantes et urgentes à faire pour le temps qu'il me restait à vivre. Et donc, c'est là où j'ai... j'ai voulu changer la donne* ». En substance, la vie est courte, il ne faut pas se tromper, aussi, dit-il, « *faire ce qu'on aime, ça me paraît essentiel. [...] Alors, j'ai pas conscience d'avoir raté ma vie* ».

2.6.6. La transmission aux générations à venir : craintes et doutes

Entre désir de continuité et expérience douloureuse des difficultés liées à l'activité, la transmission potentielle fait douter les générations en place.

Léa et Dyllan (Lorraine) ont deux garçons qui suivent une formation en lycée agricole et participent régulièrement aux travaux de la ferme. L'aîné pense poursuivre dans cette voie. Mais, à voir la situation de la ferme et les exigences qu'elle impose, il tend à changer d'avis, après cette expérience que relate son père : « *c'est les gamins qui ont fait le boulot pendant une semaine. Ils nous ont dit : "comme ça, tu payes personne"... Et quand on est revenu, il m'a dit : "mais maman, je comprends que des fois l'après-midi tu dors sur le canapé"* ». Le souhait du père est de ne pas se trouver contraint de revendre la ferme en parcelles séparées. A plusieurs reprises, il fait part de son espoir de voir le bilan revenir à l'équilibre pour qu'un jour son fils puisse reprendre l'exploitation en totalité. Sans quoi, il revendra l'ensemble hors cadre familial, sachant qu'il en tirera une meilleure pension de retraite, « *parce que si Julien reprend la ferme, je lui ferai de gros cadeaux, moi c'est mon objectif, j'essaie de voir au loin.* ». Pour le moment la ferme n'est pas reprenable, et le souhait le plus concret de ses parents est qu'il suive sa formation et occupe éventuellement un emploi de salarié agricole. Mais Léa affirme que la non transmission serait « *triste* » pour son mari, lui parle de déception personnelle, et préfère « *ne pas y penser* ».

2.7. L'isolement et la solitude

Ce thème examine les contextes et mécanismes qui induisent chez les agriculteurs un sentiment de solitude du fait de leur travail. Cette solitude « *dans tous les cas reste une épreuve psychique risquée sur la scène du travail [...] Ses différentes formes ne sont pas stables dans le temps : elles se succèdent, se chevauchent, ou se neutralisent à l'épreuve du réel* » (Ladreyt, 2017). Nous distinguons la situation objective d'isolement (vue par l'INSEE comme l'indicateur statistique des contacts privés hebdomadaires établis par une personne avec des tiers), du sentiment subjectif de solitude, pour saisir la diversité des vécus de solitude au travail (Ladreyt, 2017). La clinique du travail examine cette solitude professionnelle dans la compréhension qualitative du « *lien à autrui* » (Dejours, 2005) et des processus d'interaction (Hugues, 1996), où « *les actions des individus constituent des réponses aux actions des autres, qu'ils soient physiquement présents ou non* » (Lhuillier, 2005).

Le monde du travail dans sa globalité souffre aujourd'hui d'une « *pathologie de la solitude* » (Dejours, 2003) qui résulte « *des nouvelles organisations de travail* », où « *la personne est seule responsable de ses résultats* », où « *les relations de confiance* » sont déstructurées, et « *la solidarité ordinaire* » est brisée (*id.*). Les suicides au travail sont l'expression la plus forte de cette pathologie. Ils expriment « *la solitude psychologique* »

atroce dans laquelle se trouvait le suicidant » (Dejours, 2005), car la communauté de travail témoin du passage à l'acte « *probablement, n'a de communauté que le nom* ». La compréhension du sentiment de solitude au travail suit la piste « *de la nature et de la qualité des liens* ». Cette piste n'est pas simple à suivre car « *contrairement à ce que l'on pourrait attendre, il y a de nombreux cas où les suicides sont le fait de [...] gens particulièrement bien adaptés à leur travail et au milieu professionnel. On peut donc aujourd'hui être parfaitement adapté, intégré et efficace dans son travail et pourtant être dans une solitude affective qui atteint l'insupportable* » (*id.*). S. Ladreyt a, par exemple, proposé une formalisation du phénomène de solitude professionnelle par l'identification de trois variantes, indicatrices d'un niveau de gravité progressif au regard de la santé :

- La première est celle d'une solitude « *résistante* », qui vise la « *transformation de la réalité (reconstruction du lien social, développement de nouvelles formes de co-activité, recherche de soutien social)* » (Ladreyt, 2017). Elle est l'expression de la lutte menée par le professionnel, face à la résistance du réel, notamment par « *la mise en place de stratégies de défense, individuelles ou collectives* ».
- La seconde forme de solitude est « *développementale* ». Le professionnel est encore en capacité de « *se saisir d'espaces et de temps de recharge d'une capacité d'être seul au travail* », autrement dit en capacité « *de se désirer seul* ».
- La dernière forme de solitude, la plus dommageable, est la « *solitude désolante* ». C'est l'« *expérience subjective souffrante de déliaison associée à un soutien social perçu carencé* ». L'agriculteur se retrouve dans « *un face-à-face solitaire et contraint avec lui-même* ». Typiquement, c'est le cas de l'agriculteur enfermé dans la cabine de son tracteur, parfois jusqu'à 80% de son temps de travail, pendant trente ans et plus. Cette solitude désolante, « *expérience solipsistique propice au ressassement* », est fortement pathogène (*id.*). La solitude montre à quel point la possibilité, entre pairs, d'une « *coopération joue un rôle majeur dans la conjuration des décompensations psychopathologiques en situation de travail* » (Dejours, Gernet & Rolo, 2015).

Notre corpus de cas donne à voir des situations difficiles, parfois de détresse, d'hommes ou de femmes attelés à la tâche sans pouvoir compter sur personne d'autre qu'eux-mêmes. Ces situations entrent en résonance avec nombre de ces petites exploitations où ne subsistent aujourd'hui qu'un agriculteur valide ou restant (une famille éclatée pour cause de reconversion professionnelle, divorce ou non reprise de l'exploitation par les enfants). Le constat est d'ailleurs assez général, en effet « *les problèmes sur l'exploitation ont pour conséquences principales : exclusion, isolement et repli sur soi et des problèmes psychosociaux multiples sans pouvoir les distinguer* » (Louazel, 2017,

p. 27).

Ces contextes pathogènes associés à la solitude peuvent être observés à travers plusieurs grands types de situations professionnelles qui nous semblent, prises ensemble, décrire certaines spécificités du phénomène en milieu agricole, d'une part les problématiques liées à l'absence d'une reconnaissance du travail qui tendent à isoler le professionnel ; d'autre part le vide relationnel créé par certaines caractéristiques du travail agricole.

2.7.1. Le besoin de reconnaissance du travail

La psychodynamique du travail a particulièrement investi les dynamiques psychiques qui sous-tendent les processus de reconnaissance / non-reconnaissance *du* et *au* travail. La reconnaissance constitue la « *rétribution symbolique obtenue par celui qui travaille, en retour de la contribution qu'il apporte* » par son travail, à ses pairs, à la société, au sein d'une organisation de travail donnée, etc. (Dejours 1993 ; Dejours & Bègue, 2009). Le manque de reconnaissance est un des éléments majeurs qui ressortent de notre corpus. Dans le domaine professionnel, il a été reconnu comme une souffrance au travail qui peut aboutir à une décompensation dépressive (Lhuilier, 2005), et même au suicide (Dejours & Bègue, 2009).

2.7.1.1. Le manque de reconnaissance : de l'absence à la privation

Nous partons de ce qui est observable dans l'espace social, pour aller ensuite vers les deux niveaux plus intimes des dynamiques subjectives à l'œuvre dans le travail, construites pour et avec les pairs. Le choix du lexique marque une gradation que nous identifions *a minima* selon 3 niveaux : absence, carence et privation de reconnaissance :

- *Une reconnaissance absente* : Le manque de reconnaissance du travail part d'un simple constat réalisé dans l'espace social d'une identification peu claire de la personne, voire de l'absence de statut. Ce manque de reconnaissance caractérise le travail d'une personne « *sans protection sociale* », souvent celui des « *aidants* » et des conjoints ;
- *Une reconnaissance carencielle* : Le deuxième niveau de non-reconnaissance est celui de la carence, en envisageant ce manque dans la perspective développementale d'un équilibre psychologique au travail, soutien de la santé. La carence sous-tend l'idée que l'équilibre requis n'est pas atteint : la reconnaissance est insuffisamment présente. C'est la situation la plus fréquente qui ressort de nos entretiens.
- *Une reconnaissance refusée* : Le troisième et dernier niveau de non-reconnaissance rencontré est celui de la privation de reconnaissance. Un pas supplémentaire est franchi avec l'idée que la reconnaissance, nécessaire à l'équilibre mental, est vécue

par l'agriculteur comme impossible à obtenir parce que refusée. L'idée sous-jacente est celle d'une coercition externe qui l'empêche d'accéder à la reconnaissance dont il a besoin. Nous utilisons ici « refus » et « privation », de façon synonyme, mais ces deux mots forts appellent certaines précisions : l'idée de refus éclaire autrui, initiateur d'un refus acté ; l'idée de privation éclaire le sujet, privé d'une reconnaissance essentielle pour sa santé mentale.

Michel (Lorraine) : L'élevage et la transformation sont les activités préférées de Michel, mais la vente lui pose quelques difficultés : « *c'est un peu compliqué pour moi, la vente, des fois* », explique-t-il, parce que les relations avec les clients peuvent être parfois tendues, du fait notamment des remarques qui peuvent lui être adressées à propos du prix de ses fromages. Certains clients les trouvent trop chers, et lui font savoir. Mais ces mêmes clients, continue-t-il, peuvent pourtant déboursier 700€ pour un smartphone, ou d'autres objets qu'il considère comme « *futiles* », et « *il y a des moments, ça a du mal à passer* ». Cette réticence à payer une rémunération juste constitue pour Michel un manque de reconnaissance de la valeur de ses produits, donc de son travail, et finalement de lui-même. Michel préfère parler d'« *incompréhension* », plutôt que de désaccord ou de tensions avec les clients, voire avec la société, bien que cela y ressemble beaucoup. Il se considère à la marge du monde commun, consumériste : « *je suis décalé par rapport à la société moderne* », explique-t-il. Trop de choses lui semblent « *incompréhensibles* » dans cette société, à commencer par ces choix douteux, qu'ils soient le fait de particuliers ou de la société en général, qu'il n'arrive pas à « *assimiler* », et qu'il finit par qualifier de « *débiles* ». Michel a des idées assez précises sur certaines valeurs fondamentales : « *l'objet primaire de notre vie, c'est se nourrir* », c'est un « *truc hyperimportant* », puisque sans alimentation correcte, explique-t-il, on tombe malade, et on ne peut pas avoir d'activités physiques normales.

2.7.1.2. La place à occuper parmi les associés

Monique (Lorraine) porte seule le problème du devenir de la SCL et du règlement de la dette, puisque Marc s'en remet pleinement aux compétences de sa compagne. Ainsi, explique-t-elle, « *de temps en temps, il me demande comment ça se passe avec les audiences et les comptes de l'exploitation. Il me fait confiance sur ces sujets, il pense que je suis plus à même que lui, plus compétente de les suivre. Il me dit souvent "fais comme tu veux", ou bien "comme tu décideras de le faire, ça sera bien"* ». Et Marc peut rester à distance, alors qu'il se trouve tout aussi impliqué par l'endettement du GAEC et la procédure de liquidation de la SCL. Et « *c'est compliqué d'en parler avec Marc* ». Cette grande confiance accordée par Marc à sa compagne a comme contrepartie, pour cette dernière, d'être remise à elle-même face à cette épreuve particulièrement lourde de devoir affronter le tribunal : « *c'est bien et en même temps, il y a un petit goût de... enfin moi c'est comme ça que je l'avais senti, un petit goût de solitude en fait sur ce partage des tâches. Parce qu'en gros, ce que je fais, je le fais seule et je n'arrive pas à en parler et je n'ai personne pour en parler.* » La limite est assez incertaine entre le respect et l'autonomie accordées à

l'autre, « *comme tu fais, c'est bien, je te fais confiance* » dit-il, et le défaussement d'une charge qui pouvait être mieux partagée. C'est toutefois la question de sa place à préserver qui semble la plus importante à Monique, malgré cette absence de réciprocité d'une certaine préoccupation. Ainsi, continue-t-elle, « *d'un autre côté, je sais bien que nous sommes différents. Par exemple quand il pleut, je sais qu'il doit faire un travail du seau. Je culpabilise, car c'est un travail que je ne peux pas faire. Mais la réciproque n'est pas vraie. Quand par exemple je dois aller au tribunal, j'y vais seule et je ne crois pas qu'il s'en inquiète. Il est moins soucieux que moi, mais je le répète, c'est supportable parce que je sais que nous nous respectons chacun avec nos différences* ». En la circonstance, Monique ne semble plus y arriver sans aide, et se maintenir dans l'isolement pourrait à terme finir par être particulièrement dommageable. La crainte d'une mise en question de cette place ne se situe pas seulement du côté des relations entre associés, mais également entre conjoints, conséquence de ce chevauchement entre vie professionnelle et vie familiale si commun dans le monde agricole. Et si Marc en vient à considérer que les difficultés qu'ils ont rencontrées sont le résultat d'une mauvaise gestion, le risque est évidemment qu'il y ait un impact sur la vie du couple. Monique veut penser, que « *non, ça n'ira pas jusque-là* », ce qui laisse penser qu'elle a envisagé cette éventualité.

Le souhait de se construire une place bien identifiée et reconnue comme telle est primordial pour Monique, qui s'est donné une représentation forte de sa fonction et vit dans une éthique exigeante de son travail. Cet engagement professionnel constitue à la fois une force, pour réaliser ses objectifs, mais également une vulnérabilité, dès lors qu'une erreur peut lui être opposée. Une défaillance vis-à-vis d'un « *travail bien fait* » est une source potentielle de souffrance pour toute personne qui vise un haut niveau d'exigence, ceci d'autant plus qu'elle peut s'en estimer, à tort ou à raison, elle-même responsable. Ainsi explique-t-elle, « *l'épisode SCL, je le vis comme un échec personnel, je n'ai rien vu venir. J'aimerais pouvoir m'exprimer devant la Justice, mais je ne sais pas si j'en aurai l'opportunité.* » Un échec en ce domaine relève à la fois d'une blessure narcissique, du fait de l'incapacité qu'elle se reconnaît, et d'une culpabilité, du fait de la responsabilité qu'elle s'attribue. En outre, la façon de réagir de Monique prend habituellement une tonalité très anxieuse, ce qui permet de comprendre cette fuite devant la suite de l'épreuve judiciaire, puis celle de la solitude. La confrontation à la sanction d'un tribunal constitue assurément une épreuve pour quiconque, mais pour Monique, elle génère une charge d'angoisse toute particulière. En outre, le fait d'être une femme dans un milieu très masculin surdétermine également la difficulté à construire et occuper cette place, et la nécessité de faire ses preuves, en plus de devoir, en quelque sorte, « justifier son existence », comme son histoire personnelle le lui a fortement imposé.

2.7.1.3. L'importance de la reconnaissance des pairs

Les pairs, appartenant à la même sphère professionnelle apprécient qualitativement le travail réalisé, par un jugement qui « *porte sur la conformité du travail accompli avec*

les règles de l'art et les règles de métier », et « *s'énonce dans le lexique de la beauté : beau travail, jolie façon, belle ouvrage, démonstration élégante, etc.* » Ce type de reconnaissance ne peut relever que des pairs car il demande de bien « *connaître le métier* » (Dejours & Bègue, 2009) ; « *C'est entre semblables que se "gèrent" la question de la reconnaissance et le besoin d'affiliation* » (Lhuilier, 2005). La « *psychodynamique de la reconnaissance* » montre que ce jugement des pairs « *est à la fois le plus précis, le plus subtil, le plus sévère* ». Il est aussi « *le plus précieux* » car il « *a un impact majeur sur l'identité. En effet, lorsqu'un travailleur bénéficie du jugement de beauté préféré par les pairs, il devient, de droit ou de fait, membre d'une communauté d'appartenance* » (Dejours & Bègue, 2009). Autrement dit, la reconnaissance par les pairs au travail est une forme d'accomplissement de soi, par la contribution symbolique de l'autre à soutenir l'identité professionnelle de celui qui travaille, en l'accueillant dans une communauté de pensée et de pratiques.

Pascal (Vendée), *Jacques* et *Huguette* (Nord) : Dans un nombre pourtant très limité de situations étudiées, cette question de la reconnaissance par les pairs a pris une allure très particulière dans la mesure où ces éleveurs ont engagés certaines de leur bêtes dans des concours. Ce sont des Flamandes pour Jacques et Huguette, et les Blondes d'Aquitaine pour Pascal, ce dernier étant sans doute plus marqué par l'esprit de performance, alors que le couple du Nord paraît largement motivé par l'affection qu'ils accordent à leurs animaux. Les prix obtenus représentent sans doute l'une des plus hautes manifestations de la reconnaissance par les pairs et, au-delà même, lorsqu'il s'agit d'une épreuve comme le Concours général du Salon de l'agriculture, une reconnaissance par le grand public. Cette reconnaissance tant convoitée a cependant été payée au prix fort : Pascal, un « *passionné de génétique* » avait engagé d'importantes dépenses pour améliorer la qualité de son troupeau ; *Jacques* et *Huguette*, de leur côté, ont dépensé sans suffisamment compter pour offrir à leurs vaches une nourriture de premier choix, au demeurant assez inutile. Ce souhait, peut-être ce besoin de reconnaissance a participé significativement à l'augmentation de leur endettement, ce que l'intervention des accompagnants a pu réduire, au moins dans le cas des éleveurs de Flamandes.

On comprend ici *a contrario* à quel point le manque de reconnaissance par les pairs, très souvent pointé par les agriculteurs dans leurs témoignages, peut devenir source de mal-être. Ce phénomène semble significativement amplifié en milieu agricole, où le périmètre du pair apparaît plus large que dans d'autres secteurs d'activité : pour l'agriculteur, le pair n'est pas seulement un collègue, qui exerce le même métier, il peut aussi être le frère, le père, le grand-père, le conjoint, le voisin. Au statut de collègue, vient donc se superposer celui de la famille et du cercle amical. La zone socialement distante du collègue recouvre *de facto* celle de l'intime. De même que la temporalité potentiellement ponctuelle de la confrontation au collègue, devient quotidienne pour le professionnel,

voire constante lorsque le pair est le conjoint.

2.7.1.4. Les dégâts d'une identité professionnelle déniée

La non-reconnaissance, surtout lorsqu'elle est le fait de ses pairs, ouvre une faille majeure dans l'intégrité et la pérennité de l'identité professionnelle, conjuguant à la difficulté à se reconnaître dans son travail celle de se projeter dans un futur professionnel structurant. Elle est l'expression des « *menaces redoutées* » contenue dans la « *réalité du travail* », « *ici celles relatives à une incertitude des frontières du soi, à une perte des limites assurant démarcation et contenance* » (Lhuilier, 2005). Au plan psychique, le regard de l'autre participe à la construction identitaire, autrement dit à la construction d'un narcissisme sain partagé entre soi et l'autre, grâce à un environnement sécurisant et étayant. D'un point de vue clinique, le narcissisme correspond à l'ensemble des représentations de soi ainsi que la façon dont le sujet investit sa propre personne. Il ressort aussi des entretiens avec les agriculteurs en grande difficulté, que tout ce qui touche à soi est difficilement atteignable, peu verbalisé ou alors minimisé et parfois dénié. Ce qui peut donner l'impression d'une sorte de masque social, porté dès lors que les affects sont mis en jeu, notamment par des expressions dénégatrices telles que « *moi ça va toujours* » ou « *de toute façon on fait aller* ». Les affects semblent écartés de la pensée et de la représentation dans un but défensif qui permet la sauvegarde de l'identité. Chez certains agriculteurs l'évitement des affects est également représentatif du fonctionnement familial : par exemple être fort et ne pas se plaindre semble être fréquemment une « norme » familiale. La répression des affects vient ici favoriser une construction identitaire basée sur l'évitement des sources anxigènes.

Or « *l'identité est l'armature de la santé mentale* » (Dejours & Bègue, 2009). Autrement dit, dans une situation de travail saine du point de vue de la santé, « *de reconnaissance en reconnaissance, l'individu peut sentir son identité s'accroître, se raffermir, se consolider* » (*id.*). À l'inverse, la privation réitérée de reconnaissance provoque une blessure narcissique, la souffrance de ne pas être capable d'être ce que l'on voudrait être, qui s'accompagne très souvent d'un sentiment d'impuissance et de honte. « *Il n'y a donc pas de neutralité du travail vis-à-vis de l'identité et de la santé mentale. Le rapport au travail peut générer le meilleur mais il peut aussi entraîner le pire : la crise d'identité et la décompensation psychopathologique* » (Dejours & Bègue, 2009). En outre, le manque de reconnaissance, en ouvrant les failles identitaires, peut favoriser des processus compensatoires fragiles, aux effets parfois paradoxaux, tels l'hyperactivité réactionnelle, qui mène encore plus sûrement à l'épuisement et potentiellement à une décompensation encore plus sévère.

2.7.2. Le vide relationnel créé par des caractéristiques du travail agricole

Après le manque de reconnaissance du travail, le second grand type de situations professionnelles qui semble nourrir cette compréhension des pathologies de la solitude professionnelle, est celui du vide relationnel qui semble trouver sa source dans certaines caractéristiques de l'activité agricole, généralement aggravé dans les moments de difficulté par « *la loi du silence qui règne en milieu rural. Les familles ne parlent des difficultés financières ni à leurs voisins, ni à leurs parents ou frères et soeurs : le regard social pèse sur la situation d'endettement.* » (Louazel, 2018, p. 258). A cet isolement structural de l'activité professionnel, s'ajoute donc cet isolement conjoncturel qui en potentialise les effets lorsque se présentent des difficultés. « *Les agriculteurs sont certes isolés de par leur profession et leur milieu de vie mais décrivent une rupture des liens sociaux à partir du moment où ils sont en difficulté sur l'exploitation. L'accumulation des obstacles submerge les familles, les isole encore plus et il devient alors difficile de prendre de la distance par rapport à la somme de problèmes à résoudre* » (Louazel, 2018, p. 258). Les sources de l'isolement sont multiples :

- l'intensité du travail agricole qui favorise un éloignement social, notamment par la fatigue en fin de journée, qui réduit l'envie d'aller vers les autres, ou encore l'absence de vacances ;
 - le fonctionnement intrinsèque de la famille de l'exploitant, qui laisse peu de place aux échanges et aux différentes formes de partage social ;
 - la distance de la famille qui, trop proche ou trop éloignée, ne favorise pas les échanges extérieurs ;
 - la survenue de maladies professionnelles, qui contribue à renforcer l'isolement social.
- et le « *un manque de solidarité grandissant* » (Louazel, 2017, p. 17).

2.7.2.1. L'intensité du travail, source de solitude

Denis (Gard) : Globalement, constate Martine, « *ils [Denis et ses proches] ne nous ont jamais vraiment parlé de voisins, d'entraide, etc. Je les sens un peu isolés* ». Seul le travail salarié de Denis, en tant qu'éducateur spécialisé semble permettre certaines relations sociales.

Michel (Lorraine) : Il fait parfois intervenir sur sa ferme des personnes extérieures, ce qui lui permet également, ce qui n'est pas négligeable, d'avoir « *petit peu de monde autour de [lui]* ». Dans l'adversité, Michel a eu tout de même la chance d'avoir un « *super salarié* » pour l'aider pendant les mois d'avril et mai. Des amis ont fait venir exprès du Béarn ce salarié expérimenté pour tenir la ferme, alors que Michel était en train « *de baisser les bras* ». Un seuil de rupture était là assez près d'être franchi. Les

relations professionnelles et personnelles de voisinage se sont fortement clairsemées. Michel avait quitté la CUMA locale depuis longtemps, d'ailleurs peu utilisée par les agriculteurs de la vallée. Son ancienne salariée, en exercice jusqu'en octobre 2019, qui habite à proximité, passe parfois pour chercher quelques produits, et pour prendre un café avec lui. Michel a seulement gardé un contact avec les exploitants d'une autre ferme de la vallée qui vendent ses produits sur un marché, « *donc c'est les seuls paysans du coin qui me parlent encore* ». La crise sanitaire a aggravé cet isolement. Des amis restent proches, certes, il peut compter sur eux et ils viendraient rapidement en cas de besoin, mais il s'agit de personnes plutôt âgées, des anciens paysans qui appartiennent au même syndicat. Etant souvent présent sur les marchés, Michel se sent exposé à la contamination et évite donc de les faire venir pour ne pas les exposer à risque de contagion, « *bah j'ai peur pour eux aussi* » dit-il. Michel se contente ainsi d'aides très ponctuelles.

Pascal (Vendée) : En situation d'épuisement physique, Au moment de la prise de rendez-vous, Pascal explique : « *je suis seul, il y a un laisser-aller, mes amis je les ai lâchés, je me suis désocialisé, j'ai perdu confiance et je me pose la question d'un arrêt complet* ». Plusieurs fois au cours de l'entretien il évoquera ce sujet, « *j'ai souligné trois fois le mot "solitude"* », explique son accompagnante. Le père de Pascal était décédé 7 ans plus tôt. Son père était resté longtemps présent sur l'exploitation après sa retraite. Et c'est également deux ans plus tôt que la mère de Pascal est partie en maison de retraite, après que la maladie d'Alzheimer se soit déclarée 3 ans auparavant. Pascal lui rend visite toutes les semaines, sa maison de retraite étant située à quelques km. La période de confinement a imposé l'interdiction des visites dans le service spécialisé pour les « patients Alzheimer », « *et ça, pour lui ça a été très difficile* », indique Augustin. Il reste tout de même proche de sa sœur, qui habite à deux kilomètres, et de ses trois enfants. « *En fait, précise Alice, ça fait deux ans qu'il vit tout seul. Voilà, et ça la solitude, c'est quelque chose qui ponctue régulièrement son discours. Il se sent seul.* » Pascal dit qu'il a commencé à sombrer après le décès de son père : « *je me suis laissé aller* ».

2.7.2.2. La sédentarité

Nathan (Lorraine) : La sédentarité contrainte, inhérente au métier d'éleveur, a particulièrement pesé à Nathan, « *j'avais une envie de liberté* » explique-t-il, « *mon métier m'a bien coincé parce que c'était un métier où il fallait s'ancrer dans une réalité et dans un lieu* ». L'empreinte d'une enfance marquée par les voyages, et pendant laquelle il a pu découvrir les plaisirs de la montagne, est toujours vive. Le renoncement à toutes ces satisfactions et passions a manifestement été payé à un prix trop élevé. Nathan fait valoir ces autres conditions de vie qui ont été celles de son frère, ingénieur dans le domaine des énergies, et lui, « *il va faire de la prospective aux quatre coins du globe. Bon bah moi, j'ai pas eu ces opportunités-là de découvrir le monde comme lui aura pu le faire avec sa famille.* » La nécessité et les conséquences du choix d'une vie assignée à un territoire est vécu sur le mode d'une tragédie cornélienne : « *Faire un choix, c'est s'enlever des possibilités et ça reste*

finalement des composantes de la vie quoi, c'est que... voilà, on a... on prend un chemin, mais on... il y en a d'autres qu'on n'aura jamais empruntés finalement », et surtout c'est celui de vivre dans une grande solitude, « on se ferme des portes, on travaille seul, on vit seul, on a peu accès à de la culture ».

2.7.2.3. La solitude dans la vie familiale

Damien (Nord) : En 2010, Armand, le père de Damien tombe très malade, d'un cancer du côlon. Il était déjà en retraite, de même que son épouse, mais détenait toujours 20% du capital social. Il décède en 2012 et Damien se retrouve seul sur l'exploitation, là où, du temps de ses grands-parents, quatorze personnes étaient actives, ceci « *il y a deux générations. Et maintenant, l'agriculteur est seul seul seul* », complète Sabine. Le deuil a été particulièrement douloureux, et s'est ajouté aux importantes difficultés financières.

Jacques et Hugette (Nord) : « *Physiquement, ils étaient usés, fatigués* » dit Philippe, et se trouvaient pris dans un cercle vicieux : la fatigue est telle que le travail n'avance pas et exige plus de temps pour être accompli, augmentant d'autant cette fatigue. Et « *lui ça lui arrivait de somnoler pendant l'entretien* », se rappelle Xavier, « *ouais, fatigué, trop fatigué, ça peut pas aller ça* », complète Philippe. Cette fatigue associée à une trop grande charge de travail les mobilisaient en permanence sur la ferme et limitaient les relations amicales et sociales. « *Ils étaient tellement absorbés dans leur travail* », dit Philippe, que les liens aux autres étaient essentiellement circonscrits aux relations avec les techniciens qui passaient. La seule exception sans doute était un éleveur du voisinage qui avait vécu des choses comparables, s'étant trouvé également en difficulté à un moment, puis qui a arrêté son exploitation, et avec qui ils échangeaient sur leurs problèmes communs. Leur cercle familial était également assez restreint, essentiellement tourné vers leurs filles.

Damien et Sabine (Nord) : Sabine évoque à ce moment la condition des conjointes d'exploitants, en insistant sur cette évolution qui oblige nombre d'entre elles à trouver un salaire à l'extérieur pour rétablir les finances, en multipliant les charges matérielles et mentales. Ainsi, explique-t-elle que « *dans le temps, les épouses étaient encore sur les exploitations. Et c'est un soutien fort moral, voilà. Mais là, non, en fait, nous les femmes, on est obligé de quitter les exploitations pour en plus aller chercher des salaires. On le voit très bien dans le film Au nom de la terre où on voit l'épouse... voilà, elle est comptable, elle en peut plus, elle est usée, mais il faut ramener ça pour remplir le frigo. Et ils le disent, ils le disent très bien. C'est exactement ça.* »

Monique (Lorraine) a été accompagnée par la mort, psychologiquement parlant, mais également dans cercle familial proche. Le frère de Marc s'est suicidé en avril 2019, ce que le couple a très mal vécu. La pensée de ce drame est toujours très vive. Ils étaient proches et se voyaient régulièrement, et « *ils se reprochent de n'avoir rien vu, de n'avoir rien compris, de n'avoir pas su prévenir cette extrémité-là.* » A nouveau dominant les thèmes de la faute et de la culpabilité, également la question de l'abandon. L'expression usuelle est parlante, à propos de quelqu'un qui est

décédé : « *il nous a quittés ; il nous a abandonnés* ». Mais il en va de même pour la réciproque, puisqu'ils se disent également, « *on ne l'a pas vu, on l'a abandonné* ». C'est aussi en lien avec de décès que Marc montre actuellement des signes de fragilité psychologique, qui a pu penser « *j'aurais pu voir [...] j'aurais pu être là, j'aurais pu faire quelque chose* ». « *Son comportement, pour nous, il est suicidaire* », et tous les membres de l'association sont particulièrement inquiets pour Monique. Les accompagnants ont « *à moitié peur que ça se termine mal* », constatant qu'elle est « *en danger* » et cherchent donc la manière la plus adéquate pour relancer le suivi.

2.7.3. La reconstruction des liens de coopération

La solitude dite "résistante" est celle où la lutte est engagée pour transformer la réalité par la reconstruction des liens, par le développement des formes de co-activité, par l'insertion dans des collectifs professionnels, etc. Et c'est globalement le cas où les défenses individuelles ou collectives sont opérantes. Les accompagnants apparaissent comme des « opérateurs de lieu » souvent défailants, mais certains exploitants aidés possèdent des ressources suffisantes :

Dyllan et Léa (Lorraine) ont été parmi les premiers en Lorraine à faire une demande d'autorisation auprès de la DSPP de vente de lait en direct, ce qui leur a valu un « *super reportage* » sur France 3, dans une émission régionale, rediffusée sur l'antenne nationale. Des producteurs bretons ayant vu le reportage les ont alors contacté. De même, une exploitante en Haute Marne a téléphoné pour avoir quelques renseignements, ce qui a été l'occasion de faire visiter sa ferme qui fonctionne en pâturage tournant (90% de ration en herbe), source d'inspiration pour le couple qui doit réduire ses charges. Une relation amicale et professionnelle s'est établie avec cet autre couple qui a vécu une histoire assez similaire, notamment dans ses difficultés financières et ses conflits avec les banques, assortis de refus de paiement des chèques, etc. Les échanges de bons conseils ne manquent pas, par exemple comment faire face aux contrôles, « *et du coup, on se dit, explique Léa : "ouais, on n'est pas tout seul finalement"* », et Dyllan d'ajouter : « *ce qui nous arrive, il y en a d'autres à qui c'est arrivé, voilà.* » Les réseaux sociaux ont également permis connaître d'autres producteurs de lait. Dyllan est conseiller municipal depuis peu, délégué à la gestion des forêts communales.. « *C'est mon premier mandat* », après un échec lors d'une précédente tentative, explique Dyllan, qui considère qu'il est important de faire vivre la commune. Il en tire également un certain bénéfice de notoriété : « *tant qu'on parle de moi en bien ou en mal, c'est qu'on pense à moi* », plaisante-t-il.

2.8. Les dynamiques suicidaires

L'enquête initiale ne ciblait pas spécifiquement cette question du suicide. Mais, parmi les dix situations analysées, cette question a été présente à cinq reprises, avec un dégra-

dé de situations qui vont de l'allusion jusqu'à la tentative actée. Toutes les personnes concernées sont des éleveurs, qui ont presque tous des difficultés financières majeures, et tous ont une charge de travail très importante avec un niveau d'épuisement parfois très avancé.

2.8.1. Les situations rencontrées

- **Léa** (Lorraine) tout d'abord, qui a repris avec son mari Dyllan l'exploitation du père de celui-ci en s'endettant d'autant plus lourdement que le patriarche avait laissé des dettes cachées. Leur mode de gestion de la ferme était assez approximatif et le conflit entre Léa, qui s'occupe des tâches administrative, et sa banque est devenu particulièrement aigu. Léa a traversé des mois de dépression, en prise à des pensées suicidaires. Le couple a surmonté l'épreuve par le travail d'assainissement des comptes engagés par leurs accompagnants, une aide à la gestion du budget et certaines mesures telles que la réduction des dépenses inutiles en intrants. En outre la vente directe de lait en circuit court sur les marchés locaux a constitué un nouveau débouché qui a apporté de l'oxygène non seulement économiquement mais socialement et mentalement.
- Pour **Jacques et Huguette** (Nord), l'endettement était la face la plus manifeste de leurs difficultés, mais le contexte critique dans lequel ils évoluaient était composé d'une multiplicité de déterminants en interaction : il y avait par exemple dans cet endettement le paiement de 60 000 € de ce qui est appelé l'arrière-fumure. Et peut-être plus déterminant encore était leur volonté de rembourser intégralement cette somme induue, pour des raisons morales, pour tenir leur parole, jusqu'au dernier centime, en s'endettant au-delà du supportable ; c'est également l'attitude inconstante et inconséquente de leurs conseillers bancaires qui avait finalement décidé de leur côté de la cessation d'activité et qui donc refusé à un moment toute avance de trésorerie ; une gestion très aléatoire du budget et une absence de priorisation dans les remboursements du fait, manifestement, de compétences insuffisantes et d'une attention trop légère à l'aspect administratif et financier de la conduite d'une entreprise ; également une surcharge de travail et un épuisement, physique et moral, cause et conséquence de la plupart de ces autres problèmes ; leur passion pour les vaches Flamandes, qui a entraîné un temps de travail excessif auprès des animaux au détriment d'autres exigences, avec une croissance incontrôlée du troupeau pour une étable et une salle de traite inadaptées, et trop d'animaux improductifs à nourrir, notamment parce qu'ils avaient du mal à vendre leurs veaux auxquels ils s'attachaient ; certaines méthodes de travail contre-productives et des outils obsolètes, qui ajoutait encore au temps de travail ; également une honte de la situation qui les poussait à dissimuler les difficultés et les rendaient par conséquent plus difficile à résoudre ; des conflits et manifestations d'hostilité de la part de sa belle-mère envers Huguette, mais également de la part de sa propre fille, à qui ses parents avaient financé une école d'ingénieur agronome, et qui méprisait sa mère et l'humiliait régulièrement, etc. Et dans une am-

bianche très dégradée, Jacques a été surpris par sa femme qui le surveillait de près, dans la salle de conservation des produits phytosanitaires. Le suivi a duré 8 ans, avec une situation actuellement largement améliorée

- Pour **Damien** (Nord), c'est également, d'une certaine manière, sa femme qui l'a arrêté au dernier moment, mais sa femme « intériorisée » si l'on peut dire, à la faveur d'un combat mental et moral, pendant sa fugue dans les bois environnants, alors que sa famille et la gendarmerie était en train de le rechercher. A la grille de la ferme, sa femme et son fils avaient trouvé une feuille que Damien avait glissée et sur laquelle il avait écrit ce message : « *Aux enfants. Votre maman est courageuse, je suis courageux, mais j'en peux plus* ». Et les forces et représentations mentales en présence étaient d'un côté le souhait de ne plus souffrir lui-même, et de l'autre le souhait de ne pas faire souffrir sa femme et ses enfants. Ce conflit interne entre les deux représentations a duré des heures, et Damien est finalement revenu chez lui, et puis il s'est à nouveau enfui le lendemain, il a été vite rattrapé et hospitalisé ensuite.

Les deux cas suivants évoquent des "conduites suicidaires", dont l'intention est plus ambiguë :

- **Bertrand** (Vendée) est un « passionné de génétique » qui a gagné comme Damien des prix à des concours avec ses blondes d'Aquitaine et qui semblait également jouer une compétition avec son père, lequel ne l'avait pas élu comme héritier. Plusieurs événements majeurs ont marqué la vie de l'exploitation, dont le plus important sans doute était l'incendie de la chèvrerie qui a impliqué ensuite l'euthanasie du cheptel de plus de 250 chèvres, qui a constitué un traumatisme pour toute la famille. C'est peu après que son fils de 17 ans a fait une tentative de suicide. Bertrand avait fait beaucoup de dépenses avec un passif pour les prêts pour la maison, l'exploitation et beaucoup de matériel, qui s'est élevé plus de 550 000 €, dont 40 000 € de charges dues à la MSA et il a été assigné en justice. Un redressement était possible et organisé par ses accompagnants, mais assez soudainement, une autre idée a surgi, Bertrand a explicitement menacé de se suicider, et il a décidé de tout liquider, de tout perdre, de faire disparaître sa ferme, de divorcer, et lui-même de s'évanouir dans la nature, après avoir expliqué que peu lui importait que ses vaches meurent. Maintenant, ni sa famille ni ses accompagnants ne savent où il est passé.
- Un peu à part également est le cas de **Monique** (Lorraine), éleveuse avec son compagnon, dont la conduite ressemble de même à une sorte de sabotage : le contexte qui a constitué un tournant dans sa vie professionnelle, mais sans doute aussi personnelle, est l'association de son couple avec un autre éleveur pour créer une Société Civile Laitière. Cet associé peu scrupuleux a détourné les fonds et le couple s'est retrouvé assigné en justice. Dans ce cas également, une possibilité de redressement mis en place par ses accompagnants et un médiateur. Mais Monique n'arrive pas à assumer la confrontation aux conflits et à la justice, l'épreuve est devenue insurmontable pour et elle semble provoquer l'échec de la solution possible, ce qui s'éclaire un peu

par son histoire d'enfant adoptée et une série de traumatismes, dont le suicide du frère de son compagnon, puis d'incertitudes sur sa place dans sa famille et au sein du Gaec.

Le cas de Pascal est étonnant à plusieurs égards :

- **Pascal** (Vendée) est un éleveur bovin viande qui approche la soixantaine, particulièrement expérimenté dans la reproduction, qui a tenu son élevage de manière rigoureuse pendant des décennies. Un jour un voisin s'est aperçu que les vaches ses étaient parquées très haut dans l'étable, que la litière débordait, et il semblait que le troupeau était devenu très important et en désordre. Sur l'insistance de ces voisins, Pascal appelle *Solidarité Paysans* qui constate qu'il ne savait plus combien d'animaux il avait : 70 étaient identifiées par les services vétérinaires, lui-même supposait en avoir 150, et concrètement il y en avait plus de 200 bêtes. En fait, l'identification des animaux n'est plus faite depuis plusieurs années et le troupeau se reproduisait de façon incontrôlée : tous les animaux étaient confondus : mâles, femelles, génisses ... Certaines vaches allaitaient des veaux de deux années différentes, puisque ceux de l'année précédente n'avaient pas été sevrés, etc. « *depuis l'année précédente [2019], il y en a d'identifiés, de déclarés, d'autres déclarés pas identifiés et après il y a complètement laissé tomber : ni déclaré ni identifié* » résume son accompagnant Augustin. Il ne savait plus, ou ne pouvait plus s'occuper des naissances, malgré des années de pratique de l'insémination intégrale mise en place par son père, 50 ans auparavant. Pascal ne savait plus où il en était, il avait honte de cette situation. Il était dans un état d'épuisement avancé, passait ses nuits devant la télévision ou allait voir ses vaches, et lui par contre n'avait aucune dette. En fait son scénario suicidaire était fin prêt, ce qu'ont très vite compris les intervenants de l'association. Mais Pascal a en fait tout d'abord « intégré » ses accompagnants dans son scénario suicidaire : il comptait sur eux pour remettre de l'ordre dans son troupeau, pour ensuite, comme il a dit, « *partir l'esprit tranquille* ».

L'histoire est celle-ci : Pascal a expliqué qu'il a appris par son oncle maternel, seulement 5 ans auparavant, lors d'une réunion de famille, que ce ne pas à la guerre que son grand père est mort en 1941, mais qu'il s'est suicidé par pendaison, quand la mère de Pascal avait alors 4 ans. Une autre découverte plus tardive encore l'a profondément affecté : l'arrière grand-mère de son père était bonne chez un parent marchand d'animaux, qui abusé d'elle et l'a mise enceinte. Elle a accouché de son fils en 1900, le grand-père paternel de Pascal donc, après avoir été mise à la porte et s'être retrouvée « fille-mère ». C'est en fait l'homme qui a épousé la mère de son grand-père qui lui a donné son nom. Et Pascal considère que le nom qu'il porte n'est pas le nom de ses origines, et donc pas son vrai nom. A ce point, le caractère pathogène des « secrets de famille » et la problématique de la transmission des traumatismes ont été reconnus et nommé par ses accompagnants et un suivi psychologique s'est imposé. Mais il s'agit de plus que ça, ce que l'on perçoit voit dans l'expression de ce symp-

tôme qui est l'impossibilité d'identifier les naissances dans son troupeau : la relation s'impose entre ce « désordre » dans sa propre filiation, avec ce nom qu'il porte et qu'il n'estime pas être le sien, une fausse identité, d'un côté, et de l'autre : cette incapacité à s'occuper des bouclages, c'est-à-dire de l'identification des bêtes dans leur propre généalogie, en laissant prospérer la confusion dans la reproduction, et qui l'a amené au bord du désastre professionnel et personnel. Ceci rend un peu moins obscur le dernier objectif qu'il s'était donné avant de mettre un terme à ses jours, comme pour « boucler » une histoire, comme il l'a lui-même exprimé : sans intervention, la dernière étape avant de disparaître était de ré-identifier les animaux, reconstituer leur généalogie, pour pouvoir se suicider après cette remise en ordre dans la filiation animale.

2.8.2. Considérations méthodologiques

Le constat a été fait que ceux qui cumulent des facteurs de risque ne sont pas ceux qui décompenseront ou passeront à l'acte (Baudelot & Establet, 2006), sans quoi il y aurait annuellement des dizaines de milliers de suicide. Le suicide possède un statut d'exceptionnalité qui défie toute approche strictement explicative (en termes de lois déterministes), et sa définition comme acte intentionnel constitue un obstacle manifestement rédhibitoire à une approche strictement causaliste.

Au delà de quelques situations marquantes, il est souvent difficile de désigner un fait particulier comme cause principale (il s'agit plutôt de causes déclenchantes), parce qu'il y en a toujours plusieurs, et qu'elles opèrent toujours sur un mode interactif, voire circulaire ou parfois même rétroactif. Comme l'explique G. Pirlot (2007) à propos des phénomènes psychosomatiques, « *les causalités (plutôt que "la" causalité) [...sont] non linéaires, cumulatives, chaotiques, rétroactives et complexes (comme celles retrouvées en météorologie et dans les "sciences de la complexité")* ». C'est également ce vers quoi tend l'enquête sénatoriale de F. Ferat et H. Cabanel : « *Prétendre expliquer le phénomène suicidaire en agriculture par le biais de causes isolées est une chimère. Tous les acteurs rencontrés l'ont évoqué : chaque suicide s'explique par une combinaison de raisons professionnelles et non professionnelles, dont l'articulation est spécifique à chaque cas individuel. Pour le dire autrement : il y a autant d'explications au suicide d'un agriculteur que de suicides en agriculture* » (Cabanel & Ferat, 2021, p. 50).

2.8.2.1. La construction d'un "fait" comme cause

La désignation d'un « fait » comme étant la cause d'un syndrome est largement le résultat d'une construction intellectuelle, qui commence par le choix d'inclusion ou d'exclusion d'une cause possible et la constitution de critères de sélection. Ainsi peut-on penser

qu'un événement météo qui dévaste les récoltes est la cause d'une chute des revenus qui va être à l'origine d'une « détresse psychologique », puis éventuellement d'un geste suicidaire. Il est aussi possible de penser de l'origine du drame ne soit pas seulement l'aléa climatique qui arrive régulièrement, que le défaut d'une assurance qui pourrait couvrir les pertes de production. Une question à poser est alors de considérer pourquoi l'exploitant n'est pas (correctement) assuré, et une éventuelle réponse est son coût trop élevé, suscitant cette nouvelle question sur les raisons de primes excessives, etc... Alors quelle serait « la » cause : une gelée tardive ou bien le rendement exigés par les actionnaires des compagnies d'assurance ? Cette question délicate de la différence entre causalité et corrélation se pose en permanence dans l'analyse des « facteurs de risques ». En effet, « *la causalité s'est rapidement trouvée au cœur du questionnement de cette épidémiologie [des facteurs de risque] avec la nécessité d'interpréter le statut causal des associations statistiques identifiées par ces enquêtes* » (Giroux, 2011, p. 222).

2.8.2.2. Appréhender la « complexité »

Dans notre enquête, aucun des facteurs habituellement recensés n'est apparu, par lui-même, décisif pour rendre compte de la détérioration ou du redressement d'une exploitation. Leur « cumul » n'a pas semblé non plus vraiment pertinent pour apprécier la proportionnalité des dommages constatés, ce qui relativise la force de la corrélation entre la multiplication des facteurs de risque et la gravité des dommages mentaux, voire du risque suicidaire. L'énumération linéaire dans une liste de facteurs de ce qui opère comme cause à des moments différents et dans les contextes distincts entrave la perception de leurs interactions et de leur réciprocité. Par exemple :

- La *surcharge* de travail apparaît bien souvent en amont de l'épuisement, mais il existe également aussi des phénomènes d'*hyperactivité réactionnelles*, qui apparaissent comme des fuites en avant dans le travail, parallèlement à des addictions au travail, également susceptibles à leur tour de conduire à cet épuisement. Cette surcharge peut également parfois résulter d'une mauvaise organisation du travail et l'épuisement, conséquence de cette surcharge qui réduit la disponibilité mentale et le recul nécessaires pour améliorer cette organisation, aggrave donc ce qui en est à l'origine.

- L'*isolement* peut générer une solitude, mais une solitude intérieure primaire peut induire ces retraits du monde extérieur que décrit justement l'isolement, qui peut sembler en être la cause.

- Une situation exemplaire est celle de l'*endettement*, qui se rencontre assurément très fréquemment en lien avec une souffrance d'allure souvent dépressive, et bien souvent

corrélée à un épuisement physique et psychique. Un endettement opère le plus souvent comme « cause » de souffrance, qui n'est pas nécessairement primaire, puisque celui-ci peut être l'effet de multiples contingences, et dont les conséquences sont susceptibles de l'aggraver, c'est-à-dire schématiquement d'intervenir sur ses propres causes. Les situations d'endettement que nous avons rencontrées sont presque toutes surdéterminées par une diversité d'incidences de différente nature : rémunération insuffisante de la production, modèle de développement, violences économiques, type cultural inadéquat, loyauté envers un modèle hérité, ambition personnelle inopportune, manque de compétences dans la gestion de l'exploitation, conflits familiaux ou professionnels, isolement, mauvaise organisation du travail, événement météo, zoonose, etc. Complémentairement, l'endettement est susceptible de générer d'autres effets, dont certains sont également considérés comme ses causes, telle une démotivation qui va entraîner une baisse d'efficacité puis de rendement de l'exploitation, et finalement contribuer à un accroissement de la dette. Il est également des cas où cet endettement peut être l'occasion d'une prise de conscience et d'une réorientation bénéfique, par exemple vers un mode de production agro-écologique. Une représentation par « graphe » serait donc beaucoup plus apte à donner une image représentative de ces interactions que les habituels tableaux à double entrée.

2.8.2.3. Les contextes « critiques »

Des contextes critiques peuvent donc être désignés sans pour autant constituer des typologies rigides, qui permettent de souligner les continuités et différences entre des thèmes transversaux. Ceux-ci se trouvent pour une part déjà répertoriés dans les listes RPS, mais il est souhaitable d'en proposer une vue plus « compréhensive », centrée sur les personnes elles-mêmes et leur « expérience vécue » plutôt que sur des catégories socio-économiques ou psychiatriques (tels que le type d'élevage ou le trouble mental), même s'il reste nécessaire pour l'orientation des politiques publiques de prévention de savoir, par exemple, que les exploitants les plus frappés par le phénomène suicidaire sont les éleveurs bovins.

En substance, deux constats fournis par notre corpus, certes limité à dix entretiens, mais recoupant des constats faits par ailleurs, s'imposent : d'une part il y a assez peu de relations spécifiques entre ces contextes critiques et les *formes* de souffrance ou de pathologies constatées et, d'autre part, la plupart de ces contextes peuvent apparaître aussi bien comme *cause d'un effet* que comme *effet d'une cause*, qui se trouvent *toujours* pris dans des interactions complexes. C'est pourquoi il vaut mieux parler de contextes que de déterminismes, à proprement parler. Ces contextes critiques sont régulièrement repérés

dans la littérature scientifique :

- Les *conditions de travail*, déjà très étudiées, dont la *surcharge* de travail est exemplaire, ainsi que l'usure physique et mentale, parfois associée à la pluriactivité, mais qui correspondent également aux contingences économiques, aux contraintes administratives et réglementaires, etc.
- L'*organisation du travail*, au sens large, dont la perte d'autonomie, la désymbolisation et l'individualisation des pratiques professionnelles, puis l'isolement.
- Les *difficultés économiques*, dont la pointe émergée correspond aux thèmes déjà cités de la faiblesse des revenus et de l'endettement.
- Les *conflits et la violence* (morale ou physique), notamment les conflits familiaux, entre associés, de voisinage, jusqu'aux conflits avec la société, les conflits intergénérationnels, notamment autour de la transmission, les conflits patrimoniaux, ainsi que les conflits de valeur, auxquels s'associent les injonctions contradictoires.
- La *perte de sens du travail*, qui se nourrit assurément des contextes précédents, mais qui concerne aussi la valeur du métier, et qui engage parfois même le sens de l'existence.

Relativement aux situations critiques rencontrées, il ressort de notre investigation que, dans ces différents contextes, les nombreux « déterminants » présents ne répondent pas à une simple logique de cumul :

1 - Ils sont hétérogènes, c'est-à-dire non seulement diversifiés, mais relevant de niveaux de réalités et de processus distincts. Cette diversité a déjà été soulignée : « *La causalité d'un suicide est toujours multifactorielle : s'y enchevêtrent des composantes organiques, psychiques et sociales. Comment expliquer sinon que l'immense majorité des personnes soumises aux mêmes conditions de vie ou de travail ne passent pas à l'acte ?* » (Budelot & Gollac, 2015, p. 200). Mais il s'agit de souligner que ces facteurs sont composites et qu'il ne sauraient se combiner mécaniquement puisqu'ils relèvent de types différents (cf. § *Les types de suicide*, p. 73). Aussi, aligner dans la même colonne d'un tableau des réalités aussi différentes que l'existence d'un traumatisme pendant l'enfance et le nombre de vaches dans le pré de l'éleveur, ou bien son salaire moyen et sa place dans la fratrie, pour reprendre quelques critères habituels de l'évaluation des facteurs de risque, paraît assez confusionnel.

2 - Il apparaît une faible corrélation entre les causes supposées et les effets qu'on leur attribue : des traits dépressifs apparaissent dans la quasi-totalité des contextes critiques cités. Ils sont donc sans spécificité suffisante, et l'on constate aussi que différentes per-

sonnes réagissent différemment à un même événement. Les mêmes causes ne produisent donc pas les mêmes effets, et un même effet peut être produit par des causes différentes. Parler d'une « même cause » est d'ailleurs une abstraction puisque un « même » événement survenant dans un contexte différent est un « autre » événement.

3 - Ces déterminants n'ont pas la même efficience selon les contextes d'occurrence. Par exemple, les conséquences d'une forte baisse de revenus, suite à un aléa météorologique est tout à fait différent selon la couverture assurancielle, la famille, les collègues, les amis, que ne compensent cependant *pas* mécaniquement ces « ressources sociales » : Encore faut-il, par exemple, que l'exploitant accepte l'aide qui peut lui être proposée, ce qui ne relève pas de ces « ressources » disponibles, mais d'une disposition particulière. C'est ce que montre les cas de Monique et de Bertrand, et également celui de Michel :

Michel est éleveur de brebis dans les Vosges. Il transforme une grande partie de sa production de lait et vend ses fromages sur les marchés locaux. Il a de lourdes créances à honorer, suite à un endettement initial dû à l'acquisition du bien et des investissements ultérieurs dans la construction ou la mise aux normes de bâtiments. Il vit assez isolé, en rupture avec son environnement, ses voisins mais également la société en général, et se considère à la marge du monde commun, trop consumériste pour lui : « *je suis décalé par rapport à la société moderne* » explique-t-il. Les relations avec les clients du marché sont souvent tendues, du fait notamment des remarques qui peuvent lui être adressées à propos du prix de ses fromages. Mais ces mêmes clients, poursuit-il « *peuvent pourtant débourser 700€ pour un smartphone* », ou d'autres objets qu'il considère comme « *futiles* », et « *il y a des moments, ça a du mal à passer* ». Et il a refusé certaines aides sociales, d'un montant non négligeable, au motif que c'est sa production qui devait être rémunérée au juste prix, laissant comprendre qu'il ne saurait accepter un statut d'« assistantat ».

4 - Les dynamiques critiques reposent sur des interactions multiples, et c'est leur conjonction qui constitue des contextes pathogènes. Cette conjonction est, d'un cas à l'autre, à géométrie assez variable : ainsi le cas de la séparation d'un conjoint qui peut survenir dans un contexte d'aisance économique ou bien suite à un autre événement fortuit tel l'incendie d'une bergerie.

2.8.2.4. La faible corrélation entre cause et effet

Le suicide reste un phénomène exceptionnel, ce qui revient à dire qu'il y a une faible corrélation entre cause et effet, les causes étant celles communément évoquées. Il y a à cela une première raison, simple, essentiellement et assez systématiquement évacuée : l'*étiologie* est forcément, au moins *double*, interne et externe, mentale et sociale/organisationnelle, relevant donc de réalités et processus hétérogènes : un contexte impose des conditions (externes), en fonction desquelles une personne va réagir et agir,

sans être entièrement déterminée par ces conditions.

A ce propos, C. Dejours estime que ce sont bien les conditions de travail qui peuvent agir comme cause première d'une souffrance ou comme occasion d'une éventuelle décompensation, mais c'est la structure mentale de la personne qui va orienter le mode de décompensation, c'est-à-dire le type de pathologie, et la forme des symptomatologies. Ce n'est pas dire que les particularités des structures mentales (la « personnalité ») soient intrinsèquement pathologiques, ce que l'on évoque généralement en termes de « vulnérabilité » personnelle. C'est la nature de la *rencontre* entre les milieux interne et externe qui est primordiale, plus que la structure de personnalité elle-même, tout en restant décisive pour l'évolution de la situation. Les conditions de travail apparaissent plus déterminantes de la souffrance que du type de pathologie, *a fortiori* du suicide, qui ne peut être un effet mécanique de la résultante de ces mauvaises conditions (dont l'appréciation n'est d'ailleurs pas univoque). Ces (structures de) personnalités répondent différemment selon les types de sollicitations externes et leur engagement dans la situation professionnelle. On comprend pourquoi la « passion pour le métier » apparaît parfois comme « risque » alors qu'elle est généralement motrice. Les éventuelles « vulnérabilités » ne le sont que dans un contexte professionnel particulier. En effet, *« si la cause dernière était de ce côté, on ne comprendrait pas pourquoi aujourd'hui nombre de suicides sont commis par des sujets qui ne présentent aucun symptôme prépathologique et affichent d'excellentes performances professionnelles... Ceux qui se suicident au travail se recrutent parmi les hommes et les femmes qui se sont le plus engagés dans le travail... Ils sont donc, très fréquemment, intensément "investis" dans leur tâche, dans l'attente d'une reconnaissance tangible de leur activité par la hiérarchie et ce, d'autant plus qu'ils sont généralement des professionnels confirmés »* (Dejours & Bègue, 2009, p. 201).

Malgré des chiffres certes différents mais relativement comparables des suicides en santé publique et santé au travail, les personnes suicidaires ne sont pas apparemment les mêmes, du point de vue de l'organisation de la personnalité : *« Les analyses approfondies des cas de suicides survenus sur le lieu de travail [...] montrent que la personnalité de ces personnes est très différente de celle qui est classiquement décrite dans la plupart des suicides. »* (Dejours & Bègue, 2009, p. 201). L'engagement subjectif est effet essentiel, se manifestant par une grande exigence professionnelle et éthique, parfois jusqu'à la rigidité, affirmant le choix de ne pas céder, de ne plus pouvoir ou vouloir envisager d'autre alternative. Ceci justifie de distinguer les suicides en lien avec le travail et les autres. C. Dejours y a repéré la pression morale du sentiment de culpabilité, mêlé à un narcissique blessé, qu'une reconnaissance du travail réalisé n'est pas venue suffi-

samment nourrir.

2.8.2.5. Causes et raisons

L'étiologie n'est pas seulement double, elle est également polymorphe. Il y a différents types de déterminismes, qui sont généralement réduits à la seule forme générique du facteur de risque (éventuellement différencié entre « principal » et « aggravant »). Au moins la théorie antique des quatre causes (Aristote, *Physique*, II, 3) distingue-t-elle la cause *première* (ou cause *originelle*), la cause *formelle*, la cause *occasionnelle* (ou cause déclenchante), et la cause *finale* (proche de la notion d'intention). Et celles-ci interviennent et agissent de différentes manières, que l'on ne peut pas homogénéiser dans un espace tabulaire.

La connaissance scientifique s'est affirmée dans la résistance au sens et dans la tendance à éliminer la « cause finale », puisqu'il ne saurait être question d'attribuer une quelconque intention à un virus ou à un nuage. Les sciences humaines entendent s'orienter soit vers des démarches explicatives par la connaissance des causes matérielles et l'établissement de lois, soit vers les démarches dites « compréhensives » (ou « interprétatives ») qui prennent en considération non seulement des causes mais des « raisons », des *intentions*, et des « finalités », lesquelles n'existent pas dans le monde naturel mais paraissent nécessaires pour appréhender le phénomène suicidaire. Lorsque des actes et actions humaines sont engagés, « *pour parler avec le vocabulaire de la scolastique : on pourrait dire que les causes finales y ont plus de poids que les causes efficientes.* » (Matalon, 1996). Il est là nécessaire de distinguer des conditions de possibilité d'un événement, les corrélations entre un contexte et un événement, et les causes d'un événement.

Il s'agit alors de *comprendre les raisons*, et non seulement d'*expliquer par les causes*, par lesquelles par exemple le manque de reconnaissance, le conflit éthique, la passion du métier ou l'impossibilité de transmission professionnelle et patrimoniale constituent un problème susceptible d'affecter brutalement la santé mentale de certains, et d'épargner les autres :

- La cause répond à la question *pourquoi* (en un seul mot) et relève de l'*explication*, qui correspond à l'établissement de *lois*, ce qui est la condition d'un savoir scientifique, au sens étroit du terme.
- Alors que la raison répond à la question *pour quoi* (en deux mots), qui relève de la *compréhension*, du *sens*, et donc de l'*interprétation*.

La différence est essentielle, notamment dans l'analyse du suicide, puisque le geste sui-

cidaire se définit à partir de l'*intention de se donner la mort*, alors que la notion d'intention doit être par principe exclue de toute approche scientifique. Il reste toujours possible de réduire « théoriquement » les raisons à des causes, et c'est le cas dans l'analyse factorielle. On peut ainsi reconnaître la présence d'une intention, par exemple lorsque l'on décrit un suicide comme « escapiste » (on se suicide *pour* échapper à la souffrance), tout en le faisant rentrer de force dans un déterministe causaliste en expliquant que la souffrance est la cause du suicide, alors que c'en est une condition qui n'est d'ailleurs ni nécessaire, ni suffisante puisque les nombreuses personnes qui souffrent ne se suicident pas. Ce réductionnisme est socialement et politiquement très dommageable : outre le peu de pertinence des résultats, voire leur banalité¹, ceci a pour conséquence de produire la représentation de la personne (l'agriculteur) comme le jouet de forces auquel il serait entièrement soumis. Cette représentation déficitaire et mutilée de la personne entre dynamiquement dans le champ social en orientant ensuite les politiques publiques susceptibles de s'appuyer ensuite sur ces affirmations « scientifiques ». L'abolition théorique, doctrinale, de l'intentionnalité humaine a des effets très concrets, qui sont de considérer les agriculteurs simplement comme des « agents » ou des « acteurs » sociaux, entièrement déterminés par leur seule condition (qu'elle soit sociale, professionnelle, ou biologique), comme des constituants élémentaires et passifs du social, et finalement assez peu comme des personnes qui ont besoin de sens, pas seulement pour vivre, mais pour exister.

Le schéma de causalité directe et linéaire, même s'il n'est pas présenté comme universel, constitue un bassin d'attraction qui agit comme une véritable force de gravité théorique.

¹) Cf. La liste des critères proposés par l'OMS dans son étude sur les *Risques pour la santé mentale : aperçu des vulnérabilités et des facteurs de risque* (2012) répartis en « ressources psychiques individuelles », « contexte social » et « facteurs environnementaux » :

- Les « facteurs préjudiciables » sont, notamment, « le peu d'estime de soi », « l'immaturité cognitive et émotionnelle », « la difficulté à communiquer », « la maladie et la consommation de substances », « la solitude et le deuil », « la négligence et le conflit familial », « la maltraitance et la violence », « le faible revenu et la pauvreté », « les difficultés et échec scolaire », « la tension au travail et le chômage », « l'accès difficile au service de base », « l'injustice et la discrimination », « l'inégalité sociale entre les sexes », « la situation de guerre ou de catastrophe » ;

- Les « facteurs favorables » sont, symétriquement : « l'estime de soi, la confiance », « l'aptitude à résoudre les problèmes et à surmonter le stress et l'adversité », « les qualités de communication », « la bonne santé/forme physique », « le soutien social de la famille et des amis », « la bonne interaction parents/famille », « la sécurité physique et sûreté », « la sécurité économique », « la réussite scolaire », « la satisfaction et réussite professionnelle », « l'égalité dans l'accès aux services de base », « la justice sociale et l'intégration ».

En substance : il vaut mieux être jeune, riche et en bonne santé que vieux, pauvre et malade...

Les invocations de causalités complexes ne manquent pas mais ce vœu reste généralement sans grande conséquence dans les évaluations. Une pathogénie peut en effet relever non seulement de l'ordre de la cause, mais également de la raison (notamment de la raison d'agir), condition d'une approche compréhensive (dans le registre symbolique des réalités sociales, mentales et culturelles) et non seulement explicative (plus pertinente dans les sciences exactes et naturelles). Cette complémentarité reflète la polarité cause-raison avec, à l'une des extrémités une causalité sans intention, et de l'autre, une intention sans causalité, conjuguant des registres épistémologiques distincts de l'explication qui recherche des lois causales et de l'herméneutique, qui vise les logiques du sens.

2.8.3. Modalités du « déliement »

Parler de pathologies spécifiquement professionnelles sous l'angle de la problématique du *lien* invite à situer le travail dans cette interaction entre processus sociaux, de l'ordre du lien et du « déliement » social, d'une part, et les processus mentaux, en particuliers pathologiques, de l'ordre de la liaison et de la « déliaison » psychique, d'autre part. Cette conjonction de ruptures est à comprendre comme la désarticulation conjointe des défenses individuelles et collectives, c'est-à-dire consubstantiellement psychiques et sociales, constituant un cas particulier de la relation entre ce que le sociologue A. Touraine (1992) avait décrit comme « garants métasociaux » et ce que le psychanalyste R. Kaës (2009) a analysé, explicitement en vis-à-vis, comme « garants métapsychiques ».

2.8.3.1. La perte des étayages mentaux

Au-delà des lignes de force générales décrites à un niveau macro-sociologique, les différents éléments contextuels demeurent insuffisants pour rendre compte des phénomènes de désaffiliation et de ses implications sur la santé des professionnels. La souffrance au travail, « *pour avoir une causalité sociale, ne constitue pas moins une souffrance proprement psychique* » (Pagès, 2014, p. 162). Sa connaissance détaillée fait souvent l'objet d'un rejet opposé au nom du refus de la « psychologisation » des problèmes, ce qui est pourtant bien différent de « l'individualisation » de ces mêmes problèmes. Les formes et forces de la précarisation sociale et professionnelle décrivent des défaillances, mais rien n'est en effet encore éclairé quant aux ressorts mentaux des phénomènes dépressifs et suicidaires. Et il s'agit là d'éviter « *le risque sociologique : que le psychisme soit découpé en processus en tant que tels incorporés comme constituants dans les systèmes organisationnels, au prix de la dissolution de leur centre spécifique d'autonomisation. Car la cohérence subjective dont le sujet est la source, sujet divisé en tension, se distingue de la cohésion nécessaire à un système* » (Giust-Desprairies, 2009, p. 236).

Les contraintes sociales interviennent structurellement dans le fonctionnement de la psyché. Les processus mentaux sont distincts et autonomes, mais ils se constituent et fonctionnent dans un rapport d'*étayage* avec le socius et avec le corps : d'où l'importance de se saisir de cette notion de lien pour rendre compte des corrélations entre contextes sociaux et professionnels, d'une part, et souffrance mentale, voire pathologies caractérisées, d'autre part.

La psyché ne se situe pas dans un rapport de détermination directe et univoque, mais dans un *rapport de dérivation et de transformation*, à partir de ces ordres de réalité distincts répondant aux lois décrites par ailleurs par la biologie et les sciences sociales. La subordination à l'ordre commun s'impose à chacun comme condition de la formation de la subjectivité et de la santé mentale par les multiples voies de la socialisation et de la personnalisation, en particulier par l'appropriation d'images identificatoires (le Moi s'appuie sur le Nous), de l'étayage narcissique, des mécanismes de défense, etc., « *et quand le groupe fait défaut, nous ne pouvons plus y étayer notre pensée, notre narcissisme et notre identité.* » (Vandecasteele & Lefebvre, 2006, p. 147). En conséquence, les phénomènes d'exclusion, de précarisation, d'anomie, constituent le terrain d'une désymbolisation possible et donc de désobjectivation de l'expérience vécue, en particulier professionnelle.

La défaillance de l'environnement (conflits, manque de reconnaissance, isolement,...) a pour possible contrepartie la dissolution du sentiment d'identité, d'intégrité et de continuité de soi. « *L'installation dans la précarité serait alors à considérer comme un véritable désétayage social du psychisme, une dé-transitionalisation du sujet à son environnement* » (Vandecasteele & Lefebvre, 2006, p. 148). Elle peut réactiver certains états de détresse originaire (infantile) qui correspond à une résonance entre précarité existentielle et précarité ontologique. Elle affecte tout autant cette autre frontière de l'étayage qu'est le corps. L'état subjectif correspondant bascule du mal-être au « désêtre ». « *La faillite de l'environnement à assurer la continuité et l'intégrité du soi entraîne un état d'agonie primitive qui requiert la mise en place de défenses paradoxales (clivage, aliénation, neutralisation énergétique) érigées pour faire face à l'hémorragie narcissique-identitaire [...] La gravité des troubles pathologiques du lien, associés à la précarité sociale et à l'exclusion d'un ou de plusieurs groupes sociaux d'appartenance, est dépendante, elle aussi, d'une double logique opératoire.* » (Vandecasteele & Lefebvre, 2006, p. 154). La décomposition des processus d'affiliation sont susceptibles de mener au-delà de la souffrance, vers une logique de désaffiliation, qui constitue le corrélat interne de cette déstructuration du cadre de vie et de l'activité : « *La faille symbolique qu'entraîne ou accentue la précarité se manifeste par la primauté donnée à l'agir et à*

l'action et par une difficulté à représenter, à construire du sens et à interpréter. » (Vandecasteele & Lefebvre, 2006, p. 159). La précarité du lien social a ainsi pour contrepartie une dégradation des liaisons psychiques (internes) et interpersonnelles, celles-ci étant toujours médiatisées par les objets sociaux et tout particulièrement par l'activité professionnelle.

La limite est incertaine entre souffrance et pathologie. La précarité psychique se manifeste par des symptômes assez bigarrés correspondant à une souffrance existentielle qui est celle d'une personne précipitée dans une situation peu supportable, composée à la fois d'insécurité matérielle et de sentiment d'exclusion. La phase intermédiaire est marquée par une symptomatologie est assez réactionnelle. Mais si la situation perdure, si les réponses sociales sont trop aléatoires, ou si le contexte de vie ne se consolide pas, il apparaît une fermeture sur soi et une chronicisation des troubles. Le sentiment d'exclusion, ou sa menace, se confirme en faisant perdre toute orientation, et en générant beaucoup d'angoisse. Si cette précarité psychique s'installe apparaît une symptomatologie particulièrement composite, qui se distribue selon les formes suivantes, décrites par C. Dejourn et I. Gernet (2012) : les pathologies traumatiques aiguës ; les troubles anxieux polymorphes, angoisse de déréalisation-dépersonnalisation, schizoïdie (indifférence, froideur, agressivité, désordres comportementaux, éclatement de l'identité, dyspragmatisme) ; les dépressions (culpabilité, anhédonie, anesthésie psychique et physique, asthénie, inhibition de la pensée, de la parole et de l'action).

Malgré des corrélations globales entre précarisation du lien social et souffrance mentale, il reste nécessaire de se démarquer du modèle des facteurs de risque, puisque « *[la psychopathologie] ne peut s'inscrire dans un schéma causaliste simpliste pour lequel la santé psychique des travailleurs serait déterminée par les contraintes des situations de travail. Le modèle des pathologies professionnelles somatiques résultant des nuisances physico-chimico-biologiques du poste de travail ne peut s'appliquer au psychisme. Entre les contraintes du travail et les troubles psychiques s'interpose un sujet capable de comprendre sa situation, de réagir, de la transformer...* » (Lhuillier, 2009, p. 85). La non-reconnaissance du travail effectué, ou la perte de sens de l'activité ne sont des problèmes que pour ceux qui vivent ces pertes et tensions internes, relevant en dernière instance de l'intime de la personne, ce qui invite à questionner aussi le champ psychique non pour y chercher une cause première et dernière, en y recensant par exemple les personnes réputées « fragiles », mais pour y considérer un lieu où le non-sens engendré par les doubles ou multiples contraintes soutiennent une déliaison mentale parfois radicale. Il s'agit en effet toujours, à chaque fois, d'une personne qui souffre, se déprime, éventuellement jusqu'à l'acte suicidaire. Le non-sens, s'il est le contrecoup de dispositifs

organisationnels incohérents, émerge en amont de la personne, dans l'ordre du collectif et de la règle commune (en l'occurrence du dérèglement) ou dans l'organisation du travail, mais il n'existe que pour celui ou celle qui en fait l'épreuve. En substance, nous pouvons comprendre l'effet pathogène de ces tensions et contradictions comme des « attaques » des liaisons psychiques. Ces déstructurations surgissent comme l'effet de mouvements contradictoires dans l'ordre de la force et du sens qui décrivent en quelque sorte la propagation des mouvements de déliaison depuis un contexte collectif jusqu'aux singularités des processus mentaux, ce qui déplie dynamiquement ce constat que « *le délitement du lien social et la détérioration de la vie psychique vont de pair.* » (Vandecasteele & Lefebvre, 2006, p. 160). Ceci s'ancre au niveau de l'activité professionnelle en ceci que « *le déliement des relations de travail entre les agriculteurs – le travail tel qu'ils le pratiquent : sa conception, ses techniques et son organisation – ou à son occasion – l'inscription de ce travail à différentes échelles de la société – les vulnérabilise* » (Nicourt, 2019, p. 10). Il se manifeste là un éminement des processus de transitionnalité qui étayent insuffisamment l'appropriation psychique d'objets sociaux et culturels devant normalement permettre de donner forme aux contenus mentaux et aux éprouvés subjectifs. La sensibilité, comme la pulsionnalité, ne disposent plus de capacité de liaison psychique soutenant un fonctionnement mental consistant et stabilisé. En substance, « *les troubles de l'activité de liaison, potentiellement engendrés par la précarité, atteignent eux le processus représentationnel, la symbolisation et la construction de sens.* » (Vandecasteele & Lefebvre, 2006, p. 159).

Il est à nouveau nécessaire de souligner le fonctionnement systémique plutôt que causaliste de ces processus, malgré parfois l'impression d'une relation directe entre une situation ou événement, et un passage à l'acte suicidaire. La question des conflits permet de comprendre assez simplement la dynamique pathogène entre un contexte initialement externe, professionnel, et des manifestations de souffrance qui peuvent évoluer jusqu'à des pathologies sévères, sans relation directe : il peut y avoir parfois une intériorisation, une *internalisation possible* de ces conflits jusque dans la sphère psychique, ce qui correspond à l'apparition des tensions internes et des phénomènes dissociatifs, de clivage du Moi, et qui peuvent avoir une allure schizoïde ou traumatique. Le cas le plus lisible est le conflit éthique, qui peut aller jusqu'à la destruction de soi, ce qui dépend alors de la personne. *A minima*, ce processus obéirait à un « *double processus opératoire, psychodynamique et sociodynamique, liés par une causalité circulaire et se renforçant l'un l'autre.* » (Vandecasteele & Lefebvre, 2006, p. 153). Cette perte d'étayage se déploie selon les lignes de force de la vie mentale, les liaisons psychiques, qui deviennent alors vecteurs d'achoppement, à savoir notamment les structures de continuité, la constitution

d'un horizon temporel et les étayages narcissiques de la personne. La clinique du travail a saisi chacun de ces aspects problématiques sous les thèmes plus familiers de la reconnaissance du/au travail, de la satisfaction du « travail de qualité », des conséquences de l'isolement professionnel, etc.

Dans ces états avancés de décrochage, diversement décrits par les termes de précarisation, désaffiliation, anomie et exclusion, peut parfois s'engager ce mécanisme paradoxal d'*auto*-exclusion par lequel la personne en vient à se couper activement de sa propre subjectivité et de son rapport au monde et aux autres, ceci afin de ne plus souffrir. Ce syndrome d'autoexclusion peut aboutir à une agonie psychique et un désespoir intense. Il s'agit là parfois d'une alternative au suicide, avec quelquefois un même résultat. Symétriquement, certains suicides peuvent être considérés comme formes ultimes d'auto-exclusion du monde. Il s'agit donc là d'un état de déstructuration psychique profond qui déborde l'isolement et le repli sur soi, lesquels peuvent cependant en constituer les prémisses, surtout s'ils se nouent avec le sentiment potentiellement dévastateur de honte.

2.8.3.2. La décompensation

Le suicide reste un événement exceptionnel. Chercher une loi générale pour un fait d'exception pose une limite aux approches strictement déterministes, et ce d'autant plus qu'elles s'appuient sur des catégorisations qui renvoient trop étroitement aux théories qui les produisent. Certaines études portant sur le passage à l'acte suicidaire en milieu professionnel, dont le milieu agricole, invoquent essentiellement « *différents facteurs de "suicidité"* » d'ordre économique et social (Prévitali, 2015). Ces facteurs concernent cependant une majorité d'exploitants, et désignent des contextes qui peuvent indubitablement être associés à une souffrance au travail, mais sans spécificité suffisante pour rendre compte des pathologies professionnelles. Les situations rencontrées nous orientent ainsi vers une compréhension plus « composite » et plus « dynamique » de ces conduites suicidaires. Plus avant, le désarrimage du Moi, de perte d'étayage des processus psychiques sur des objets internes (mentaux) ou externes (sociaux) ne suffit pas à rendre compte de l'intention suicidaire. Le déliement (décomposition du lien social) est une condition possible mais non suffisante à la déliaison psychique, puis au surgissement de l'idée suicidaire.

Une rupture essentielle à considérer est le moment de cristallisation, la « crise suicidaire », où la dynamique mentale s'oriente décisivement vers le choix suicidaire, qu'il soit plutôt de l'ordre d'une négation du désir de vivre, ou plutôt de celui de l'affirmation du désir de mourir, et qu'il aboutisse ou non. Le moment de bascule semble même parfois à peine affleurer, sachant que « *beaucoup de sujets qui font une tentative de suicide*

consultent un médecin et parfois un psychiatre dans les jours qui précèdent leur tentative sans que le diagnostic soit porté » (Séguin, 2001). Ce moment n'est parfois pas décelable et peut échapper à l'observateur, surtout s'il est distant et ne souhaite s'en tenir qu'aux faits positifs répartis autour de l'opposition binaire et statique « tentative de suicide » *versus* « suicide abouti ».

Cette crise suicidaire peut être définie comme « *un état réversible* » de « *rupture d'équilibre relationnel du sujet avec lui-même et son environnement* » (Séguin, 2001), où la tension devenue trop intense ne permet plus à la personne d'utiliser les mécanismes de défense habituels pour retrouver un équilibre. L'état de crise peut aboutir au passage à l'acte si aucune autre possibilité n'est plus envisagée par le sujet pour apaiser ses souffrances psychiques actuelles. Une différence se marque entre un avant et un après qui apparaît, dans son émergence intentionnelle consciente ou préconsciente, comme un « choix », de l'ordre d'une décision, pas toujours irrévocable et surtout, comme tout choix, instable et susceptible d'aboutir ou de ne pas aboutir, à la faveur d'autres événements internes ou externes, mentaux ou environnementaux.

La forme de cette cristallisation s'apparente à une « décompensation », susceptible de se produire de manière ostentatoire ou bien à très bas bruit, dans un déchirement clastique comme dans un léger glissement. Cette décompensation peut être considérée à la fois comme rupture dans la continuité des processus mentaux et comme « réponse » singulière à une situation de tension interne. L'état décompensé (par exemple délirant) a été considéré par les phénoménologues et par les psychanalystes comme un moment, assurément paradoxal, de *reconstruction*. L'effondrement se situe *avant* cet épisode, celui que l'on peut reconnaître dans des états dépressifs ou d'épuisement profond.

Dans la perspective d'E. Minkowski, très marquée par la notion d'*intuition créatrice*, le moment de bascule, de la décompensation vers l'état pathologique est considérée comme le « *point crucial* » qui l'oppose à une approche qu'il considère comme trop « *déterministe* ». L'inconscient selon Minkowski apparaît « créateur », et non pas seulement transformateur : « *cet inconscient procède bien davantage du devenir, et dans ce sens aussi de l'ineffable et du dynamisme primitif auxquels se réfère notre vie, que de sentiments ou de complexes, éléments isolés refoulés dans l'inconscient. C'est loin d'être la même chose.* » (Minkowski, 1966. p. 776).

Cet « *inconscient de l'intuition* » répond, selon Minkowski, aux questions que nous nous posons sur ce qui nous préoccupe, ce qui nous trouble, ce nous « *saisit* » et nous « *empoigne* » et pour lesquelles, pour l'instant du moins, « *nous ne trouvons pas de réponse valable par notre activité consciente* » dit-il. Et là, « *la réponse vient ainsi émerger*

brusquement du devenir, elle en jaillit et apporte ainsi une indication, une solution de nature à mettre fin à une situation, inachevée jusque-là et qui, par cet inachèvement même, par le fait justement de rester sans réponse, ne pouvait que perturber, que marquer un temps d'arrêt, comme une suspension du libre décours de notre pensée et de notre vie. » (id.).

Face à une situation angoissée ou d'impasse, c'est ce processus « émergent » qui peut ouvrir une porte de sortie en faisant surgir une réponse « *sans qu'on puisse préciser, sans qu'on sache d'où elle vient* », constate Minkowski, ce que désigne justement la notion de création, par définition irréductible à son seul contexte : c'est le moment d'une *connexion symbolique originale* (et peut-être aussi, pourquoi pas, neurologique). Rapporté à l'émergence de l'idée suicidaire comme réponse ou solution à une situation vécue comme indépassable, cette description rejoint celle de J. Baechler qui constate que « *ceux qui en ont réchappé sont généralement incapables de donner un sens à ce raptus. C'est l'histoire d'un instant où tout bascule, d'une décision forcément soudaine même si elle a été mûrement réfléchie, d'un événement – au travail ou au dehors – qui joue, à ce moment là, le rôle de déclencheur* » (1975, p. 126). Cette tension entre un temps de mûrissement, parfois long, et la soudaineté de la décision est l'indice clinique d'un phénomène qui relève plus d'une création que d'une transformation de forces (qu'elles soient sociales ou pulsionnelles).

Dans cette perspective, nous proposons de mettre en parallèle deux processus d'émergence d'une représentation dans un contexte de décompensation : l'idée délirante et l'idée suicidaire. Il est à noter qu'un délire peut présenter des aspects tout à fait rationnels, et l'on comprendra mieux ce rapprochement en ayant à l'esprit essentiellement les formes délirantes de facture paranoïaque. Comme dans cette structure paranoïaque, qui existe le plus souvent à l'état non décompensé, la problématique narcissique est toujours présente dans les contextes suicidaires, par définition, dès lors qu'il s'agit d'un Moi blessé.

Pour Minkowski, le débordement « *passionnel* » qui caractérise bien l'épisode délirant ne correspond pas seulement un attachement excessif à son objet (par exemple le persécuteur, mais l'on peut penser au travail vécu comme une violence, et non rarement sur le mode d'une persécution), mais il correspond également une rupture vis-à-vis du reste. Cet événement psychique se produit donc sur le fond de déliaisons psychiques. Il y a bien un écart qui se creuse avec le reste du monde et des pensées, et marque un seuil que Minkowski désigne comme vraie « *coupure* » également dans la continuité de la vie mentale. Dans le cas d'une décompensation délirante, « *une réelle coupure entre ce qui a précédé le délire et ce délire semble s'être produite. Nous voulons dire "coupure" sur*

le plan phénoménologique, dans le sens d'une différence qualitative, c'est-à-dire que le délire se trouve réellement coupé du reste. Le lien seulement ne consiste point peut-être en une exagération du sentiment jusqu'au délire, mais en une "réponse", délirante il est vrai, mais réponse quand même, donnée ainsi à la situation angoissante et obscure créée par les phases prédélirantes. » (Minkowski, 1966, p. 767). Les déliaisons psychiques qui désignent la rupture de l'intégration des processus mentaux, en particulier des mécanismes de défense, conditionnent ainsi la possibilité d'émergence de l'idéation suicidaire, sans la déterminer entièrement.

L'analyse est délicate : il est question d'un seuil, d'une bascule, qui pose cette question : pourquoi est-ce que quelqu'un bascule à un moment donné, alors qu'il est possible de rester à la lisière de cet effondrement pendant longtemps, parfois sa vie durant. Ce n'est en fait pas uniquement l'augmentation d'intensité du « thème », celui qui donne l'impression d'être la « cause » de la décision suicidaire, mais le changement de *statut* de cette représentation (l'idée suicidaire, ou délirante), en ce qu'elle apparaît, généralement d'un seul coup, comme une « réponse », c'est-à-dire une solution, alors qu'auparavant elle était essentiellement un problème omniprésent. Ce passage de la position non décompensée à l'état décompensé relève pour Minkowski d'une *intuition*, de l'ordre d'une création.

2.8.3.3. L'intuition

La destruction du lien, la perte du sens du travail (agricole), la dégradation du Moi et les déliaisons psychiques, leur relation avec leurs conditions professionnelles externes sont les contextes qui rendent possible ce changement de statut d'une représentation. Les racines de l'intuition créatrice plongent « sous » les phénomènes conscients, mobilisant d'autres ressorts que ceux habituels de la « résolution de problème » qui fonctionne dans le registre des processus cognitifs. Ainsi, poursuit Minkowski, « *il serait erroné d'admettre que dans cet inconscient s'opère nécessairement un travail analogue à celui qui se produit lorsque consciemment nous cherchons une réponse, soit par des opérations syllogistiques, soit par la réflexion ou l'analyse consciente.* » (Minkowski, 1949). Même si l'inconscient créateur dont parle le phénoménologue n'est pas celui du refoulé décrit par Freud, il est en fait d'accord avec lui sur ce point : les réponses aux questions ne correspondent pas aux modalités habituelles de la pensée rationnelle (opérant par exemple par décomposition en chaînons élémentaires dans la démarche analytique), mais à un mouvement créateur dont Bergson a décrit la dynamique (cf. *L'Evolution créatrice*). Xavier, l'accompagnant de Jacques et Huguette, a utilisé le terme de « flash » exactement en ce sens :

Jacques et Huguette (Nord) : La tentative de suicide de Jacques s'est produite « au moment où c'était le plus tendu, où il y avait plein de négociations en cours. Où on ne savait pas ce que la banque allait décider. Et c'était quelque chose... enfin c'était très compliqué pour lui. En même temps, il est très fatigué, toujours... ». Huguette a sans doute pressenti ce qui pouvait arriver, « ça a été vraiment un flash, une sorte de flash à un moment donné », s'agissant de l'intention suicidaire, et « je pense qu'elle, dit Xavier, elle y pensait quand même, puisqu'elle est allée dans la cour... », ce qu'elle n'avait pas de raison particulière de faire.

Les matériaux sociaux-psychiques ne manquent pas pour rendre compte de ces contextes internes (et externes) dégradés qui nourrissent le besoin d'une issue, mais E. Minkowski s'oppose vigoureusement aux déterminismes habituellement invoqués pour en rendre compte puisqu'une création n'est, par définition, ni une transformation, ni une synthèse : « *Les phénomènes d'émergence et de jaillissement caractérisent notre vie mentale. Ils ne se réfèrent à aucun antécédent immédiat et doivent être pris comme tels. Souvent ils sont du ressort de l'inspiration et de la créativité* » (Minkowski, 1966, p. 777). La représentation (délirante, suicidaire) est donc création, dès lors qu'elle propose une réponse originale (du moins pour son auteur) à un problème. Son émergence de l'inconscient ne signifie pas nécessairement qu'elle procède de complexes refoulés, pas plus que des déterminismes sociaux ou biologiques, également inconscients, mais apparaît d'une autre nature. Tous les composants additionnés les uns aux autres ne constituent pas encore une idée nouvelle (suicidaire ou délirante). Ceci parce qu'il s'agit d'une création originale, ce qui ne signifie pas unique, bien qu'exceptionnelle, et ne se réduit pas à l'effet d'une cause, mais s'est formé à partir d'une intentionnalité, d'une visée. Que les déterminismes habituellement cités y aient une part, cela va de soi puisque, pour trouver une réponse, une question doit être posée, celle d'une vie qui n'a plus de sens, d'une vie invivable. Et parler de création sort le suicide de l'analyse purement causaliste, qu'elle soit sociologique, psychologique, ou biologique, tout en les intégrant dans ses conditions de possibilité.

2.8.3.4. Les types de suicide

Plusieurs types de conduites suicidaires ont été différenciés par des études qui s'appuient diversement sur certaines causes, ou bien sur la nature de l'intention suicidaire sous-jacente, supposée ou exprimée, avant le passage à l'acte. Si la typologie de Durkheim (1897) retient 4 types de suicide, la psychopathologie en décrit un nombre beaucoup plus important : le suicide d'échec, de chute, de dévalement, d'épuisement, de défi, de désespoir, voire même au décours d'un succès, etc.

Jean Baechler (1975) avait proposé une description de référence de ces différents types

de suicide, en prenant comme critère *le sens* de ce geste. Il dénombre 11 sens différents qu'il regroupe en quatre catégories : les suicides dit « escapistes », les suicides « agressifs », les suicides « oblatifs », et les suicides « ludiques ». Ce faisant, l'auteur souligne également la diversité et l'hétérogénéité des suicides, la possibilité personnelle plus ou moins importante d'affronter l'adversité, et le caractère de *réponse à un problème existentiel central* dans tous ces formes de conduites.

- Le type le plus fréquent est le suicide « *escapiste* » par lequel la personne souhaite moins mourir que de se libérer d'une souffrance. Le sens général de cet acte est la fuite, permettant d'échapper à quelque chose, qui semble se repérer dans deux tiers des tentatives et dans la majorité des suicides aboutis. Une distinction est opérée entre la *fuite* (*devant une situation ressentie comme insupportable*), le *deuil* (*la réaction à la perte d'un élément central de la personnalité ou de l'existence*), et le *châtiment* (*l'expiation d'une faute réelle ou imaginaire*). De multiples précisions ont été apportées sur les modalités de cet « échappatoire », ainsi P. Valéry selon qui ce type de suicide « *procède de l'impuissance où l'on se trouve d'abolir exactement un certain mal. On ne peut atteindre la partie que par le détour de la suppression du tout. On supprime l'ensemble et l'avenir pour supprimer le détail et le présent [...]. Le désespéré est conduit ou contraint à agir indistinctement* » (Valéry, 1933, p. 71-72) » (cité par Clot & Gollac, 2014, p. 203).

- Le second type de suicide, dit « *agressif* » ou parfois « *vindictif* » vise à exercer une violence contre autrui, de diverses manières. Il se distribue en quatre sous-types : la *vengeance* (en provoquant des remords chez autrui ou en lui infligeant l'opprobre de la communauté), le *crime* (en entraînant autrui dans sa mort), le *chantage* (en faisant pression sur autrui), et l'*appel* (pour avertir l'entourage du danger ou de la souffrance). Cette intention rend compte du nombre important de tentatives par rapport aux suicides accomplis. Elle prend également sens dans le contexte du travail dans la mesure où la personne se sent également victime d'une violence ou d'une injustice qu'il tend à affirmer aux proches, collègues et responsables, voire à la société. En effet, « *en se produisant sur la scène publique, au sein même de l'entreprise, le suicide individuel, provoqué par un haut degré de souffrances personnelles, devient une forme ultime de protestation sociale. Passer de la scène privée à la scène publique permet de donner un sens collectif, social et politique à un acte personnel provoqué par de la souffrance individuelle. Les souffrances individuelles qui sont à l'origine du geste se transmutent en une accusation terrible portée contre la politique de l'entreprise.* (Clot & Gollac, 2014, p. 204).

- Le suicide *oblatif* correspond à un *sacrifice* (pour sauver ou atteindre une valeur jugée supérieure à la vie personnelle), ou à un *passage* (pour accéder à un état considéré

comme souhaitable), incluant le passage religieux. Ce type d'intention concerne moins les agriculteurs, mais il est certains cas où l'engagement démesuré de l'agriculteur pour tenter de maintenir en vie son exploitation, au-delà du « raisonnable », évoque singulièrement l'impression d'un véritable sacrifice.

- Le dernier type de suicide est l'autodestruction qui se caractérise par l'*ordalie* (l'épreuve de soi face à un jugement divin) et par le *jeu* (en remettant sa vie entre les mains du hasard).

Cette typologie est conçue par l'auteur comme un tableau descriptif des intentions suicidaires qui ne préjugent pas de leur cause. L'idée générale, et fondamentale, est que le suicide est toujours une conduite cohérente par rapport à la fin poursuivie (la « cause finale »), dont le caractère exceptionnel peut être apprécié comme « *paradoxe ou truisme tautologique selon que l'on appartient à l'immense majorité qui, dans toutes les civilisations, se refuse à envisager la solution suicide quelle que soit la situation, ou au petit groupe de ceux qui y ont recours, et, dans toutes les sociétés les 4 grands sens sont attestés avec la plupart de leurs variantes, sauf l'appel qui est décidément occidental, contemporain* » (Bouteyre, 2004, p. 136). Ce choix du critère du sens, qui correspond à l'intention sous-jacente, permet d'établir des différenciations plus éclairantes qu'une classification basée sur des causalités trop uniquement sociologiques ou psychiatriques. Les deux logiques classificatoires n'entrent d'ailleurs pas forcément en contradiction (par exemple dans le rapport entre dépression et suicide).

Cette intention qui rend compte de la question « *pour quoi ?* » amène cette autre question qui porte sur ce mode de fuite (par suicide plutôt que par renoncement, par exemple), ou sur ce mode d'expression de l'agressivité (auto-agressif plutôt qu'hétéroagressif). Le sens n'est en effet pas « saturé » par cette seule intention. Si l'on excepte les contextes qui ne concernent pas les agriculteurs en tant que tels (maladie incurable, psychose mélancolique, altération cognitive, exaltation religieuse, etc. qui complètent voire supplantent le sens intentionnel par une explication causale généralement biologique), les situations les plus fréquentes en milieu professionnel agricole, du type « escapistes », voire « agressives » laissent une marge importante d'indétermination. Dans le mouvement de fuite devant le poids des charges, et d'un point de vue extérieur, l'abandon pouvait être envisagé, sous d'autres formes. Et c'est le cas pour ceux qui procèdent, « la mort dans l'âme », à une liquidation judiciaire, ou qui acceptent une reconversion.

L'épuisement complet pourrait rendre compte de l'impossibilité de faire un choix, voire même de penser. Là également, une autre forme d'abandon total, dans un repli dépressif par exemple, est une autre possibilité. Il en va de même pour ce choix de se venger,

parmi différentes possibilités, en se prenant soi-même comme support de cette vengeance. D'un point de vue « extérieur », il serait conséquent de commettre un meurtre envers celui à qui est attribué la cause de l'injustice subie et du malheur traversé. Des accusations nominatives envers des représentants des institutions ou organismes privés sont parfois entendues, mais le passage à l'acte envers eux semble extrêmement rare.

Les tentatives échouées ou prévenues, par exemple grâce à un accompagnement, montrent que l'alternative n'était ni impensable, ni inaccessible, ni irréalisable pour ces personnes saisies par l'intention suicidaire. Il est ainsi à noter que, dans les cas de tentatives commises par les exploitants rencontrés comme dans la plupart des autres, l'*ambivalence* apparaît majeure, et s'oppose à une catégorisation figée entre suicide, tentative de suicide, et une autre « solution ». La non réalisation d'une intention suicidaire, pourtant clairement décidée, que l'exploitant avait commencé à mettre en acte, a tenu soit à des contingences (l'arrivée à temps de l'épouse, par exemple pour Jacques, comme les urgences médicales dans d'autres cas), soit à une faible variation de l'équilibre entre des forces contraires, assez frappant chez Damien, et un retrait d'investissement de l'idée suicidaire présente et ancrée depuis le moment de cristallisation, comme pour Pascal, qui rendra compte du revirement de son intention suicidaire, dont l'inéluctabilité ne laissait aucun doute pour personne, de la manière suivante, en confiant à Alice : « *je suis pas passé à l'acte par respect pour tout le travail que vous avez fait, j'aurais pas pu... c'était prévu mais j'aurais pas pu le faire parce que vous avez passé trop de temps...* »

2.8.3.5. Mélancolisation du lien et mélancolisation du Moi

Il est alors nécessaire de prendre acte que le suicide est un meurtre, celui de soi-même. Certaines raisons pour lesquelles un meurtre peut être commis sont ici décisives : celles pour lesquelles on juge la personne (le Moi) haïssable, coupable, et indigne de vivre. C. Dejours (2005) a insisté sur l'importance de la culpabilité et sur les dégâts d'une identité professionnelle déniée. Cette atteinte à l'image professionnelle de soi se réalise concrètement comme une altération de la représentation que la personne a d'elle-même, dans l'effondrement de la valeur qu'elle s'accorde, et ultimement comme une atteinte majeure à l'intégrité et à la valeur de son Moi. Cette violence est donc adressée à Moi qui aurait échoué, indigne de l'héritage comme Bertrand, de la ferme et du métier comme Léa ou Monique, de la famille comme Pascal, jugé « méprisable », coupable ou honteux, comme pour Jacques ou Hervé, et finalement indigne de vivre. La violence surmoïque n'a alors de cesse de vouloir détruire ce Moi indigne, se donnant une « raison » de passer à l'acte, si rien n'est tenté pour s'y opposer.

Des différences se constatent entre le « Moi coupable » et le « Moi honteux » (suivant

ces deux axes organisateurs de la personnalité : la culpabilité et le narcissisme, relevant des deux instances psychiques du Surmoi et de l'Idéal du Moi). Mais, sans en considérer les détails psychologiques, le résultat est une dégradation profonde du Moi, devenu illégitime au regard de l'existence. La souffrance intense induite par ces affects exige un mode de résolution que le Moi peut trouver dans le geste suicidaire, qu'il aille à son terme létal ou non.

Il s'agit là d'un « processus mélancolique », à considérer hors du champ psychotique, mais ce n'est pas un hasard que, du côté des structures psychopathologiques, « *la mélancolie est de loin la maladie mentale qui conduit le mieux au suicide* » (Bouteyre, 2004, p. 136). Il est là possible de s'écarter d'une lecture uniquement psychiatrique/biologique de la mélancolie pour en considérer le processus psychique sous-jacent et le rapprocher d'un mouvement dépressif et suicidaire.

Là se situe la différence entre une mélancolie endogène (qui peut s'appuyer sur des arguments biologiques, qui rend compte du *comment*, en termes de causalité) ou psychogène (qui rend compte du *pourquoi*, en termes d'intentionnalité), et cette forme exogène dont les *conditions* premières sont la profonde dégradation du lien, un déliement qui se déploie à travers l'activité, dans l'espace tiers et transitionnel entre le social et le mental. Au déliement (du lien social) répond alors une déliaison psychique, par laquelle le Moi dégradé, qui ne trouve plus d'étayage parmi les réalités internes ou externes, met en acte le mode de résolution qu'il s'est donné à la faveur de cette « intuition ». Une relation se dessine ainsi en amont et en aval de l'activité professionnelle entre mélancolisation du lien social (Douville, 2001 ; Sauret 2008) et mélancolisation du Moi.

Il y a donc des structures et processus intermédiaires à analyser pour rendre compte d'éventuelles corrélations entre les structures sociales et organisationnelles, d'une part, et les pathologies professionnelles, d'autre part, et pour pouvoir donner suite à ce vœu maintes fois exprimé : « *Au-delà de données statistiques, il serait nécessaire de recueillir des données plus qualitatives sur les causes fines des suicides (lien entre modèle de production ou agrandissement et suicide, etc.) afin de pouvoir mettre en place une prévention primaire adéquate.* » (Solidarité Paysans, 2021, p. 5).

Le rapport d'étayage et de transformation entre le social et le psychique vectorise cette mélancolisation du Moi, dont le processus central est l'« incorporation » qui est la plus dégradée des formes d'intériorisation des réalités externes (identification et introjection), et non pas la forme développementale de l'articulation entre processus sociaux et mentaux. C'est pourquoi, par exemple, la question de la « mauvaise image sociale » des agriculteurs n'est pas indifférente sans être déterminante. Certains exploitants ont souli-

gné dans nos entretiens leur affectation profonde, l'atteinte à leur « dignité » et à leur valeur par cette dégradation collective de ce « sujet social » qu'est l'image publique de l'agriculteur, qui signe la détérioration du lien de la personne avec la communauté, mais elle concerne encore les exploitants dans leur ensemble. Il se produit alors autre chose, qui est l'intériorisation de ce mépris, devenant une force active de destruction, qui ne peut prospérer qu'à la faveur d'une déliaison psychique. Freud concevait d'ailleurs la « pulsion de mort » (Thanatos) seulement secondairement comme expression de l'agressivité pure : du fait d'une déliaison pulsionnelle, la composante agressive de cette pulsionnalité se trouve libérée des autres composantes (Eros), désormais non tenue par les liaisons psychiques régulatrices, qui peut alors exercer sa violence destructrice, y compris contre soi.

Il n'y a donc ni continuité, ni incommensurabilité entre les considérations sociologiques et organisationnelles (particularités du milieu social et conditions de travail), d'une part, et l'implication d'une dynamique psychique, qui peut y opposer ou non une réponse catastrophique. L'intention suicidaire et les raisons qui la nourrissent s'étaient également sur cet ordre de causalités, sans doute nécessaires, mais jamais suffisantes par elles-mêmes.

3. Modalités de l'accompagnement

Solidarité Paysans est une association sans but lucratif dont la mission est d'accompagner bénévolement les agriculteurs qui rencontrent des difficultés conjoncturelles ou structurelles. L'association, présente dans de nombreux départements français, assure l'accompagnement d'environ 3000 familles paysannes par an. Elle s'appuie sur un réseau d'une centaine de salariés et d'un millier de bénévoles. La gratuité des services proposés lève un frein à l'accès à l'aide pour ces exploitants en nécessité dont beaucoup sont fortement endettés. Elle n'a aucun intérêt financier et n'entre donc dans aucun conflit d'intérêt avec les exploitants accompagnés : elle n'a comme seul objectif que de mener à bien sa mission.

3.1. Enjeux et objectifs de l'accompagnement

La démarche d'accompagnement proposée se caractérise par une approche à la fois *globale* et *singularisée* des situations prises en charge.

3.1.1. Une approche globale et singularisée

Les accompagnants tentent de se saisir de l'ensemble de problèmes qui se sont révélés d'une gravité telle qu'un appel à l'aide a été formulé, en prenant en considération les différents aspects des problèmes rencontrés : économiques, juridiques, sociaux, agronomiques, ergonomiques, familiaux, et psychologiques. Par cette approche globale, « *l'équipe qui rencontre la famille propose de prendre en compte l'ensemble des difficultés : économiques, juridiques, sociales, relationnelles, de santé et propose un accompagnement global grâce à l'écoute, la médiation, l'accès aux droits, l'accompagnement dans une procédure judiciaire, etc., et des réponses adaptées à chaque situation.* (Louazel, 2018, p. 257). Elle s'oppose donc à des expertises ciblées et réalisées en fonction de la perspective privilégiée par l'intervenant, généralement de façon assez exclusive, qu'il s'agisse d'un conseiller technique agricole, d'un comptable, d'un juriste, d'un ergonome, d'un psychologue ou d'un assistant social.

Il n'est pas rare que les « cellules de prévention » actuellement présentes dans diverses institutions et organisations s'en tiennent le plus souvent à des audits fortement structu-

rés autour de considérations socio-économiques², certes bien souvent nécessaires, mais toujours insuffisantes. Les exploitants interrogés qui avaient déjà rencontrés de tels spécialistes ont évoqué leur regret et leur insatisfaction relativement à l'étroitesse de cette approche et le manque d'intégration de ces avis et appuis techniques dans l'ensemble de leur situation professionnelle et personnelle.

Léa et Dyllan : Dyllan et Léa se sont tout d'abord adressés à la Chambre d'agriculture pour obtenir de l'aide. La cellule *Réagir* a établi un bilan comptable, réuni les créanciers puis indiqué une solution financière. L'expérience ne s'est pas avérée concluante, à la fois du fait de l'étroitesse de la prise en charge et de son manque de suivi. Ainsi « *une fois qu'on a fait le tour de table avec les fournisseurs, tout ça, on n'a revu plus personne* ». Des propositions contradictoires ont été avancées autour de cette réunion organisée par la Chambre d'agriculture. D'un côté, la technicienne disait que « *pour que le lait soit payé plus cher, il faudrait faire du béton derrière et tout* ». Et du côté des banques, le ton était différent : « *non mais attendez, ce n'est pas à l'ordre du jour ; là pour l'instant, on parle des dettes quoi* ». En conclusion, « *ils ont complètement un autre état d'esprit que nous quoi* ». Mais Léa reconnaît avoir eu un soutien positif de la part de la MSA, en nuancant l'appréciation négative qui leur semble être la plus largement partagée, et estimant qu'elle a su l'épauler.

Corrélativement à cette vision globale des situations, les situations accompagnées sont toujours appréhendées dans leur singularité. Les constellations professionnelles et personnelles ne sont en effet jamais identiques les unes aux autres et, même si beaucoup de problématiques restent transversales, les contextes de travail, cadre de vie et histoires personnelles sont toujours différents. Chaque configuration s'avère unique dès lors qu'elle est considérée dans une proximité suffisante. Il s'agit ainsi moins de détecter l'impact de tel ou tel facteur de risque en conformité avec les grilles de lecture prédéfinies, épidémiologiques, socio-économiques ou psychiatriques, que d'ouvrir un champ d'investigation et d'intervention suffisamment spécifique, en sollicitant les compétences requises, qui peuvent être parfois externes aux associations.

3.1.2. Une démarche « clinique »

L'accompagnement commence conséquemment par une description plus ou moins formalisée du contexte, et par l'évaluation de la demande et l'analyse de la situation rencontrée, sans « grille de lecture » figée *a priori*. Le mode de saisie des situations ressor-

²) Par exemple à la faveur de la mise en œuvre du Dispositif AREA (MAA-DGPE, Instruction technique DGPE/SCPE/SDC/2019-659, du 18/12/2019).

tit à une « *compréhension* », dans l'acception profonde du terme, à savoir « *prendre ensemble* » et « *saisir le sens* ». Ce sens est celui qui se reconstitue dans l'enchaînement des difficultés, en répondant à la question « *comment en est-on arrivé là ?* » Il s'agit bien de « *"mettre de l'entente" vis-à-vis de la situation vécue par la personne* » (Veyrac & Dumas, 2015, p. 10), en interrogeant les situations telles qu'elles sont présentées par les exploitants, tout en cernant les éventuels dénis, résistances, conflits, biais cognitifs et autres mouvements défensifs. C'est dire qu'un travail préliminaire et continu d'analyse de la demande fait partie intégrante de la mise en place et du déroulement de l'accompagnement.

3.1.2.1. La demande et son analyse

La demande de l'exploitant se présente comme un « contenu manifeste », à distinguer d'un « contenu latent » qui émerge et se précise au cours des échanges, une fois pondérée l'expression des aspects les plus visibles des difficultés exposées. Les motifs des appels peuvent être assez variés, oscillant du conseil à la demande d'écoute, de l'information ponctuelle à la manifestation de détresse aiguë. Toutefois, selon un bilan réalisé par un pôle régional de Solidarité Paysans, « *sans surprise, les attentes initialement exprimées par les personnes accompagnées concernent en premier lieu des difficultés liées à une situation d'endettement. [...] Et plus que sa valeur absolue, c'est la nature "exigible rapidement" du passif qui en fait une difficulté.* » (Solidarité Paysans, 2019, p. 10). Sont également reçues de nombreuses demandes relatives à la gestion de situations conflictuelles (avec des associés, des propriétaires, des membres de la famille, l'entourage technique, des créanciers). Certaines demandes sont plus globales et « *se rapportent au projet d'exploitation dans son ensemble, par exemple : conforter une installation mal engagée, ou accompagner un changement de production, réfléchir à une baisse du niveau de travail* » (*id.*).

La souffrance éprouvée, présente dans une majorité de sollicitations, trouve une expression moins directe que celle des problèmes d'exploitation, le sentiment d'isolement étant sans doute celui qui revient le plus fréquemment. Une double euphémisation œuvre à l'effacement de la manifestation directe de cette souffrance : tout d'abord cette propension largement partagée dans la culture paysanne à taire les difficultés relatives à sa santé, principalement mentale, mais également physique ; et également l'intériorisation quasiment culturelle d'avoir à supporter un effort aux limites de ses capacités, ce qui a été maintes fois constaté. Ainsi, relève le Ministère de l'Agriculture, « *"peu d'agriculteurs évoquent la surcharge de travail, qu'ils considèrent comme normale et caractéristique de leur métier, quitte parfois à s'épuiser physiquement et psychique-*

ment" (Madelrieux et Dassé, 2015) » (MAA, 2019, p. 95).

Monique : Monique a fait appel à *Solidarité Paysans* pour essayer de négocier et mettre en forme juridiquement la séparation de la SCL en partenariat avec un voisin peu scrupuleux. La dette globale de cette société non liquidée s'élève à près de 250 000 €. Le principal créancier est la banque, avec une créance d'environ 200 000 €, qui a décidé d'assigner en justice à la fois la SCL et le GAEC de Monique et son conjoint, donc les trois associés ont été condamnés à payer solidairement. En tant que cautions personnelles, Monique et Marc ont été impliqués à hauteur de 50 000 €. L'essentiel de la dette correspond à du nantissement du matériel qui a été en fait utilisé dans le cadre de l'activité du GAEC, lequel se trouve finalement plus concerné que l'exploitation de Patrick qui, d'ailleurs, n'existe plus. L'objectif fixé était de réfléchir d'un point de vue juridique aux différents scénarios envisageables, étant entendu qu'il y aura un important remboursement à effectuer. Tout le monde n'est pas égal devant une telle épreuve. La façon de la supporter a été bien différente pour les uns et les autres, et « *Monique le vit tragiquement* », se trouvant envahie par l'anxiété. [...] La démarche de négociation entreprise par *Solidarité Paysans* auprès de l'ancien associé s'est vue opposer un déni de responsabilité et ce qui peut apparaître comme une tentative de manipulation, celui-ci faisant un usage non modéré de ses aptitudes de « *super beau parleur* », généralement très convaincant, et de ses capacités à instiller un doute chez ses interlocuteurs. Il argumente sur le fait que Monique et Marc ne savaient pas travailler, et le peu qu'ils savaient faire, c'est lui qui le leur aurait appris, ce qui expliquerait selon lui la mésentente et l'échec de la SCL. Après ces assauts d'innocence de la part de Patrick, il a fallu aux accompagnants prendre du recul pour faire la part des choses, « *en reprenant les faits* », pour conclure à l'habileté de ces manipulations, réaliser la toxicité du personnage, son aptitude à fabuler, sa malhonnêteté, sa capacité à utiliser les failles psychologiques des autres, et comprendre du coup comment Monique et Marc ont pu « *se faire embobiner* ». Sa réputation de « *type pas fiable, pas honnête* » aurait vraiment pu alerter le couple, mais ce n'a pas été le cas. [...] Cette seconde phase d'accompagnement de deux ans s'est ainsi diluée dans le temps, sans avancée significative du fait de la « *disparition* » récurrente de Monique, « *c'est-à-dire qu'on arrivait à se voir un coup, explique Jean-Emmanuel, on faisait une démarche et puis après, plus rien pendant six mois.* » Quelques rendez-vous ont pu tout de même avoir été organisés au cours de ces deux années, quatre ou cinq où Monique était présente, « *consentante avec l'idée de faire avancer le dossier, consentante sur une démarche. Enfin, elle décidait d'ailleurs* », mais « *c'est en pointillé en fait, c'est des décisions en pointillé.* » Cette conduite d'allure assez peu rationnelle est en effet déroutante et met en difficulté les interventions initiales ciblées sur la résolution du problème central, celui qui avait fait l'objet d'une demande explicite : « *on n'a pas toutes les clés pour comprendre vraiment les raisons profondes de ça.* ». Des discussions ont lieu entre les intervenants, des visites ont été effectuées régulièrement par plusieurs d'entre eux, dont certains ayant des liens plus personnels avec Monique, pour essayer de relancer la démarche, tout en gardant une réserve pour lui permettre de ne pas se sentir contrainte ou même « *coincée* ». Mais un « *évitement*

actif» de la part de Monique est tout de même suspecté. Ainsi, sa voiture était présente lors de certaines visites à la ferme, mais Monique restait introuvable, d'où ce soupçon qu'elle cherchait clairement à se dissimuler, et « *c'est pour ça qu'on n'a pas envie d'insister, enfin pour pas qu'elle se cache chez elle* ». L'accompagnement a dû se maintenir sur une ligne de crête assez étroite, suffisamment actif pour faire avancer la résolution des problèmes, et suffisamment en retrait pour ne pas devenir intrusif et risquer de déstabiliser des équilibres assez fragiles. D'où ce passage à vide, « *voilà, on n'arrive pas* », « *elle nous fuit nous et autre chose* », s'agissant de la liquidation judiciaire. Les choix ont pourtant été éclairés, du moins en ce qui concerne les tenants, ce qui est certes moins sûr pour les aboutissants de la procédure judiciaire.

3.1.2.2. La neutralité

La proposition d'accompagnement ne s'assortit d'aucune sélection *a priori* des agriculteurs, qu'il s'agisse du type d'exploitation (conventionnel ou alternatif, culture ou élevage), de sa taille ou de l'orientation syndicale de l'exploitant. Elle est ouverte à qui en fait la demande, évaluée pour elle-même et non en fonction de critères d'inclusion ou d'exclusion. Ce principe trouve son équivalent de cette neutralité professionnelle des médecins, et celle dite « bienveillante » exigée des psychologues. La neutralité, l'indépendance et l'absence d'intérêt autre que la réussite de l'accompagnement sont des conditions capitales à l'exercice de l'accompagnement dont les seuls bénéficiaires doivent être l'agriculteur et sa ferme. *A contrario*, il est aisé de constater que beaucoup de conseillers spécialisés intervenant auprès des exploitants (conseillers bancaires, conseillers techniques des coopératives, etc.) sont en premier lieu, pour des raisons économiques évidentes, préoccupés par leurs propres intérêts commerciaux avant ceux des exploitants, qui ont généralement le statut de client.

Jacques et **Huguette** connaissaient de très importantes difficultés financières. Les différentes demandes de financement et de facilités de trésorerie restaient lettre morte. Les accompagnants se sont confrontés, pendant quatre ans, à un conseiller bancaire inaccessible, « *un gars qui disait rien* », ou bien « *il disait oui à des choses et il ne les tenait pas. Et puis tout d'un coup, il bloquait quelque chose qu'il n'avait pas prévu... enfin, on avait du mal à avoir une lecture raisonnée et raisonnable de son action. Et ça, ça a amené beaucoup d'incertitudes et de pressions* ». Les accompagnants ont fini par comprendre que ce silence en guise de réponse était une technique de la part de la banque qui avait décidé du sort de l'exploitation en fonction de leurs propres intérêts, bien différent de celui des fermiers. Et pour Jacques, « *c'était terrible la pression qu'il avait* ». Il semblait écrasé par cette charge morale de la dette, plus encore peut-être que par l'épuisement physique : « *il ne pleurait pas mais il avait les larmes aux yeux. On voyait son regard s'humidifier et on sentait la pression dans sa manière de parler* ». Et son accompagnant ajoute : « *la*

fatigue, c'est une chose, c'est vrai. Mais la pression, ça accentue fort les choses : "comment je vais faire pour payer, comment je vais faire, comment je fais faire, je m'en sors plus" ». C'est ça qui l'accablait, c'est cette pression-là », ceci d'autant plus que Jacques mettait un point d'honneur à régler toutes ses dettes. Puis, en en se présentant une fois dans le bureau du conseiller, alors qu'il était momentanément absent, les accompagnants ont aperçu le dossier sur lequel était marqué : « exploitation non viable, plus de financement possible ». Et, confirment les accompagnants, « c'était un arrêt de mort »... Contrairement à cette décision, ceux-ci ont pu agir sur plusieurs leviers (réduction des intrants, restructuration de la dette, etc.) et, après huit ans d'accompagnement, l'exploitation existe toujours, reste fragile mais se trouve en bonne voie de consolidation.

On comprend dès lors cette prise de position par l'association *Solidarité Paysans* sur le pilotage du plan de lutte national contre le suicide, qui propose d'en voir confier la responsabilité au service public plutôt qu'à d'autres acteurs, dès lors que des intérêts contradictoires vis-à-vis des agriculteurs peuvent être impliqués. Ainsi « *seules les Directions Départementales des Territoires (et de la Mer) sont légitimes pour assurer ce rôle : elles sont connues de tous les agriculteurs, neutres et garantes de l'égalité républicaine sur l'ensemble du territoire. Les agriculteurs fragilisés sont en position de vulnérabilité et doivent donc à ce titre être protégés par les pouvoirs publics* » (*Solidarité Paysans*, 2021, p. 11). Ainsi la MSA, qui assure des missions de protection sociale et sanitaire, se trouve parfois être également un important créancier de certains exploitants endettés et en défaut de paiement de leurs cotisations sociales. Une même institution peut donc intenter une action en justice pour recouvrement de créances et intervenir en parallèle pour tenter d'éviter une assignation devant un tribunal. Pour cette raison, plusieurs exploitants accompagnés ont reconnu n'avoir pas souhaité s'adresser directement à leur organisme de sécurité sociale. Au regard de cette exigence d'absence de conflit d'intérêts, il est possible de considérer que « *la MSA et les chambres d'agriculture ne peuvent assurer ce rôle, la première étant créancière des agriculteurs, les secondes n'étant pas neutres car résultant d'une représentation syndicale et portant un modèle de développement agricole ayant bien souvent conduit les agriculteurs dans le mur* » (*id.*). Certains facteurs impliqués dans la dégradation des conditions de travail et de vie des exploitants, pourtant importants pour la compréhension de leurs difficultés, sont en effet susceptibles d'être sous-estimés ou écartés. Au regard de ces exigences, l'association estime que « *seule une instance considérant l'ensemble des causes des risques psychosociaux, y compris ceux liés au modèle de développement agricole, réellement plurielle et effectivement pilotée par une représentation directe de l'Etat pourrait être légitime. Le dispositif ne peut pas être coordonné et piloté par les chambres d'agriculture* » (*id.*, p. 14). Cet obstacle est encore plus rédhibitoire pour les dispositifs

de suivis composés par des créanciers privés, tels les banques et fournisseurs³. A la différence de la MSA qui dispose également de cellules de prévention et d'intervention, ou des chambres d'agriculture qui proposent également ce type de service (les cellules *Réagir*), les associations à but non lucratif sont donc indemnes de cette contradiction d'être à la fois juge et partie.

3.1.2.3. Une lecture « systémique »

Dans la perspective des accompagnants, les nombreux déterminants des situations aidées sont à appréhender dans leurs multiples interférences, à l'image d'un système « ouvert et dynamique » :

- *ouvert*, parce que tous les éléments susceptibles de participer à la constitution d'une situation d'impasse professionnelle sont pris en considération dans l'évaluation, même si ces causes présumées débordent les possibilités de prise en charge par les accompagnants. En effet, « *l'approche globale est une des pistes qui permet d'éviter de s'enfermer dans un schéma : 1 problème – 1 solution* » (Louazel, 2017, p. 20). La diversité est en son principe puisque l'on y considère aussi bien les choix d'exploitation, la tenue de la comptabilité, le suivi de la trésorerie, les événements familiaux, l'état de santé physique, les conflits de voisinage, etc. Il peut également s'agir de tensions conjugales, voire certains faits d'emprise ou de violence, qui peuvent toutefois laisser les intervenants assez démunis, ou bien également toutes les contraintes socio-économiques pesant sur toute la profession et hors d'atteinte de l'intervention, mais par rapport auxquels il est possible et nécessaire de se situer pour ajuster la meilleure réponse possible.

- *dynamique*, en ceci que les événements qui surviennent et les factuelités qui s'imposent ne s'apprécient pas dans l'instant et en valeur absolue, mais selon leurs forces respectives dans une constellation professionnelle et personnelle évolutive. Une même difficulté (par exemple le montant brut de l'endettement qui impliquerait conséquemment l'engagement d'une procédure collective) n'aura pas la même valeur relative et fera l'objet de réponses différenciées selon les multiples paramètres qui composent une situation réelle, depuis l'histoire parentale jusqu'à la nature des terres et leur valorisation potentielle, ou bien encore des configurations familiales, des antécédents person-

³) On trouve une telle composition dans l'Instruction technique DGPE/SDC/2017-1039 "Dispositif agriculteurs en difficulté", du 27/12/2017, p. 8, qui exige toutefois de la part des membres de la cellule d'accompagnement un engagement de confidentialité, de neutralité et d'absence de conflit d'intérêts de la part des membres de ces commissions départementales.

nels ou des souhaits et capacités d'évolution de l'exploitant. Aussi, « *l'approche proposée par les bénévoles et les salariés est de cerner le problème au mieux pour le résoudre, avec comme constat que l'origine des difficultés est souvent difficile à identifier, soit parce que la personne ne dit pas tout, soit parce que les différents domaines sont enchevêtrés : professionnel et privé, économique et relationnel, comme un noeud difficile à démêler. Il s'agit donc dans un premier temps de faire un état des lieux de la situation et de cerner le problème. Il est très fréquent que le problème soit plus complexe qu'il n'y paraît : endettement majoré, conflit de loyauté, peur du regard social, etc.* » (Louazel, 2017, p. 17). L'analyse du contexte élargi, incluant les dispositions professionnelles et personnelles des exploitants, est ainsi considérée comme essentielle pour avancer vers un mode de résolution singulier et adapté.

Jacques et Hugnette, éleveurs du département du Nord, ont un très haut niveau d'endettement qui aurait dû, dans une logique purement économique, orienter directement vers une procédure de redressement ou sans doute de liquidation, comme l'estimait la banque, ce qui aurait été particulièrement mal supporté. Une procédure collective de règlement n'a pas été envisagée, « *on sentait les personnes trop fragiles pour pouvoir proposer ça* », explique Xavier, et il était possible d'espérer une résolution à l'amiable dans cette mesure où il n'y avait pas de contrainte judiciaire. La dette a ainsi été restructurée pas à pas, sans en passer par un redressement judiciaire qui constitue toujours une épreuve assez violente. Une solution plus longue a été privilégiée, exigeant également plus de temps (presque 8 ans), beaucoup d'efforts pédagogiques et de tact dans la conduite de la relation. La restructuration de la dette et l'intervention directe auprès de la banque s'est associée à d'autres propositions de réductions des coûts, d'un léger redimensionnement du troupeau, touchant cette corde particulièrement sensible pour les éleveurs du lien affectif à leurs animaux qu'il a fallu nourrir moins dispendieusement. La réduction de la qualité et quantité des extras alimentaires des bêtes a également exigé énormément de temps de repérage et mobilisé beaucoup d'habileté au service de l'intérêt des exploitants et de la ferme.

Michel : La situation de Michel est marquée par de multiples fragilisations : financières, professionnelles, familiales, médicales, sociales et personnelles. Tous les aspects de ces difficultés sont intriqués et la moindre défaillance supplémentaire, quelle qu'en soit l'origine et la nature, pourrait déstabiliser cet équilibre précaire. Les lignes de rupture sont nombreuses :

- un endettement initial, nécessité par l'acquisition du bien, a mis l'exploitation sous tension, augmenté par les investissements nécessités par la réalisation d'une fromagerie et la construction d'un bâtiment pour les brebis ;
- les attaques des prédateurs ont eu un coût matériel et moral considérable, nécessitant également l'appoint de chiens qui ont conduit à un conflit avec la mairie ;
- les conflits conjugaux ont abouti à un divorce, ce qui a eu pour conséquence l'augmentation de la charge de travail, la fragilisation économique, et l'isolement

personnel et professionnel envers le voisinage, mais également l'éloignement de ses enfants ;

- la charge de travail, excessive, participe d'une usure impliquée dans les problèmes de santé, qui en retour, pénalisent l'exécution du travail ;

- le sens de ce travail est devenu incertain par la rupture d'avec sa femme et sa fille, mettant en question la poursuite même de l'exploitation, et affectant négativement le seuil de pénibilité du travail.

L'accompagnement de *Solidarité Paysans* s'est donc mis en place dans une logique de surveillance de ces seuils d'effondrement dans ces multiples registres, attentifs aux « signaux faibles » et, bien sûr, « sans déposséder Michel de ses prérogatives ». Un soutien moral s'impose comme une nécessité vis-à-vis de chacune de ces difficultés. Tout se tient : épuisement, endettement, conflits, isolement et un accompagnement consistant ne peut négliger aucun de ces aspects, même si des interventions plus ciblées peuvent, à tel ou tel moment, s'engager sur des terrains plus critiques, se réservant la possibilité d'un recours à une intervention plus spécialisée : juridique, médicale, psychologique, comptable, etc.

En conséquence de cette lecture singularisée des situations, la voie d'entrée dans l'accompagnement ne présente pas de caractère systématisé et ne s'appuie pas sur des protocoles rigides, ce qui ne correspond aucunement à l'absence de rigueur. Les problèmes d'endettement exigent bien sûr un bilan comptable précis mais, au-delà de cette nécessité élémentaire, la manière de procéder reste variable, s'orientant tour à tour vers les différents aspects des problèmes manifestés, selon un aménagement « sur mesure » qui dépend des réalités de l'exploitation, mais parfois plus encore des dispositions et de la sensibilité des exploitants.

3.1.3. Un processus de médiation

Les accompagnants se positionnent ainsi essentiellement comme *tiers*, dans une logique de médiation : entre l'exploitant et, selon les cas, les institutions, les banques, les créanciers, d'autres exploitants, les proches, et d'une certaine manière entre l'exploitant et lui-même⁴. Ainsi, « *le travail d'équipe permet de se décentrer de la situation accompagnée*

⁴) Cette démarche d'intercession, de positionnement en tiers, qui se démarque des postures d'expertises plus verticales, est présente dans les pratiques d'accompagnement inspirées par la psychodynamique du travail. Ainsi, expliquent des intervenantes qui s'y réfèrent, « *en nous positionnant comme tiers facilitateur et prescripteur face aux contraintes émotionnelles, cognitives, organisationnelles et fonctionnelles, nous offrons aux personnels des conditions favorisant une inclusion professionnelle optimale et pérenne. Ici, le psychologue en pathologie clinique adosse,*

(ne pas rester en face à face : Accompagné - Accompagnant) et donc d'introduire un tiers. Cette triangulation rend la relation d'aide plus souple, plus ouverte : d'autres points de vue, d'autres solutions, d'autres actions sont possibles. » (Louazel, 2017, p. 20). Avec l'intervention d'un tiers, « le déni laisse la place à la prise de conscience, permettant la recherche de solutions » (Louazel, 2018, p. 258), permettant des questions parfois difficilement concevables, par exemple la transformation ou reconversion, voire même l'arrêt de l'activité. Le choix peut être en effet très lourd de conséquences, puisque c'est le projet de toute une vie auquel il faudrait renoncer, en tout ou partie, mettant en jeu le patrimoine familial. Cette fonction globale de médiation commence au sein des configurations familiales, par exemple celle entreprise entre Nathan et son épouse, qui était explicitement présente dans son appel à *Solidarité Paysans*, ou bien faire l'objet d'une attention plus en recul, mais constante :

Jacques et Huguette (Nord) : Un aspect positif pour leur famille est que leurs deux filles sont restées proches de leurs parents, et ont gardé entre elles un lien fort. La cohésion familiale a pu être maintenue, malgré l'attitude de Marjorie envers sa mère. Sa sœur Stéphanie n'a pas été mise à l'écart, elle a toujours été informée de la situation et des projets de Marjorie, et elles ont ainsi pu rester en bons termes. Il est fréquent que les frères et sœurs se sentent désavantagés par rapport à l'enfant qui reprend l'exploitation, ce qui n'a pas été le cas et qui résulte également du travail d'accompagnement. « Nous aussi, explique Xavier, on a alerté les parents sur le fait qu'il fallait absolument que la sœur soit informée et d'accord avec tout ce qui se passait. C'est-à-dire qu'à chaque fois, on a dit aux parents qu'on accompagnait : "ça serait bien que l'autre sœur soit présente aux accompagnements pour pouvoir être informée et pouvoir donner son avis" ». L'expérience de telles situations a permis de mesurer les risques de rupture qui ne manquent pas lors de ces phases de transmission, et dans ce cas, « ça a fait partie de notre accompagnement, souligne Xavier, ça a été aussi le côté bénéfique aussi de notre accompagnement », et Philippe confirme, « on a insisté là-dessus, c'est vrai ».

3.1.3.1. Les interventions techniques et organisationnelles

Quels que soient les arrière-plans des difficultés considérées, les besoins des exploitants aidés s'expriment fréquemment dans les domaines de l'aide juridique, administrative, sociale, et organisationnelle. Il est assez rare qu'un de ces registres ne nécessite une prise en charge plus ou moins importante et, sauf risque majeur pour la santé physique

en plus de sa posture d'étayage, une posture de facilitateur, dans le sens où il permet la remise en mouvement dans l'espace psychique. » (Froment, Garcia et Ferret-Bosch, 2017, p. 40).

ou mentale, la première ligne d'intervention se situe bien évidemment dans les nécessaires apports que l'on peut appeler « techniques ». En effet, « *d'un point de vue pratique, d'après les interviews, l'accompagnement comprend l'aide administrative, la gestion de l'urgence, la médiation ou la négociation avec les créanciers, les procédures judiciaires et la mise en relation* » (Louazel, 2017, p. 20). Le terrain assez concret et factuel de ces dossiers, qui ont leur propre légitimité et parfois un certain degré d'urgence, fonctionne également comme espace intermédiaire pour ces autres problèmes qui ne peuvent pas s'aborder frontalement, ou plus difficilement. En effet, « *les questions d'ordre psychologique sont difficiles à aborder dans le monde agricole. Les agriculteurs n'expriment que rarement une attente d'accompagnement psychologique. Les situations technique ou économique de l'exploitation sont des portes d'entrée, utilisées par les professionnels, pour parler du vécu au travail et réussir à recueillir des ressentis plus intimes. Mais la prise en charge médicale ou psychologique effraie* » (Louazel, 2017, p. 12). La prise en charge des aspects techniques de l'aide, qui constitue une nécessité en soi, est alors également susceptible de fonctionner comme temps et espace d'intercession vers d'autres aspects des problématiques initialement manifestées, moins accessibles directement. La logique de médiation est donc également intrinsèque à cette approche globale qui préside à la démarche d'accompagnement.

Ces interventions techniques se déclinent autour de axes suivants :

- *L'aide administrative et juridique* : il peut s'agir là de la préparation d'un dossier de restructuration d'une dette, de la planification et constitution d'un échéancier, d'une procédure collective de redressement ou de liquidation, de la vulgarisation des procédures en cours ou bien encore de l'intervention auprès d'un médiateur ou d'un avocat. Ainsi, indique l'association lorraine, « *l'analyse des résultats économiques des exploitations est proposée systématiquement, mais n'est réalisée que dans un cas sur deux. Le traitement des dettes passe systématiquement par une recherche de moyen pour financer ces dettes, et ensuite par des négociations avec les créanciers. Il s'agit de placer les exploitants débiteurs en situation d'acteurs pour sortir de l'endettement problématique.* » (Solidarité Paysans, 2019, p. 11).

- *L'aide à la gestion de l'exploitation* : elle concerne notamment la reprise de la comptabilité, l'établissement d'un budget (emprunts, investissements, subventions et aides), le suivi de la trésorerie, la vérification de la rentabilité, etc. Il peut s'agir parfois d'un soutien à la réorientation du projet d'exploitation :

Anne et Roger (Gard) : A la faveur de leur passion pour l'élevage des ânes et de la traversée d'une situation critique, s'amorce une possible réorientation du projet d'exploitation. L'accompagnement est ici doublement celui d'un étayage lors de la

traversée d'une situation assez difficile, et d'un appui à une réorientation qui mûrit dans l'esprit d'Anne : « *elle a une vision [...] elle a réfléchi et ils en ont parlé ensemble* ». Le projet d'Anne s'inscrit dans une dynamique portée par différents réseaux d'alternatives de soins, pour les humains et les animaux.

- *L'aide sociale* : Des prestations sociales sont trouvées pour aider les exploitants. En cas de besoin, un relais est proposé si nécessaire vers les services sociaux de la MSA.

Jacques et Huguette (Nord) : Beaucoup de temps a été consacré à la gestion de la trésorerie, aux négociations avec les fournisseurs et la MSA, et à la recherche d'aide et la constitution de dossiers de demandes. Lorsque les revenus étaient faibles ou négatifs, les accompagnants ont pu permettre l'accès au RMI (dispositif précédant le RSA), ainsi qu'à certaines aides sociales leur permettant de payer leurs cotisations sociales, et plus généralement à toutes les aides auxquelles ils pouvaient avoir droit. « *Ça a été aussi quelque chose d'important dans l'accompagnement, c'est qu'on était vraiment toujours en veille pour leur permettre d'accéder à des droits qu'ils n'auraient pas eu si Arcade (Solidarité Paysans) n'avait pas été là quoi.*

- *L'accompagnement organisationnel* : La compétence des salariés en matière d'organisation du travail et de choix agronomiques, et en particulier la présence de bénévoles, généralement eux-mêmes exploitants en activité ou retraités, permet de porter un regard circonstancié sur les pratiques de culture et d'élevage de l'exploitant. Un questionnaire, des conseils, des propositions, des discussions sur la conduite de l'exploitation ont ainsi été mentionnés dans la majorité des entretiens menés, concernant les choix culturels, les achats d'intrants, les outils utilisés, etc. Une différence apparaît assez significative avec les autres domaines d'intervention technique, en ce que ces connaissances et compétences particulières sont au cœur du métier d'agriculteur ou éleveur, et que celles-ci sont devenues parfois insuffisantes, inopérantes, inefficaces ou éventuellement contre-productives, voire clairement dévastatrices. Les raisons de ces défaillances font l'objet d'une analyse minutieuse, parfois assez délicate, lorsque sont en jeu par exemple des contraintes de loyauté envers la génération précédente, où l'exploitant maintient une forme culturelle conforme au « schéma parental ».

Denis (Gard) a voulu maintenir à l'identique la tradition ancestrale de la monoculture du céleri. Celle-ci était florissante il y a quelques décennies, alors que l'environnement actuel a profondément changé : baisse de la consommation de ce légume, sécheresses récurrentes, forte concurrence des producteurs espagnols, et donc baisse des revenus. Cette réplique du modèle paternel se trouve non seulement impliquée dans la baisse de la productivité de l'exploitation, mais également dans des conflits avec ses deux fils, dont l'un voulait développer des grandes cultures intensives, et l'autre souhaitait se diversifier et entrer dans la logique des circuits courts.

Nombreux sont ainsi les aspects de la conduite de l'exploitation, dans des perspectives

ergonomiques ou agronomiques, où les réflexions et discussions s'engagent : (ré-)organisation des activités et répartition des tâches, rationalisation et optimisation du travail, ciblage de certains segments sur lesquels améliorer les procédures, définition des objectifs fondamentaux et veille de leur cohérence, établissement de la « liste des tâches » à effectuer quotidiennement ou hebdomadairement, définition ou remaniement de certains postes (encadrement des salariés, stagiaires, apprentis), formalisation des suivis et des cahiers d'entretien, réflexion globale ou spécifique sur les conditions et l'organisation du travail.

Nathan (Lorraine) est un agriculteur/éleveur expérimenté, détenteur de 120 ha, qui voit s'approcher l'âge de la retraite sans savoir à qui transmettre cette exploitation qu'il a consacré à faire évoluer et à valoriser, quatre décennies durant, alors qu'aucune de ses quatre filles ne souhaite reprendre l'héritage. Pris dans les suites d'une dépression et d'un divorce non encore prononcé par le tribunal, envahi par un questionnement sur son existence et sur cette transmission « empêchée » qui occupe le plus clair de ses pensées quotidiennes, Nathan n'arrive pas à organiser le travail de son apprenti. Il ne voit en lui qu'un éventuel repreneur, et néglige trop largement l'appoint professionnel dont il a particulièrement besoin, se trouvant débordé par les exigences de la conduite de sa ferme. En parallèle à un travail de médiation envers son épouse et une recherche de solution pour son endettement, une sorte de remise à plat des activités quotidiennes à effectuer par son apprenti, et pour lui-même, a été également nécessaire. Son accompagnant à ses côtés, muni d'une feuille vierge et un crayon, le point de départ de cette reprise en main s'est concrétisé très simplement par quelques lignes à noter sur une page blanche, à sa charge d'en ajouter quelques autres régulièrement. Cette liste de tâches fait l'objet d'une discussion à chaque rencontre.

Jacques et Hugnette (Nord) : Leurs accompagnants ont repéré certaines habitudes de travail qui ont pénalisé les rendements de l'exploitation et également contribué à l'« usure » de Jacqueline et Hugnette. Xavier explique « *qu'il y avait quand même beaucoup de frein aux changements de la part de monsieur, il restait sur un schéma pour lequel il était assez hermétique à tout changement* », même si quelques évolutions positives ont pu être constatées. Cette disposition d'esprit réticente à tout changement de pratique est ainsi à mettre explicitement en lien avec les difficultés de l'exploitation. Philippe explique ainsi : « *il était toujours d'accord, mais il avait du mal à faire le pas. Il y a des choses où ça l'aurait bien aidé quoi. Mais non, il restait dans la même manière de faire.* » Le ressort de cette fixité est compris par Xavier comme une crainte devant l'inconnu, un repli sur les habitudes, « *et du coup, explique Xavier, il répétait ce qu'il avait toujours fait quoi, c'est rassurant. C'est plus rassurant de répéter ce qu'on a déjà toujours fait que de s'engager dans un processus qu'on ne maîtrise pas.* » Deux exemples précis cette résistance au changement sont cités par Xavier et Philippe, l'un portant sur le type d'appoint nutritionnel du bétail, et l'autre sur l'usage d'un pulvérisateur. Un troisième exemple montre toutefois que la manière d'alimenter le troupeau a pu évoluer.

- L'intention des accompagnants était de trouver et proposer des solutions pour améliorer la performance de l'exploitation et assurer de meilleurs revenus, également en réduisant les dépenses inutiles. Ils avaient vite remarqué que *« le troupeau consommait énormément de concentrés, c'est-à-dire des aliments riches en protéines pour équilibrer la ration, mais eux achetaient des produits plutôt sophistiqués »*. Ces aliments de très bonne qualité sont fabriqués dans des usines spécialisées, et sont onéreuses. D'où la proposition soumise par Philippe d'*« une autre façon de faire. C'était d'acheter des protéines à partir d'un aliment plus simple genre tourteau de colza qui coûte beaucoup moins cher. Et bon, bien sûr, on en donne un peu plus. Mais au niveau charge, ça coûte beaucoup moins cher. Et ça, il n'a jamais fait le pas. »*. A cette frilosité devant un changement de pratique s'ajoute le fait que leur fournisseur d'aliments ne les incitait bien sûr pas à acheter un produit plus simple et moins dispendieux, *« le marchand, il vendait son produit à lui, constate Philippe, produit sophistiqué qui coûtait cher quoi. »*

- Un autre exemple concerne l'usage des outils. Ainsi, explique Philippe, *« on fait des traitements des herbicides, des fongicides pour l'entretien des cultures. Et il avait un appareil de pulvérisation très ancien et très petit. »* Il se trouve que là, *« ils avaient fait le pas... je sais pas comment ça se fait d'ailleurs »* continue Philippe, en achetant un pulvérisateur d'occasion plus moderne et beaucoup plus performant. L'appareil a été révisé chez le réparateur local. Mais ce pulvérisateur est en fait resté dans la cour du réparateur pendant des années. Jacques n'est jamais allé le chercher et a continué à travailler avec son petit pulvérisateur qui fuyait et perdait des produits phytosanitaires sur la route. *« C'est une aventure que d'utiliser ce nouveau matériel »*, constate Xavier, et Jacques n'a jamais voulu aller chercher cet appareil qu'il avait pourtant payé, qui fonctionne parfaitement, et qui est aujourd'hui utilisé par le conjoint de sa fille. Cette conduite donne un sentiment de résistance assez irrationnel conjointement porté par la force de l'habitude et la peur de la nouveauté, *« et donc il a jamais réussi à faire ce pas-là quoi. C'est bête quoi, c'est bête, alors qu'il l'avait payé en plus. »*

- Jacques a tout de même accepté certains changements, mais à la marge. Les accompagnants avaient remarqué que, dans les prairies où il parquait ses vaches, il y avait beaucoup de *« refus »*, c'est-à-dire des herbes refusées par les vaches parce qu'elles étaient venues à épiaison. Et Jacques, pour bien soigner ses bêtes, leur donnait à manger à l'auge avant de les mettre en prairie. En conséquence, explique Xavier, *« les vaches, quand elles allaient en prairie, elles étaient déjà rassasiées et elles arrivaient en prairie pour se coucher »*. Ainsi, Xavier et Philippe lui expliquent que *« ça serait quand même bien d'arrêter de donner à manger aux vaches avant de les mettre en prairie... »*. Jacques a donc accepté de distribuer ces hors-d'œuvre et les vaches ont mangé l'herbe des prairies dans lesquelles il était prévu qu'elles pâturent, ce qui évitait de gâcher de l'herbe et d'acheter des aliments. *« Et donc en plus, les refus, il fallait qu'il les fauche, quel gaspillage quoi. Et puis plus le travail quoi ! »*, s'exclame Philippe. Au bout de quelque temps Jacques a concédé : *« oui, maintenant j'ai arrêté de donner à manger à mes vaches le matin et elles vont en prairie et elles pâturent" »*, mais, dit Xavier, *« ça a été compliqué aussi à*

expliquer » et il a fallu beaucoup de temps, « *on n'a pas réalisé ça au départ, continue Philippe. C'est tout un cheminement, en fait, qu'on a fait pendant huit ans. Mais c'était intéressant quand même.* ». Sans doute est-ce également la crainte d'un accident de métabolisme qui a freiné Jacques. Au printemps en particulier, il y a quelques risques à mettre des vaches en prairie, « *à la mise à l'herbe, il peut y avoir quelques accidents qui font qu'il y a des vaches qui réagissent mal* » explique Philippe, du moins au début, et Jacques « *a toujours en tête qu'il faut soigner ses vaches, donc on leur donne à manger avant de les mettre à l'herbe* », ce qui est surtout une habitude.

Il apparaît que la compréhension des dysfonctionnements dans la conduite du travail demande tout à la fois une compétence, un engagement et le temps nécessaire pour une observation circonstanciée de l'activité et des pratiques de l'exploitant. En effet, dit Philippe, « *on comprenait pas bien comment ça se fait qu'il y ait des refus. Et c'est en grattant petit à petit qu'on s'est aperçu que bah ouais, il donnait à manger avant* ». Ce sont les accompagnants qui, par l'attention accordée et le temps passé, se sont rendu compte du problème de refus, pour comprendre qu'il nourrissait ses bêtes avant d'aller pâturer et donc, forcément, elles n'avaient plus faim en arrivant en prairie. Ces recommandations auraient pu être données par des conseillers techniques, et les accompagnants ont pensé que le technicien ne s'en est pas aperçu, ou ne s'en est pas soucié : « *le technicien, quand il passe, c'est pour vendre des choses, pour compléter l'aliment...* », explique Philippe, et il ne va pas voir dans les prairies ce qui se passe, et « *le technicien, il a intérêt à vendre des produits, donc il a intérêt à ce qu'ils ne mangent pas d'herbe. Moins les vaches mangent d'herbe, plus le technicien il vend d'aliments, donc...* »

La mobilisation des intervenants dans ce collectif de travail tend là à croiser ponctuellement certains types d'accompagnement plus orientés vers les transitions professionnelles permettant de « *débattre de l'origine des ressources afin de discuter/réfléchir la pertinence, l'utilité, le niveau de maîtrise sur les objets externes mobilisés au quotidien dans le travail des agriculteurs : comment faire sans ou avec moins... (engrais, pesticides) ? quelles ressources internes ai-je à ma disposition (ressources naturelles, savoir-faire, expériences, sensations...)* ? » (Coquil, Rolland & Pailleux, 2020, p. 9). Dans ces questions se rencontrent de façon récurrente certaines défaillances relatives aux connaissances et compétences requises :

- ces connaissances sont *manquantes* ou *insuffisantes* : il s'agit là de toutes les connaissances nécessaires qu'un exploitant, en tant que chef d'entreprise, devrait maîtriser, et qui lui font peu ou prou défaut : parce qu'il n'a pas eu la formation nécessaire (cas de l'apprentissage « sur le tas » à la faveur de la reprise de l'exploitation parentale), ou parce que ces compétences ne correspondent plus aux exigences actuelles, par exemple du fait de l'usage de plus en plus incontournable de l'outil informatique (Mazaud, 2017) dans l'ensemble des sphères d'activité associées au métier (exploitation, gestion...)

Nathan (Lorraine) connaît des difficultés de plusieurs ordres parmi lesquelles le sentiment d'être « *dépassé* » et « *déclassé* », selon ses termes. Il avait pris la succession de son père avec comme bagage un BEAP qui, il y a presque 40 ans, était le niveau minimum de diplôme requis pour pouvoir bénéficier des aides à l'installation. Il n'a cependant jamais souhaité s'en tenir à la simple reproduction des pratiques paternelles, tout en s'en inspirant et en souhaitant s'inscrire dans un héritage, ce qui signifiait aussi le faire évoluer et le valoriser. Il a tenté plusieurs « *aventures* » professionnelles, comme différentes formes d'association, l'agriculture de groupe, et plus récemment la transition vers la production Bio. Mais l'évolution des techniques agraires, la charge bureaucratique toujours plus conséquente, l'usage d'un tableur pour tenir sa comptabilité, surtout pour une exploitation de cette taille, le débordent, et surtout ne l'intéressent pas. Cet amateur de poésie, intéressé seulement par le « cœur » du métier paysan, se sent dépassé, se disperse dans cette « *pluriactivité interne* » et se considère en voie de marginalisation. Trouver un repreneur est alors devenu une urgence à plusieurs titres : avant tout ne pas devoir vendre la ferme à la découpe, et maintenir, malgré tout, la transmission d'un héritage, mais également trouver un jeune professionnel, plus au fait de cette « *modernisation de l'agriculture* », et qui pourra apporter de nouvelles connaissances et réactualiser les pratiques dans cette ferme.

Jacques et Huguette (Nord) : Les accompagnants venaient au moins une fois par mois et commençaient par établir un prévisionnel de trésorerie pour fixer les priorités entre ce qu'il était urgent de régler, et ce qui pouvait être différé. Ainsi, explique Xavier, « *on faisait un tableau avec les créances qu'on avait les moyens de payer et les créances qu'on reportait au mois suivant. Avec quand même des arbitrages qui étaient souvent douloureux : "ah bah non, lui il faut que je le paye, il me fait pression ; Et du coup, bah non, on peut pas le payer parce qu'on n'aura pas l'argent, donc on va attendre le mois suivant"* ». Cet arbitrage se faisait toujours en concertation avec Jacques et Huguette, et c'est cette dernière qui faisait les chèques et réglait les factures, tel que cela avait été décidé lors de la rencontre précédente. Lors de la rencontre suivante, un point était fait sur ce qui avait été réglé, sur les bonnes ou mauvaises surprises pendant le mois écoulé, et sur ce qu'il était envisageable de payer le mois suivant, ceci pendant des années, jusqu'à aujourd'hui, avec un allègement du nombre de rencontres sur les trois dernières années.

- ces connaissances ne sont *plus mobilisables* : l'épuisement, la souffrance et la perte de motivation sont telles que l'exploitant n'est plus en mesure de faire les démarches qu'il aurait été à même de réaliser de façon plus autonome dans d'autres circonstances.

- les connaissances nécessaires sont *très spécifiques* : ce sont celles que l'on ne possède pas tant que l'on n'est pas confronté à un besoin particulier. Il s'agit typiquement des recours et procédures juridiques, ou bien de la sollicitation de prestations sociales, voire même dans certaines aides professionnelles, le déchiffrement des dossiers d'éligibilité étant souvent assez ardu.

3.1.3.2. La constitution d'un collectif de travail « temporaire »

Le mode d'accompagnement participatif se constitue comme une extension du pôle décisionnel de l'exploitation, généralement réduit à la personne de l'exploitant ou au couple d'agriculteurs, mais possiblement élargi à plusieurs associés d'un Gaec. A certaines exceptions près, typiquement en cas d'urgence sanitaire ou de risque grave, la discussion sur la conduite de l'exploitation, ses problèmes et son orientation s'apparente à la constitution d'un collectif de travail temporairement étendu, s'opposant à une démarche d'expertise plus verticale. Les compétences techniques des intervenants peuvent alors s'exercer ponctuellement dans ce cadre, par exemple dans la reconstitution de la comptabilité, éventuellement en relation avec un cabinet externe. La latitude de telles interventions ciblées est très variable, mais elle s'inscrit par principe dans ce travail collaboratif, assez proche de ces « *collectifs où se réorganisent le travail et ses modalités de réalisation.* » (Lhuilier, 2009, p. 98).

La pluridisciplinarité des accompagnants répond à la complémentarité nécessaire pour s'ajuster à la diversité des situations, en évitant ainsi certains écueils d'une approche trop segmentée. Ainsi, les considérations psychologiques peuvent butter lorsqu'elles ne peuvent utiliser de levier pour la transformation des situations de travail. En effet, « *la question de l'externalisation de l'écoute n'est pas triviale, de même que celle des liens que l'organisation peut créer entre d'une part l'écoute, d'autre part l'accompagnement individuel et enfin l'aménagement des conditions du travail. Lorsque l'écoute et l'accompagnement ne demeurent pas au niveau individuel mais s'articulent avec une meilleure connaissance du réel du travail, une occasion d'améliorer la santé au travail pour le plus grand nombre se présente.* » (Veyrac & Dumas, 2015, p. 17). Mais symétriquement, les analyses et propositions d'ordre ergonomique ou agronomique peuvent rester vaines lorsqu'elles ne prennent pas suffisamment en considération les personnalités concernées, leur histoire et des contextes dans lesquelles elles se situent.

Jacques et Huguette (Nord) : Les domaines d'intervention des accompagnants se sont naturellement répartis en fonction des compétences et intérêts de chacun. Xavier intervenait plus sur les questions de gestion financière, le budget et la trésorerie, auprès d'Huguette, et Philippe menait plutôt des discussions techniques avec Jacques sur la gestion du troupeau, l'alimentation, les terres, les semis. Sa compétence d'agriculteur lui permet de donner un point de vue externe, et en tant que professionnel, « *comme je pratique la même chose, c'est plus facile de dire : "bah tiens, nous on fait comme ça"* ». Philippe fait partie d'un collectif d'éleveurs qui analyse les données de chacun, en évaluant les points forts et les faiblesses respectives. C'est l'occasion de recueillir des conseils et de pouvoir éventuellement les transmettre, par exemple sur les moyens de réduction des charges, et « *on discutait pas mal à deux quoi, ça passait bien quoi. J'étais pas le technicien, c'était*

le collègue. Et du coup, bah c'était pas la même relation quoi, j'avais rien à avoir. Bon bah on discutait comment il faisait, puis là : « "vous pourriez faire peut-être comme ça, vous verrez, ça va pas plus mal en faisant ça ». Et bon, bah ça a bien passé quoi. »

3.1.4. Les vertus de la parole et de l'écoute

« La relation d'aide proposée à Solidarité Paysans se base sur des acquis primordiaux tels que l'empathie, l'écoute, le suivi d'un projet individuel » (Louazel, 2017, p. 24)

Autour de ces appuis spécifiques, techniques, qui forment un socle concret pour l'accompagnement, se met en place un cadre moins formalisé, qui détermine fortement l'opérationnalité du suivi. Le cadre de l'accompagnement est cette enveloppe constituée d'éléments contractuels (même non formalisés), mais également d'un dispositif structurant l'échange qui repose en dernier ressort sur la parole de l'exploitant et son écoute par les accompagnants. En effet, *« l'écoute est la première notion abordée pour décrire le rôle des accompagnants, comme base fondamentale de l'accompagnement. »* (Louazel, 2017, p. 19). La logique de médiation se réalise pleinement dans ce dispositif basé sur l'écoute qui s'oppose formellement à la sélectivité d'un questionnaire et à la verticalité d'une expertise. En particulier, *« concernant la souffrance psychique, il est précieux de se rappeler que l'écoute est une aide en soi. Il est courant que les accompagnants du réseau soient les premiers devant lesquels l'agriculteur ait pu verbaliser ses difficultés voire sa détresse, entraînant une amorce de changement. Les intervenants en analyse de pratiques insistent sur un accompagnement centré sur la personne et non sur le problème, afin de sortir de la recherche de résultat (régler le problème) et avoir une posture d'aide plus juste (être là pour l'autre). »* (Louazel, 2017, p. 29). Ce cadre est porteur d'un cheminement partagé qui s'adapte tout à la fois à la rigueur des contraintes techniques impliquées, et suffisamment souple, voire malléable, pour soutenir une progression rarement linéaire, parfois même pour résister aux « attaques » dont il peut faire l'objet de la part des exploitants aidés (le parallèle peut être établi avec les « réactions thérapeutiques négatives » qui surgissent dans les cadres de suivis psychologiques). Cette strate de l'intervention inclue une *« mise au travail psychique »*, qui consiste à *« travailler la mise à distance, en développant de nouvelles ressources et ainsi permettre à la personne d'élucider et de comprendre sa situation. De mettre en exergue ce qui relève du travail et ne pas rester sur les répercussions comportementales, cognitives des effets pathogènes de la souffrance. »* (Froment, Garcia et Ferret-Bosch, 2017, p. 39).

3.1.4.1. Etablir les conditions d'un "cheminement"

Il s'agit toujours de « tenir (la) ferme » tout en laissant advenir cette part d'inconnu qui déborde systématiquement les enjeux primaires d'évaluation et d'action. C'est sans doute ce qui constitue l'un des termes communs des situations qu'il faut accompagner, et la marque distinctive de cheminements parfois assez erratiques. La nature des difficultés, mais également les enjeux personnels, parfois existentiels des exploitants aidés, dissuadent toute tentative de maîtrise technicienne de règlement des problèmes, et il s'avère que « *renoncer aux résultats est une démarche très difficile pour les accompagnants mais paradoxalement efficace.* » (Louazel, 2017, p. 30). Dans les cas extrêmes, c'est la volonté profonde de nourrir l'espoir d'une issue favorable, bien que forcément imprévisible, qui dynamise l'accompagnement :

Avec **Jacques** et **Huguette** (Nord), explique leur accompagnant, « *on ne terminait pas une séance sans que monsieur ou madame nous pose la question : "on va s'en sortir ?". À chaque fois c'était la phrase de clôture de notre accompagnement, c'était la question : "on va s'en sortir ?". Et « nous, continue-t-il, on était incapable de répondre à la question, enfin... Enfin souvent on répondait : "bah oui, bien sûr, bien sûr que ça va aller". Mais nous même en notre fort intérieur, on n'était pas sûr que ça allait aller. Mais à chaque fois, on répondait... moi je me souviens avoir répondu des fois, puis je sortais, je me disais : "mais j'espère que ça va aller quoi". Enfin, je pouvais qu'espérer, c'était... enfin on ne maîtrise pas tout dans ces cas-là quoi. Mais je lui ai dit que ça allait aller* ». C'est seulement après plus de cinq années d'accompagnement qu'il a été possible de dire « *maintenant, ça va* ».

Laisser advenir une part d'inconnu dans la relation d'accompagnement, rencontrer la personne là où elle se trouve et non là où l'on voudrait qu'elle soit, exige tout particulièrement la stabilité et la solidité d'un contenant. Cette enveloppe s'avère d'autant plus nécessaire que l'impondérable constitutif du travail d'accompagnement heurte en effet toute espérance de contrôle surplombant et de structuration *a priori* de la situation. Cet inconnu concerne en fin de compte le sens que chaque paysan peut donner à sa vie professionnelle, voire à sa propre existence, qui reste imprévisible comme l'est la façon personnelle dont peuvent se nouer les rapports à l'adversité.

Jacques et **Huguette** (Nord) : Après 8 ans d'accompagnement, Philippe fait le bilan : « *c'est vrai qu'ils reviennent de loin quand même. Quand on voit la situation du départ et celle d'aujourd'hui, quel cheminement ils ont fait quand même. On revient de très loin quand même. C'était énorme les dettes qu'ils avaient au départ, énorme, énorme, énorme. Et ils ont... petit à petit ils ont réussi à se mettre debout quand même. Il faut le faire quoi, ils ont travaillé* », mais ils ont été portés « à bout de bras » pendant des années.

3.1.4.2. La production du cadre par la parole

Ce que construit la parole, dans ce travail d'accompagnement, c'est donc tout d'abord ce cadre dont l'établissement constitue en soi, par sa singularité, un projet, voire une recherche. C'est donc bien l'usage premier de cette parole qui doit produire, pour une large part, la situation « clinique », tout comme l'environnement professionnel circonscrit au préalable les conditions de possibilité et la nature des rencontres. *« L'écoute est aussi la porte d'entrée pour établir une relation de confiance. Cette écoute est un outil qui permet de soutenir moralement la famille et facilite la parole et la réflexion. »* (Louazel, 2017, p. 19). La parole est ainsi opérante parce qu'elle instaure un changement de référentiel et réalise un « transfert de sens ». Avant de livrer ou de provoquer l'apparition de contenus nouveaux, elle ouvre un lieu marginal en décentrant les contenus existants, techniques et circonstanciels, par un déplacement de perspective. Tout simplement, une même parole (« *j'ai des dettes* », « *je suis en conflit avec le voisin* », ...) produit un sens différent lorsqu'elle s'entoure d'un contexte différent (le cadre de l'accompagnement), établissant les conditions d'une écoute pleine et non plus seulement de la réception d'une information ou d'un problème technique, ce qui commence par la nécessité de nommer le problème, en deçà du contenu manifeste de la demande. En effet, *« d'après les bénévoles et les salariés interviewés [dans l'enquête menée en 2017], l'objectif premier de l'accompagnement est d'aider à nommer le problème : "Eviter de passer sous silence quelque chose qui pose problème". Il s'agit de "trouver le véritable problème" afin de proposer les solutions adaptées. »* (Louazel, 2017, p. 17).

3.1.4.3. Parler, écouter, entendre

Pour permettre la réappropriation de sa parole par l'exploitant, l'accompagnement crée une situation d'altérité en constituant un vis-à-vis, une extériorité face à laquelle la personne aidée pourra se situer. En effet, le sujet, *« dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire »* (Benveniste, 1970). La parole qui s'est trouvée quelques temps suspendue, qui ne s'est jamais exprimée ou s'est éventuellement crue définitivement compromise, opère par là même ce détachement de la position de passivité, voire de victime condamnée à subir le malheur⁵. Le constat a été fait qu'un « un *accueil et une écoute de*

⁵ C'est une position partagée par d'autres intervenants en santé au travail, par exemple dans une Fonction Publique Territoriale : *« Notre mission de psychologue est centrée sur*

qualité sont les premières conditions de réussite de l'accompagnement, l'accompagnement doit être réactif pour traiter de l'urgence mais aussi s'inscrire dans le temps, "laisser le temps au temps", la réussite de l'accompagnement s'appuie sur les compétences relationnelles des acteurs de terrain (qualités humaines : écoute, respect, disponibilité). » (Louazel, 2017, p. 13).

L'instauration ou la réinstauration d'un lieu d'échange et d'une scène verbale est en relation d'appui mutuel avec le rétablissement des nécessaires repères, également psychiques, de l'agriculteur. Aussi, la parole trouvée ou retrouvée, et partagée dans l'échange ouvre un « écart pour penser », et c'est cet écart qui s'oppose au poids des déterminismes. C'est l'instrument de la distance retrouvée face aux contingences. Ainsi il est souhaitable que l'intervenant puisse servir « *d'embrayeur et de support à la réflexivité, permettre un espace de parole et de pensée où s'exprimeront tour à tour différentes facettes des mondes de la personne. [...] il s'agit par les interventions de créer un lieu (spatial et psychologique) qui vienne soutenir la pensée pour qu'elle puisse s'élaborer dans la réflexivité* » (Santiago-Delefosse, 2002).

« *Il faut le répéter, l'écoute parle* » (Barthes, 1976), et elle anticipe ce qui pourra éventuellement s'ouvrir à une histoire personnelle, à un parcours narratif qui se déploie entre « *se (re)découvrir* » et « *se réinventer* ». C'est d'ailleurs pourquoi, si chacun peut éventuellement se parler à lui-même, personne ne peut cependant être son propre tiers parce qu' « *un interlocuteur intérieur ne peut être qu'un interlocuteur imaginaire, un Alter Ego, un clone de soi-même. [...] l'autre est aussi celui qui assure au sujet la vérité de sa propre perception ; c'est à travers ce qu'il entend que le sujet peut reconnaître à son tour ce qu'il a vécu* » (Bertrand, 1997). L'écoute fonctionne comme un miroir, et se manifeste de ce fait comme acte identifiant. Tout énoncé équivaut à un « *Je suis là* », renvoyant à une écoute qui dit la même chose.

Pascal (Vendée) : Lors de la première rencontre du 12 mars avec Pascal, Alice lui a clairement dit : « *de toute évidence, lorsque vous exprimez le fait de ne plus voir vos amis pour Noël pour la première fois, de ne plus réussir à vous occuper du troupeau, de vous sentir si seul, d'avoir les larmes aux yeux régulièrement, je pense aux signes de la dépression, mais il faut faire appel à un médecin* ». Or, jamais personne ne lui avait parlé d'une telle réalité, « *enfin il y a quelqu'un qui reconnaît ma maladie* » a dit Pascal. A un moment, il explique : « *j'ai plus de passion, je suis dégoûté du métier* ». Il avait alors régulièrement les larmes aux yeux. Il semblait incapable de se

l'accompagnement des agents afin de leur permettre de s'extraire d'une position doloriste et vic-timale. » (Froment, Garcia et Ferret-Bosch, 2017, p. 40).

projeter dans le futur. Et « *ça l'a vraiment débloqué [...] on a carrément enlevé un verrou en nommant la dépression* » constate Augustin, ce que Pascal a reconnu en se confiant ensuite : « *Quand nous on est parti, il a dit à Nathanaël : "je ne sais pas ce qu'ils ont comme formation, mais ils ont tout compris quoi"* ». Aussi Pascal a-t-il exprimé ce « *sentiment de reconnaissance que oui, on avait bien compris quel était le problème. C'était ça la fin du rendez-vous, on a eu l'impression qu'il y a eu une légèreté de se sentir compris quoi, entendu* ».

C'est dire aussi que cet accompagnement ne s'adresse pas qu'à la seule personne accompagnée, mais également à ceux qui l'entourent, pour reconstruire l'entre-deux des liens entre les exploitants, leur famille et leur ferme, dans un espace à la fois psychique, symbolique, technique, politique et institutionnel. L'accompagnement ne peut en effet s'effectuer qu'en traversant ces interfaces, d'où cette place très mobile, incertaine et décisive de l'accompagnement dans sa fonction de « reconstruction du lien ».

Sabine (Nord), technicienne dans un service de radiologie a longuement évoqué, en lien avec l'alcoolisme de son mari et de son intention suicidaire, l'incompréhension des spécificités du milieu agricole de la part du corps médical et des institutions hospitalières. Son mari s'était enlisé dans l'alcoolisme et avait « disparu » à un moment, en commençant à mettre à exécution son scénario suicidaire. Sabine explique que cette situation est une épreuve à multiples facettes, en particulier pour une épouse, en insistant sur la nécessité d'aider et accompagner la famille : « *Il faut beaucoup de force et de courage et c'est très difficile. Dans ces périodes-là, vous êtes tout seul, c'est dur. C'est pour ça qu'il faut aider les femmes aussi, les conjointes d'agriculteurs. Mais il faut aussi parler aux femmes... les femmes, les parents, l'entourage.* » Sabine fait alors référence au film d'Edouard Bergeon qui a fait « *un grand saut parce qu'il a pu mettre des mots et des images sur tout ce qui se passe* ». Le drame est « *le fait d'être dans des silences, le fait de ne pas donner de reconnaissance à l'agriculteur, le fait qu'il soit culpabilisé, qu'il soit étiqueté.* » Aussi estime-t-elle que le milieu hospitalier doit « *bouger et changer* », et plus généralement les soignants et les médecins, ils doivent aussi « *changer et bouger, et être informés* ». Sabine souhaite que ces professionnels aient une vision plus large des problématiques qui se manifestent au travers des symptomatologies somatiques et soient attentifs aux multiples déterminants de la santé. Ainsi explique-t-elle : « *quand l'épouse, elle va chez le médecin trois fois parce que les enfants vont pas bien, qu'ils sont malades pour un oui pour un non et qu'elle va sans arrêt chez le médecin, il faut aussi que le médecin soit vigilant et se dire : "bah il se passe quand même quelque chose dans cette famille et peut-être qu'il faut les accompagner"* ». L'information sur ces « *systèmes qui existent pour nous accompagner* » est quasiment absente en milieu agricole, elle-même a connaissance de ces spécialités professionnelles parce qu'elle travaille dans le domaine du soin.

Monique (Lorraine) : C'est une situation qui peut s'effondrer complètement ou qui peut être étayée, accompagnée et dépassée. Il y a là un passage difficile. Le soutien moral, l'attention à la personne, compte tenu du risque pour la santé mentale et

physique de Monique, constitue donc un axe prioritaire de l'accompagnement par *Solidarité Paysans*, après une tentative de médiation sans issue avec son ancien associé et la préparation d'un document de liquidation judiciaire de la SCL. Ainsi parle-t-elle de cet accompagnement : « *J'avais un immense besoin d'être écoutée et SPL m'a donné cette écoute. L'écoute, c'est à la fois de la bienveillance et de la compréhension. Ça fait du bien d'être entendue et comprise ! C'est une forme de soutien. Et régulièrement, je peux parler à l'un ou à l'autre membre de l'association.* »

Il reste à souligner que ce type de pratique d'accompagnement est particulièrement exigeant pour ceux qui acceptent de s'y conformer et susceptible même de produire sur eux les effets qu'ils tentent de surmonter chez les personnes accompagnées. En effet, « *l'accompagnement de la souffrance psychique pose des questions aux accompagnants et les amènent à exprimer des sentiments d'échec ou de frustration, à la différence de l'accompagnement de situations plus techniques.* » (Louazel, 2017, p. 28).

Pascal (Vendée) : Dans ce suivi marqué par un risque suicidaire, Alice souligne l'importance de la formation des salariés de l'association pour repérer et comprendre les signes de la souffrance mentale et du risque suicidaire. Et grâce aux compétences acquises par les formations, « *on voyait bien où il en était dans le processus, là pour le coup, très concrètement. Parfois on intervient avant, pendant, mais là on était vraiment dans une intervention d'urgence sur un processus suicidaire vraiment identifié.* » Augustin insiste aussi sur « *l'importance d'être formé en tant que bénévole* », regrettant toutefois que certains s'investissent insuffisamment dans la formation, alors que, dit Alice « *sur l'accompagnement, le binôme il est vraiment pas le même* ». Ceci ne prémunit pas contre certaines souffrances impliquées par l'épreuve, « *ça veut dire qu'on dormait mal quand même quand Pascal était au plus bas... Enfin moi je dormais pas toujours bien... C'était inquiétant quand même* », explique Alice. Au-delà des compétences individuelles, ici décisives, la seconde force déterminante dans l'évolution vers une issue favorable est l'existence est la qualité d'un réseau institutionnel, possédant les mêmes dispositions et compétences. En substance, dit Alice, « *le fait d'être en réseau et d'avoir pu travailler, d'avoir de l'écoute, etc., ça a permis quand même de sauver une vie* » Il se trouve qu'en Vendée, il y a une bonne entente et une forte collaboration entre les services de l'État, la MSA et l'association *Solidarité Paysans*. Sur la base d'une confiance réciproque dans leur expertise et leur travail, le réseau fonctionne très bien et les textes de loi ne sont pas aveuglément appliqués, sans concertation préalable.

3.1.5. La difficulté à penser l'expérience de l'accompagnement

Une particularité assez surprenante est ressortie de ces entretiens. La presque totalité des exploitants a pu assez aisément et largement décrire les principales difficultés rencontrées, et certains ont pu même aborder les questions délicates des tentatives de sui-

cide, mais très peu ont pu rendre compte de ce qui a été mobilisé, par et pour eux, dans l'accompagnement.

La reconnaissance globale envers le travail des associations n'est pas là en question, et peut être parfois explicitement verbalisée :

Jacques et *Huguette* (Nord) estiment, en une formulation simple, que leurs accompagnants ont « *sauvé la ferme* ». Ceci vaut sans doute pour eux-mêmes, Jacques ayant déjà attenté à ses jours, dans une période de grande difficulté pour son exploitation.

Mais les ressorts de l'accompagnement se sont avérés particulièrement difficiles à élaborer pour la plupart des exploitants. Plusieurs raisons peuvent être avancées :

- le poids de la reconnaissance pour le travail mené par les accompagnants peut être lourd à porter, créant une sorte de nouvelle « dette », plus symbolique, dont les exploitants préfèrent alléger la charge en effaçant ou du moins en minimisant sa représentation.

Pascal (Vendée) : Augustin a essayé de garder le contact jusqu'au mois de juillet, avec plusieurs échanges téléphoniques. A un moment donné Pascal lui dit : « *"bon, ça va bien, toutes les bêtes sont au champ, ça se passe bien, si j'ai besoin j'appellerai". Enfin, on a compris qu'il fallait plus le harceler quoi.* » C'est le poids de cette « dette de vie » qui explique conséquemment l'éloignement ultérieur de Pascal. Pour Augustin, « *c'est quelqu'un qu'on reverra plus parce que c'est un moment difficile de sa vie et il voudra passer à autre chose à mon avis* », ajoutant : « *il est toujours agriculteur et, pour moi, il sera agriculteur jusqu'à la retraite* ». Pascal a symboliquement acté une sorte d'allègement cette dette et surtout posé une forme de point final en adressant spontanément à l'association un chèque de 300 €, fait assez rare précise Alice. Pascal a conclu en disant « *merci beaucoup pour votre accompagnement qui m'a permis de m'en sortir, je vais bien. Enfin voilà, ça, ça a clôturé l'accompagnement* ». Il peut être en effet assez difficile de revoir ceux qui ont apporté une aide qui a changé le cours de l'existence, en permettant d'éviter de l'interrompre, et leur être redevable d'une sorte de « dette de vie ». Leur présence apparaîtrait comme un rappel récurrent de cette catastrophe.

- évoquer l'aide apportée par les accompagnants, c'est également rappeler l'incapacité dans laquelle l'exploitant s'est trouvé de les résoudre lui-même, ce qui est toujours plus blessant que d'évoquer en toute généralité « les problèmes » rencontrés, surtout quand il s'agit d'en faire état vis-à-vis d'un tiers. L'accompagnement s'ajuste ainsi à l'essentiel des demandes d'aides portant sur une difficulté, une situation d'échec, parfois un désastre professionnel ou personnel auxquels s'associent assez systématiquement des sentiments multiples de dévalorisation, d'incompétence, de culpabilité ou d'injustice. La règle tacite et commune consistant à taire ses difficultés est rompue, et la honte peut également

émerger.

Jacques et *Huguette* (Nord) ont réussi à cacher huit ans d'accompagnement, non seulement au regard de leurs voisins, mais également à la mère de l'éleveur qui demeurait sous le même toit. Les accompagnants étaient reçus à la ferme dans une pièce située à l'opposé de l'appartement dans lequel résidait la mère de Jacques. Celle-ci a sans doute pensé qu'il s'agissait de comptables qui venaient régulièrement faire des bilans...

- la réappropriation par l'agriculteur des démarches réalisées, des changements opérés, etc., soutenue fermement par les accompagnants, finit par rendre moins discernables les interventions et décisions des uns et des autres. Un accompagnement réussi laisse peu de traces de son action propre et il est dans la logique même de l'accompagnement d'œuvrer à son propre effacement.

Au-delà de certaines factualités et d'actes techniques parfois assurément décisifs, la force de portage de cette présence accompagnante, et les moyens psychologiques, pédagogiques et relationnels mobilisés, restent donc assez opaques aux yeux des agriculteurs : d'où l'intérêt d'explorer ci-après certains ressorts de cette dynamique de l'accompagnement, par delà la visibilité des actes « positifs » réalisés au cours de ce cheminement partagé.

3.2. Les dynamiques spécifiques

Nous proposons d'analyser de façon plus détaillée, sans aucunement prétendre à une quelconque exhaustivité, trois aspects essentiels de l'accompagnement, en filigrane dans les lignes précédentes : le statut accordé à la personne de l'exploitant, la mise en œuvre d'un mode particulier de « sollicitude », et un soutien circonstancié à l'autonomie.

3.2.1. L'attention à la personne

Les considérations institutionnelles, les perspectives scientifiques, tout comme les dispositifs d'aide existants positionnent leurs évaluations et interventions généralement par rapport à un critère, ou le plus souvent à un problème, généralement économique, éventuellement agronomique, social ou juridique. Les agriculteurs sont considérés essentiellement, voire exclusivement, à travers le prisme de ces critères qui relèvent de ces positionnements institutionnels ou disciplinaires. Les personnes sont donc situées en fonction de la perception de tel ou tel problème, alors que l'accompagnement associatif procède à l'inverse en évaluant les problèmes en fonction de la personne, reposant sur « *la certitude que l'essentiel c'est bien l'être humain, pas son outil de travail* » (*Solidarité Paysans*, 2019, p. 5).

Il y a, au centre de la démarche partagée par tous les accompagnants, un statut accordé et reconnu à la personne de l'exploitant, en tant que telle, c'est-à-dire à l'exploitant comme une personne, au dessus de toutes les autres réalités et contingences. Pour s'exprimer simplement, cette considération n'est pour autant aucunement triviale, et même particulièrement originale, en se démarquant des positions administratives et institutionnelles, mais également scientifiques les plus communes, qui considère la personne, au mieux comme un « acteur » économique, un « administré » dans une municipalité, un « agent » dans une organisation, ou un « individu » sociologiquement déterminé, en l'occurrence sur le mode de la défaillance et de l'incapacité. A l'inverse, les accompagnants se positionnent comme « *restaurateurs de la dignité des personnes* » (*id.*). On pense là à ce témoignage de P. Bedel, dans son *Testament d'un paysan en voie de disparition* : « *Les vedettes ont le droit de se montrer, mais les pauvres cons comme moi, les pauvres types idiots, ça ne doit pas être vu, ni même être autorisé à parler. C'est pas moi qui suis important dans le message, c'est nous tous, gens de la terre, qu'on regarde au travers de mon métier et de mon témoignage.* » (2009, p. 163).

3.1.2.1. Construction collective et modulation singulière

« L'homme parmi les hommes et l'homme pour lui-même : c'est ce qu'aujourd'hui nous appelons la personne » (Meyerson, 1960)

Une personne n'est en rien réductible à un « individu », elle engage d'abord un statut, que l'on accorde à autrui, ou non, et qui se décline de manière singulière dans toute relation interpersonnelle, en s'inscrivant dans un processus de personnalisation initialement socio-anthropologique. Un très bref détour par l'anthropologie et la psychologie permet de mesurer l'importance de cette notion de « personne », de la considération à lui accorder, et comment elle se décline dans le registre de l'intersubjectivité.

L'institution de la personne est un « *universel anthropologique* », a constaté M. Gauchet (2009, p. 14). Par *personne*, écrit-il, « *il faut entendre des êtres possédant le sens de la singularité individuelle et attentifs à l'originalité personnelle des autres qui les entourent* » (*id.*, p. 13) Toutes les sociétés humaines, depuis que nous pouvons nous en former une idée, ont été « *des sociétés de personnes* » (*id.*, p. 13), d'êtres dotés de présence à eux-mêmes et d'une capacité de disposer de soi, et d'attribuer cette même capacité à autrui. La référence à un besoin de reconnaissance de la valeur d'une production, du travail lui-même, voire de celui qui réalise ce travail est devenu une banalité. Les modalités de cette reconnaissance sont parfois évoquées, mais plus rarement les raisons profondes pour lesquelles cette reconnaissance est nécessaire, et qui est également la condition pour pouvoir continuer à travailler. Cette problématique fréquemment évoquée de

la reconnaissance par les RPS, qui semble aller de soi, mobilise autre chose qu'une simple attestation du travail accompli, puisqu'elle traverse l'identité professionnelle permettant d'étayer l'identité personnelle, construite conjointement par le tissu social et le tissu psychique.

Il faut reconnaître l'autre comme « semblable » pour qu'il puisse effectivement l'être. Il ne peut donc exister de personne que reconnue comme telle par autrui, ce qui déborde d'emblée le périmètre d'une lecture purement psychologique, tout en s'y inscrivant en profondeur, et « *cette reconnaissance attendue par les gens qui travaillent est un ingrédient essentiel de la santé mentale* » (Dejours, 2007, p. 272). Le processus psychologique de subjectivation est attaché au processus social de personnalisation. La subjectivation implique ainsi une détermination particulière du collectif qui n'est pas réductible à une simple relation de cause à effet, mais qui passe plutôt par « *la reconnaissance de la responsabilité d'un devenir commun imparti au sujet, ou plutôt à la personne, qui désigne la vie subjective en tant qu'elle se rapporte au monde social.* » (Perreau, 2013, p. 5). Dans la perspective de l'anthropologie clinique, la personne se définit comme « *une capacité mentale de structuration des relations sociales.* » (Le Bot, 2010, p. 72). Elle se conçoit à partir de ces registres et niveaux d'articulation : « *1. l'individu biologique (le corps biologique comme "support" avec son anatomie et sa physiologie) ; 2. le sujet socialisable et socialisé, qui intériorise ou "incorpore" ce qui lui vient de son environnement social* » (Le Bot, 2010, p. 72). Le processus de personnalisation « produit » ainsi un sujet qui est à la fois intégrateur et source de signification : « *on peut entendre par personnalisation le travail de situation de soi dans le devenir de la société* » (Malrieu, 2001, p. 119), porté par la dynamique du lien.

3.1.2.2. Le « lieu » du lien et de la souffrance

Au regard des pratiques de prévention, un discours social sur le contexte agricole, d'une part, et une pratique d'accompagnement centrée sur la personne, d'autre part, s'articulent sans contradiction. La scène d'une réflexion collective sur le milieu agricole ne se ferme pas sur un discours socio-économique qui ne verrait dans l'exploitant qu'un simple acteur, voire une simple victime. Les mises en cause de la réduction des problèmes des exploitants à des difficultés individuelles ne manquent pas, comme cela apparaît dans cette appréciation de la récente enquête sénatoriale : « *La propension (même si le rapport du Sénat ouvre des portes en la matière en soulignant le poids de la question du revenu) à contenir l'analyse dans une dimension personnelle : cause du mal-être, impact des agissements des partenaires de l'exploitation, effet des préconisations sur la personne... Une telle démarche ne permet d'interroger ni le mode d'organisation ni le*

modèle de développement agricole. » (Solidarité Paysans, 2021, p. 4). Mais cette avant-scène sociétale constitue simplement l'arrière-plan de la conduite de l'accompagnement qui se centre spécifiquement sur la personne de l'exploitant. Une ellipse à double foyer permet de contenir et lier ensemble ces deux registres. Ainsi, « *deux types de réponses sont apportées par ces dispositifs : la première est de pouvoir faire un bilan de la situation (état des lieux financiers, etc.), la deuxième vise au changement de la personne et de ses pratiques (contrat d'engagement, suivi psychologique, ouverture de droits, etc.)* » (Louazel, 2017, p. 13). Ainsi, les deux impasses symétriques d'une perspective exclusivement sociologique / socio-économique, d'une part, ou individualisante / « psychologique », d'autre part, sont dépassées par la conjugaison et l'articulation de ces registres, en pensant de manière opérationnelle la problématique du lien, qui désigne justement le nouage de ces niveaux hétérogènes de réalités, les processus sociaux et les processus mentaux qui, d'une certaine manière, « enveloppent » les processus organisationnels. On constate ainsi la proximité d'intention avec certaines interventions de psychologues en service de Santé au travail : « *La singularité de notre travail conjoint repose sur la capacité à donner un sens à la situation, à se défendre de la souffrance et à conjurer la maladie en mobilisant les ressources de l'intelligence et de la personnalité de l'agent mais aussi celles de la coopération et du collectif* » (Froment, Garcia et Ferret-Bosch, 2017, p. 40).

3.2.2. Une « sollicitude devançante »

Ce statut accordé à la personne de l'agriculteur, à l'agriculteur comme personne, sous-tend les modalités de l'aide apportée et des particularités de la pratique d'accompagnement. La qualité du rapport construit et entretenu par les accompagnants envers les exploitants repose sur cette forme de *sollicitude* élaborée dans la tradition de la philosophie phénoménologique, et qui a d'ailleurs ultérieurement fécondé de nombreuses réflexions sur le travail psychothérapeutique comme une pratique de soin portée par la relation intersubjective.

Dans son sens commun, le terme de « sollicitude » est synonyme de « soin », d'une part, et « d'attention portée à autrui » d'autre part, qui s'exprime dans un « *souci* » envers l'autre, au sens de « se faire du souci ». L'ambiguïté de cette notion, entre soin et souci, provient de son étymologie qui comprenait ces deux valences présentes dans les racines latines « *cura* » (tout à la fois soin et souci) et « *curare* » (également prendre soin de et se soucier de). « *Ainsi, pour les Latins, cura ne représente pas seulement le traitement objectif de la pathologie mais le souci de toute la personne dans la plénitude de sa liberté et dans la préoccupation de son être-au-monde.* » (Walter & al., 2019, p. 55).

Dans le chapitre 26 d'*Etre et temps* (1927) M. Heidegger a renouvelé la réflexion sur cette corrélation entre le souci (*Sorge*) et le soin (*Fürsorge*) en distinguant deux formes antinomiques de sollicitude. La première forme correspond à la « *sollicitude substitutive* » (ou « *accaparante* ») qui aide l'autre à porter son fardeau, et la seconde est la « *sollicitude devançante* » (ou « *prévenante* ») qui aide l'autre à porter *lui-même* son fardeau. Ces deux formes s'opposent ensemble aux modalités relationnelles du quotidien qui relèvent plutôt d'une sollicitude distante ou indifférente, en se contentant d'identifier l'autre à l'ensemble des outils dont se compose l'environnement quotidien, c'est-à-dire les « ressources » disponibles.

La « *sollicitude substitutive* » consiste à assister l'autre en prenant en charge son souci et, en conséquence, en le mettant dans une position de dépendance. Elle n'est donc pas exempte d'une certaine violence en exerçant une domination sur la personne et en agissant à sa place. Dans le domaine de l'assistance technique, on trouve là les multiples modalités d'intervention qui s'étendent du conseil d'expert à l'injonction de faire. Dans le domaine du soin psychique, on peut situer là ces techniques de soin ou d'accompagnement qui reposent sur le conditionnement et la manipulation mentale ou comportementale.

La seconde forme de sollicitude est au contraire « devançante », elle va donc « au-devant » de l'autre, ce qui consiste à l'assister pour lui permettre de prendre lui-même en charge sa propre peine, et plus généralement sa propre existence. Ainsi, « *la force de l'accompagnant est justement de ne pas être à la place de l'autre et donc de ne pas faire pour l'autre, ni l'inviter à prendre des décisions qui ne seraient pas les siennes.* » (Louazel, 2017, p. 20). C'est une « *pratique de délivrance* », selon l'expression de Medard Boss, que Heidegger a rapproché de la maïeutique socratique dans ses *Zollikoner Seminare*. Ainsi la *Sorge*, le souci, ne demande qu'à se faire *Fürsorge*, c'est-à-dire à évoluer en soin pour autrui, en assistance qui peut prendre la forme d'un cheminement partagé, assorti d'interventions ponctuelles techniques plus circonscrites, que la personne accompagnée se sera réappropriée. « *Ainsi, si la sollicitude relève d'un seul acte, elle est bien double, désignant à la fois l'action (comme soin) et la condition de l'action (comme souci), à la fois attention inquiète et soucieuse vis-à-vis de l'autre mais aussi attention qui veille au bien-être de la personne.* » (Walter & al., 2019, p. 55). C'est la démarche constitutive de l'analyse existentielle et c'est également celle qui sous-tend les pratiques d'accompagnement de *Solidarité Payans*. Leurs interventions ne s'effectuent jamais sur le mode de l'injonction, mais essentiellement de la proposition à débattre et ne peut être validée qu'avec l'assentiment de l'exploitant ou, mieux, à partir de ce qu'il aura pu faire sien. Ainsi, « *partir de la demande de la famille permet de ne pas porter le*

problème de l'autre. Certes, il n'est pas rare que le traitement de l'urgence prenne le pas sur la mise en place d'un processus d'accompagnement, avec pour conséquence de devoir "s'occuper du problème" de l'autre et donc de porter le problème. En effet, il existe une antinomie quand il faut se soumettre au temps de l'urgence ou au temps de la justice. Le temps du cheminement personnel et celui de la justice sont souvent inconciliables dès lors qu'il y a une procédure collective d'enclenchée, obligeant les accompagnants à accommoder au mieux les impératifs. » (Louazel, 2017, p. 18)

Heidegger a une belle formule pour expliquer que cette sollicitude devançante s'élançe au devant de l'autre, « *non pas pour lui ôter le souci, mais au contraire pour le lui restituer* ». La sollicitude est ainsi un principe dynamique et dynamisant (« aller vers ») qui constitue une alternative à la soumission à un souci passif (la préoccupation), d'une part, mais aussi à l'engagement dans un activisme « aidant » ou thérapeutique, d'autre part. « *Laisser l'agriculteur construire ses propres choix suggère de devoir laisser à chacun le temps de cheminer, avoir la bonne distance et renoncer soi-même aux résultats. Certains bénévoles et salariés vont se positionner comme "être à côté", ce qui sous-entend une posture non directive alors que d'autres vont exprimer des attentes de réussite.* » (Louazel, 2017, p. 19). Il s'agit d'« aller vers, sans prendre la place », ce qui se démarque fortement de la majorité des formes d'intervention « orientées solution » et autres « boîtes à outils », même si, bien sûr, des solutions sont attendues, mais émanant de l'agriculteur, aidé en cela par les accompagnants. En effet, « *les agriculteurs sont en attente de solutions, ce qui peut placer les accompagnants dans une position de "sachant" ou "position haute". Ce type de relation risque de renvoyer l'agriculteur à une impression d'incompétence et ainsi le déposséder de sa place centrale de décideur. Il est donc important de chercher à construire un mode de relation égalitaire.* » (Louazel, 2017, p. 20).

L'aide véritable permet à l'autre de « devenir libre pour son souci » et « laisse-être » l'autre en tant qu'être fondamentalement et constamment en souci de lui-même. L'accompagnement ne constitue ainsi en effet qu'une occasion pour la personne aidée de reprendre possession de l'ensemble de ses possibilités, de sa « liberté », disent les philosophes, de son « autonomie » dirions-nous dans le cadre des pratiques considérées ici. Il n'est pas une cause véritablement « efficiente » de la transformation, comme pourrait l'être le principe actif d'un médicament vis-à-vis d'un symptôme, mais plutôt sa « cause occasionnelle ». Cela implique que l'aide ainsi apportée doit, à terme, nécessairement viser à se rendre superflue.

En substance : la première forme de sollicitude est « aliénante » en ce qu'elle vise à décharger l'autre de son propre fardeau, c'est-à-dire finalement de lui-même ; la seconde

forme est « désaliénante », en l'aidant à faire avec son fardeau, c'est-à-dire lui restituer son souci sans l'en déposséder : « *ce qui importe dans la sollicitude authentique, c'est moins de se substituer à autrui pour s'acquitter à sa place de son souci ou de ses tâches que de restaurer et de favoriser son pouvoir-être lui-même ; aussi une telle sollicitude s'oriente-t-elle essentiellement selon le temps de la "prévenance"* » (Brisard & Célis, 1994, cité par Walter & al., 2019, p. 55).

Une telle polarisation admet bien sûr des degrés et des nuances intermédiaires, et cette pratique de la « prévenance », quoique bienveillante, peut rencontrer des résistances parfois assez fortes, du même ordre que celles qui apparaissent dans les soins psychothérapeutiques, et également médicaux. Celles-ci ne manquent en effet pas, sous une forme essentiellement passive, tels le refus de donner les documents nécessaires pour la constitution des dossiers, l'absence de réponse aux messages, l'occultation d'informations importantes afin de maintenir le secret sur tel ou tel aspect des problèmes confiés aux accompagnants, etc. L'opposition peut également être marquée par des exigences déplacées, des manifestations d'agressivité, certaines manipulations, à un point tel que la question du « chantage au suicide » a parfois pu être posée.

Une attitude de respect mesuré de l'altérité permet d'éviter les excès de la victimisation et la précipitation dans une effusion compassionnelle qui pourrait s'inverser dans une nouvelle directivité, voire un dirigisme moral ou comportemental. Parmi les accompagnements difficiles figurent d'ailleurs ceux des « *personnes qui se posent en victime, victimes des banques, des fournisseurs, de la MSA, des coopératives, des voisins, etc. sans prendre une part de la responsabilité de la situation et donc de la résolution des problèmes.* » (Louazel, 2017, p. 25). Discrète et tempérée, cette sollicitude de l'accompagnement évolue dans le paradoxe d'une « présence distante », d'une attention impliquée mais suffisamment retenue pour ne pas mettre celui qui en est l'objet dans l'embarras. Une certaine réciprocité est ainsi de mise dans une relation initialement asymétrique entre l'aidant et l'aidé, en réduisant les risques de verticalisation de cette relation.

Pascal (Vendée) : Le premier rendez-vous à domicile a eu lieu le 12 mars avec Augustin et Alice, donc assez peu de temps après le premier signalement. Les accompagnants avaient auparavant prévenu les voisins, en leur demandant d'être très attentifs et de ne rien faire à l'insu de Pascal, du fait d'un risque de décompensation. Alice explique ainsi comment appréhender la situation et quelle démarche suivre : « *Le fait de le retirer tout de suite de la ferme pendant une semaine, que tout soit hors de contrôle, [...] c'était trop brutal en fait. Ça pouvait lui renvoyer une incapacité à gérer son exploitation et c'était trop brutal pour lui de le faire partir. On avait peur qu'il décompense en fait de quitter comme ça du jour au lendemain la*

ferme puis de laisser les voisins tout faire. Même s'il était épuisé, c'était pour nous trop brutal en fait de le faire partir. » Augustin prévient donc que rien ne pouvait se faire sans la présence et l'assentiment de Pascal.

La sollicite prévenante et devançante apparaît comme la contrepartie éthique et pratique de la « reconnaissance » de la personne telle que conçue dans une perspective socio-psychique. Elle est « *cette capacité exemplaire de pouvoir faire ressentir à autrui qu'il est encore estimé, qu'il n'est pas délaissé ou laissé seul face à sa souffrance.* » (Walter, et al., 2019, p. 55). C'est ainsi, dans ce laisser-être l'autre comme souci authentique (c'est-à-dire « désaliéné », toutes choses égales par ailleurs), que Heidegger voit la forme la plus haute du rapport à autrui, l'essentielle reconnaissance de l'autre comme une personne. Cette sollicitude s'inscrit ainsi dans la visée éthique d'être « avec et pour l'autre » : « *c'est en reconnaissant à autrui une liberté que je peux le découvrir comme un autre "Je"* » (Ricoeur, 1990).

3.2.3. Le recouvrement de l'autonomie

La reconnaissance de la personne comme telle, dans cette construction pratique et éthique à la faveur d'une sollicitude « prévenante » est un soutien à la reconquête de son autonomie. La personne « autonome » est celle « *capable de construire sa propre histoire, d'en être à la fois l'auteur et l'acteur.* » (Le Bot, 2010, p. 54). Elle s'accorde à la possibilité de mettre en œuvre un travail de qualité qui préserve la santé mentale, dont la visée n'est pas celle d'une « meilleure adaptation » aux exigences et contraintes, mais d'une extension du pouvoir d'agir sur le milieu de travail et sur soi-même. Une même orientation dans la démarche se retrouve dans les pratiques étayées par la psychodynamique du travail. En effet, « *Le dispositif clinique porté par le psychologue du travail avec l'appui conceptuel de la psychodynamique du travail pose alors un regard singulier sur l'agent en permettant une restauration de son pouvoir d'agir, puisqu'il est actif dans son rapport au monde et à l'autre et l'amène à reprendre la main sur sa biographie.* » (Froment, Garcia et Ferret-Bosch, 2017, p. 40).

Cette situation de tension, voire de contradiction entre exigences opposées, en lien avec les pathologies professionnelles, a été maintes fois soulignée, ainsi cette configuration « *qui se rencontre avant tout lors des périodes de crise agricole (surmortalité par suicide des éleveurs laitiers en 2008, 2009 et 2010), réside dans la tension entre l'indépendance statutaire à laquelle les agriculteurs se montrent attachés et leur dépendance économique. C'est lorsque cette indépendance se trouve menacée que les sacrifices consentis pour la maintenir perdent leur sens.* » (MAA, 2019, p. 96) Il s'agit de se dégager des impasses problématiques pour améliorer les conditions actuelles, voire

pour inventer de nouvelles manières de faire et de penser, ce qui suppose un travail d'élaboration et de resymbolisation de l'expérience subjective du travail.

La notion d'autonomie est assurément fort complexe, et elle n'est pas indemne de toute ambiguïté, dès lors qu'elle est aujourd'hui devenue une sorte d'injonction sociétale, *de facto* paradoxale, adressée à tous et donc également à ceux qui n'ont pas les moyens d'y accéder. Mais nous nous limitons ici à la considération de cet aspect central de la restauration de la capacité symbolisatrice et du pouvoir d'agir, d'une part, et à ses implications en termes de confiance en soi, d'autre part.

3.2.3.1. La « capabilisation » et la restauration pouvoir d'agir

L'accompagnement nourrit un questionnement et soutient une réflexivité chez l'agriculteur aidé. Cette posture réflexive permet d'interroger le quotidien de l'exploitant et ses préoccupations portant sur son travail et sur sa ferme, éventuellement sur les relations qu'il entretient avec les professionnels et les institutions, voire avec ses proches. Elle vise à accéder à une conscience plus claire de ses pratiques, de son expérience et de sa situation, partant d'un état parfois d'incertitude, parfois de confusion quant aux tenants et aboutissants de ses difficultés. Dans un tel schéma dialogique, « *tout en questionnant les zones d'ombre et en préservant l'intime selon ses souhaits et ses besoins, l'orientation développementale de l'agriculteur émerge via ces différentes interactions qui lui ouvrent le champ du "pensable" ou du "possible"* » (Coquil, Rolland & Pailleux, 2020, p. 8).

Le soutien par l'accompagnement de cette capacité symbolisatrice prend ainsi le contre-pied de la dégradation de la capacité du travail à accéder à une représentation (cf. *supra* § *Usure mentale et désymbolisation des pratiques professionnelles*, p. 29). R. Kaës nomme activité symbolisatrice « *le processus qui travaille à la mise au jour du sens dans la complexité. Cette activité est essentielle si l'on admet qu'elle permet d'élaborer l'écart entre l'expérience du monde interne et celle du monde-environnement* » (Kaës, 2005, p. 242). Cette capacité présuppose le droit et de la possibilité de chacun à disposer d'un espace intérieur de délibération et de décision, et d'une potentialité de mise en œuvre effective, c'est-à-dire également d'exécution des choix réalisés, nécessairement en lien avec la communauté. C'est ce à quoi s'attache l'accompagnement, en soutenant la restauration du « pouvoir d'agir ».

Une responsabilité ne peut être invoquée que lorsque la personne dispose des conditions que lui confère une autonomie de pensée et d'action, et c'est bien celle qu'entend soutenir et promouvoir l'accompagnement. Cette responsabilité est bien différente d'une res-

ponsabilisation qui régulièrement aboutit à une culpabilisation induite par les exigences contemporaines de performance. En effet, « *les normes qui incitent chacun à l'initiative individuelle en l'enjoignant à devenir lui-même... se présentent comme une maladie de la responsabilité dans laquelle domine le sentiment d'insuffisance* » (Ehrenberg, 1995, p. 10). Dans une culture du bien-être et du développement personnel, la responsabilité est hantée par le spectre de l'inadaptation sociale, ce qui met dans une position d'être toujours en défaut par rapport à un « *toujours plus* ». Certains parlent de survie chroniciée : « *dans une société où chacun est l'entrepreneur de soi-même, règne une économie de la survie* » (Han, 2012, p. 55).

A contrario, la dynamique de l'accompagnement se dialectise entre soutien de l'activité de symbolisation, d'une part, restauration et exercice du pouvoir d'agir, d'autre part, et en conséquence recouvrement de la confiance en soi, qui touche cette fois l'intime, en vis-à-vis des procédures professionnelles. Il s'agit en effet également de « *placer l'intime au cœur de l'accompagnement afin de définir, de manière évolutive, l'espace de confiance qui se dessine dans les interactions entre accompagnateurs/accompagnés mais aussi entre agriculteurs accompagnés dans un groupe de pairs. Ainsi, l'intime peut être défini, explicité, pensé durant l'accompagnement.* » (Coquil, Rolland & Pailleux, 2020, p. 8).

3.2.3.2. Retrouver le sens du travail et reconstruire les liens

En conclusion de cette présentation de certaines pratiques d'accompagnement, dans l'ordre d'une prévention secondaire et tertiaire, il apparaît que ces modalités d'intervention ne se réduisent pas au seul effacement de ce qui a constitué un problème en motif initial de la demande, ce qui a « fait symptôme », qu'il s'agisse de conflits, de choix agronomiques, ou même de dettes. Il ne s'agit pas d'une reconstruction à l'identique de la situation antérieure et de la restauration d'une viabilité perdue, mais plutôt un recouvrement de certaines capacités personnelles et professionnelles, parfois même une ouverture à potentialités créatrices de la part des exploitants aidés. Celles-ci sont sans doute plus visibles dans les réorientations des pratiques d'élevages ou culturelles, mais apparaissent toujours peu ou prou présentes dans les transformations du rapport au travail conventionnel, et souvent du rapport à soi-même.

Certaines préconisations découlent assez spontanément de l'efficacité de ce mode d'accompagnement. Celui-ci remet *de facto* en question l'approche partielle et segmentée des expertises spécialisées en un unique domaine, quel qu'il soit, et inverse la hiérarchie habituelle des valeurs en promouvant une approche « centrée sur la personne », bien que généralement médiatisée par des considérations plus techniciennes. Cette démarche ef-

ficace suggère également de favoriser les conditions dans lesquelles les exploitants pourraient être mieux à même de manifester la demande d'une telle intervention, d'où une appréciation très mitigée de la proposition de développer des réseaux de détection précoce et des systèmes de « sentinelles ». L'intention motivant de tels dispositifs est assurément louable, mais leurs effets collatéraux de désignation auprès des créanciers et des autres professionnels pourraient être nuisibles. Il serait donc sans doute plus judicieux de faciliter l'accès des agriculteurs à l'expression de leurs difficultés, d'aller dans le sens de réponses tout à la fois globales et singularisées, et de poursuivre le développement de telles équipes d'accompagnement.

Celles-ci bénéficient d'un potentiel de confiance rarement égalé par des institutions qui sont considérées par les agriculteurs, à tort ou à raison, comme partie prenante de leur échec. En effet, constate l'association *Solidarité Paysans*, « *on s'appuie principalement toujours sur les mêmes acteurs, alors même qu'ils n'ont plus la confiance des paysans, en témoigne la crise de la représentativité agricole au sein des instances professionnelles pourtant évoquée par les sénateurs, et qui accentue l'isolement des agriculteurs et leur détresse en les mettant dans des situations insoutenables (« en l'absence de prix rémunérateurs, les acteurs économiques réputés proches des agriculteurs les encouragent à s'engager dans une course délétère à l'agrandissement et à la productivité, faite à coups d'endettement et de charge de travail supplémentaire » p. 56) » (2021, p. 4).*

Il apparaît donc souhaitable de soutenir, renforcer et élargir le soutien aux dispositifs institutionnels et associatifs déjà existants, plus ou moins connus, mais souvent appréciés du milieu agricole, et s'engager sur les moyens d'une promotion de tous les espaces de réflexion et d'échanges sur le sens du métier, pour éventuellement évoluer vers le cadre d'une prévention « radicalement primaire », telle que le changement de paradigme et la transition vers une pratique agro-écologique.

Léa et Dyllan : Une des facettes de l'accompagnement de Dyllan et Léa concerne la priorisation des nécessités, en premier lieu celle d'une bonne tenue de la comptabilité de l'exploitation, où les engagements financiers à venir doivent être plus rigoureusement anticipés et évalués. Dans ce registre s'impose la nécessité d'une reprise du dialogue avec les banques. Le partage des responsabilités entre Léa et Dyllan est également à l'ordre du jour. La réflexion menée sur l'exploitation lors de l'accompagnement a fait ressortir la nécessité de diminuer les coûts de production et de réduire les charges. Désormais, Dyllan entend mettre plus d'herbe dans les rations, et donc diminuer les surfaces de maïs pour augmenter la pâture. Dyllan a été voir d'autres fermes pour voir comment il est possible rationaliser et d'améliorer l'organisation de son travail. Il pense qu'il y a là une issue, alors que l'horizon se trouvait auparavant largement bouché. Il souhaite également encore amplifier la vente directe, qui lui permet déjà d'augmenter régulièrement ses revenus depuis trois

ans, avec le souhait, ou l'espoir, d'atteindre la commercialisation directe de 50% de sa production.

3.3. Des préconisations différenciées ?

La diversité des déterminismes, leur hétérogénéité et leurs interactions invite à prendre en considération les différentes facettes de la souffrance au travail et des pathologies professionnelles. Les dysfonctionnements sociaux et organisationnels constituent des causes indirectes de ces problèmes, indubitablement générateurs de souffrance et de pathologies réactionnelles. Il est donc nécessaire et urgent d'intervenir à ce niveau « macro », suivant l'ambition d'une prévention primaire qui tente d'éviter l'apparition de ces situations d'inconfort, de pénibilité, et donc plus généralement de souffrance. Les données épidémiologiques et analyses factorielles livrent des éléments d'orientation, mais les pathologies professionnelles et le suicide ressortissent à des logiques différentes. Le contexte social et les conditions de travail y sont assurément partie prenante, mais les décompensations dépendent d'équations plus singulières. Les modalités de prévention secondaire et tertiaire ne se déduisent donc pas des premières et demandent des dispositifs plus circonstanciés, aptes à évaluer cliniquement et à accompagner les situations spécifiques, toujours complexes, et dont il n'est pas vraiment possible de prévoir *a priori* quelles contingences sont déterminantes.

Les éléments de compréhension du vécu par les professionnels des différents types de conflits peuvent aider à caractériser les accompagnements et les actions nécessaires selon les périmètres concernés. Par exemple :

- Les conflits propres aux relations professionnelles posent la question des collectifs de travail, des « ressources » qui les favorisent, et ce qui en constitue les freins ;
- Les conflits à l'échelle sociétale, selon les témoignages des agriculteurs rencontrés, semblent orienter la réflexion vers le rôle et les moyens des instances représentatives des métiers dans l'espace social et les moyens de défense des agriculteurs face aux agressions externes. Ces problématiques concernent les dimensions déontologiques des métiers agricoles, à débattre de façon collective dans les différents secteurs d'activités, et à valoriser au sein des formations professionnelles.
- Les conflits nés dans les périmètres familiaux relèvent de prises en charge beaucoup plus singularisées par des groupements associatifs ou dans le champ de l'action sociale.

Il est donc souhaitable de penser différemment et complémentaires ces deux approches de la prévention :

- A un niveau « macro » : Le récent rapport sénatorial (Cabanel & Ferrat, 2021) a fourni